



Juillet 2022

---

**RAPPORTS**

Blandine Lejealle  
Michel Tenikue  
Bertrand Verheyden

# Vie associative et Vivre-ensemble au Luxembourg

Participation des ressortissants de pays tiers

# Vie associative et Vivre-ensemble au Luxembourg\*

## Participation des ressortissants de pays tiers

---

\* Cette étude a bénéficié d'un cofinancement du Fonds européen « Asile, Migration et Intégration » (AMIF) 2014-2020 et du Département de l'intégration du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région (MiFa). Elle a été réalisée grâce à la collaboration de Benjamin Boehm, Sylviane Breulheid, Enes Crnic, Giulia DiGiulio, Anna Dober, Nada Magnoni et Laureen Vanni du LISER ; et de Conny Heuertz, Lisa Krecké et Pierre Weiss de la Direction de l'Intégration du MiFa. Le projet a également bénéficié du soutien d'un comité de pilotage composé du SYVICOL, d'EcoTransFaire et du Département de l'intégration du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

# Table des matières

SYNTHESE.....	5
INTRODUCTION.....	10
CHAPITRE INTRODUCTIF : UN BREF PANORAMA DU MILIEU ASSOCIATIF .....	12
1. Couverture géographique .....	12
2. Période de création .....	13
3. Statut d'utilité publique .....	13
4. Domaine d'activité .....	13
5. Taille des associations .....	15
6. Composition du conseil d'administration .....	17
PARTIE I : LA PLACE DES RPT DANS LES ASSOCIATIONS.....	19
<b>Chapitre 1 : La participation des RPT au sein des associations.....</b>	<b>19</b>
1. La participation des RPT au conseil d'administration .....	19
2. La participation des RPT parmi les bénéficiaires.....	20
3. La participation des RPT parmi les bénévoles .....	22
4. La participation des RPT parmi les salariés des associations .....	22
5. Un indicateur synthétique de la participation des RPT dans les associations.....	23
<b>Chapitre 2 : La contribution des associations à l'intégration des RPT : le point de vue des associations.....</b>	<b>25</b>
1. Au sujet du Vivre-ensemble .....	25
2. Au sujet de l'intégration des RPT .....	26
<b>Chapitre 3 : Un focus sur les actions et activités spécifiques des associations en faveur de l'intégration des RPT .....</b>	<b>28</b>
<b>Chapitre 4 : La propension des associations à s'engager davantage en faveur de l'intégration des RPT .....</b>	<b>32</b>
<b>Chapitre 5 : Le profil des associations selon leur niveau de contribution à l'intégration des RPT .....</b>	<b>35</b>
1. Le profil des associations selon la participation des RPT .....	35
2. Le profil des associations selon leur contribution subjective à l'intégration des RPT.....	36
3. Le profil des associations selon leur propension à s'engager davantage en faveur de l'intégration des RPT .....	38
4. Le profil des associations selon leurs contributions croisées : liens entre les trois indicateurs .....	39

<b>PARTIE 2 : LES LEVIERS POUR FAVORISER LA CONTRIBUTION DES ASSOCIATIONS A L'INTEGRATION DES RPT.....</b>	<b>42</b>
<b>Chapitre 1 : La connaissance des dispositifs publics visant l'intégration des RPT.....</b>	<b>42</b>
<b>Chapitre 2 : Les actions au niveau communal pour promouvoir le Vivre-ensemble .....</b>	<b>45</b>
1. Actions et activités qui participent au Vivre-ensemble.....	45
2. Défis pour promouvoir le Vivre-ensemble .....	46
<b>Chapitre 3 : Les besoins exprimés par les associations pour s'investir davantage dans l'intégration des RPT .</b>	<b>47</b>
1. Davantage d'engagement bénévole .....	47
2. Davantage de moyens financiers ou matériels .....	48
3. La mise en réseau.....	48
4. La visibilité des activités .....	48
5. Le support administratif et juridique .....	49
6. Des propositions spécifiques pour l'intégration des RPT .....	49
<b>Chapitre 4 : Comment stimuler les associations à agir davantage en faveur de l'intégration des RPT ? Une expérience de communication .....</b>	<b>52</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>56</b>
<b>Annexe 1 : Méthodologie des deux enquêtes.....</b>	<b>56</b>
1. L'enquête auprès des associations.....	56
2. L'enquête auprès des communes .....	59
<b>Annexe 2 : Contribution à l'intégration des RPT en fonction du profil des associations.....</b>	<b>60</b>
<b>Annexe 3 : Contrôles de cohérence des données issues de l'enquête.....</b>	<b>63</b>
Comparaison avec les données du Luxembourg Business Registers.....	63
Comparaison avec des données d'enquête .....	65
<b>Annexe 4 : Questionnaire d'enquête auprès des associations .....</b>	<b>66</b>
<b>Annexe 5 : Questionnaire d'enquête auprès des communes .....</b>	<b>84</b>

# Synthèse

Avec le cofinancement du Fonds européen « Asile, Migration et Intégration » (AMIF) 2014-2020 et du Département de l'intégration du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, le LISER a collecté des données auprès des associations (ASBL) et des communes sur la participation des ressortissants de pays tiers (RPT)<sup>2</sup> à la vie associative au Luxembourg. A l'issue de la collecte, 1876 associations et 37 communes ont participé à ces deux enquêtes menées en ligne entre novembre 2021 et avril 2022.

Le questionnaire administré aux associations visait à collecter des informations sur (i) les activités et la gouvernance des associations, les caractéristiques (ii) de leurs bénéficiaires, (iii) de leurs bénévoles, (iv) de leurs salariés et (v) leur contribution au Vivre-ensemble et plus spécifiquement à l'intégration des RPT. Le questionnaire a également permis d'évaluer, par le biais de différentes communications, si l'engagement des associations en faveur de l'intégration des RPT pourrait être influencé par le profil de ces derniers, notamment leur niveau de compétences et leur statut. Le questionnaire administré aux communes visait à collecter des informations sur (i) les relations entre les communes et le secteur associatif et (ii) leur implication dans le Vivre-ensemble.

## 1- Les principaux constats

Les principaux constats portent sur la situation actuelle du milieu associatif (notamment mais pas exclusivement en lien avec les RPT), sur le degré de contribution des associations à l'intégration des RPT ainsi que sur leur volonté à renforcer cette contribution, et sur les leviers à actionner pour favoriser la contribution future des associations à l'intégration des RPT.

### A) État des lieux du milieu associatif et de la place des RPT

#### *Panorama du milieu associatif au Luxembourg*

**Localisation** : Un quart (25%) des associations répondantes ont établi leur adresse officielle dans la ville de Luxembourg, ce qui fait de la capitale le principal pôle du milieu associatif du pays. Elle est suivie de loin par la ville d'Esch-sur-Alzette (4%) et de Dudelange (3%).

**Ancienneté** : Environ la moitié des associations ayant participé à l'enquête (52%) ont été créées après l'année 2000.

**Domaines** : Les principaux domaines d'activité des associations sont la culture (23%), le sport (19%), les loisirs (11%), l'éducation (8%), l'action sociale (8%) et la santé (4%). Les associations sont assez souvent actives dans un seul domaine d'activités (56%).

**Taille** : Les associations sont majoritairement de petite taille. En termes budgétaires, 40% des associations disposent de moins de 5 000€ de ressources annuelles totales, et 20% des associations ont des ressources comprises entre 5 000€ et 15 000€. Une même image se dégage lorsque la taille des associations est appréhendée par le nombre de bénéficiaires. Près

---

<sup>2</sup> Un·e ressortissant·e d'un pays tiers est une personne née dans un pays non membre de l'Union européenne des 27.

d'une association sur trois (31%) compte au plus 50 bénéficiaires, et 27% ont entre 50 et 200 bénéficiaires.

**Caractéristiques des présidents :** La présidence du conseil d'administration des associations est occupée dans la grande majorité des cas par des hommes (73%), par des personnes nées au Luxembourg (72%), et par des personnes disposant d'une éducation supérieure (62%).

### *La présence des RPT au sein des associations*

**RPT dans les conseils d'administration (CA) :** Moins d'une association sur dix (9%) est présidée par un RPT. Seulement 13% des associations ont confié à un RPT au moins un rôle de responsable dans leur CA (Président-Secrétaire-Trésorier). A titre de comparaison, plus d'une association sur deux (57%) a un CA composé exclusivement de Luxembourgeois.

**RPT bénéficiaires :** La présence des RPT parmi les bénéficiaires des activités des associations est limitée. Près d'une association sur deux (42%) ne compte en effet pratiquement aucun RPT parmi ses bénéficiaires, et deux tiers des associations en comptent moins de 20%. S'il existe des associations dans lesquelles les bénéficiaires sont exclusivement des RPT (plus de 80%), cela ne concerne que 6% de l'ensemble des associations.

**RPT bénévoles :** Plus d'une association sur deux (54%) n'a pas de RPT parmi ses bénévoles, et près d'une sur trois (32%) ne se prononce pas quant à la présence de bénévoles issus de pays tiers. Seuls 14% des associations ont donc affirmé avoir au moins un bénévole RPT. De plus, le nombre de ces derniers est généralement très limité. En effet, seulement 5% des associations comptent plus de 3 RPT parmi leurs bénévoles.

**RPT salariés :** La présence des RPT parmi les salariés des associations est encore plus faible : 5% des associations emploient un ou plusieurs RPT, et seulement 1% de l'ensemble des associations emploie plus de 3 RPT.

### *Le point de vue des associations sur leur contribution à l'intégration des RPT*

Sur une échelle de 0 à 10, le score moyen de la contribution des associations à l'intégration des RPT est de 4,4, score inférieur à celui des autres indicateurs de Vivre-ensemble analysés. Cela suggère que l'intégration des RPT occupe une place très secondaire pour beaucoup d'associations. En particulier, 26% des associations ont attribué un score de 0, elles considèrent donc ne pas y contribuer du tout.

### *Quelques actions spécifiques des associations en faveur de l'intégration des RPT*

Parmi les associations répondantes, 21% mènent des actions ou des activités qui visent particulièrement les RPT. Ces actions sont souvent propres à l'objet de l'association (notamment à travers leurs activités de sport/loisir, culturelles ou éducatives) mais parfois, elles s'en détachent et sont spécifiques. On y retrouve par exemple le développement d'activités festives et ludiques, la mise en réseau avec d'autres associations, le partage d'expériences, le conseil et l'aide aux démarches administratives et le soutien linguistique.

## **B) Une mesure de la propension des associations à s'engager davantage en faveur de l'intégration des RPT**

Nous avons sondé les intentions des associations en vue d'aider les RPT dans cinq domaines. Celui qui a reçu le plus d'intentions favorables concerne le soutien que pourrait apporter l'association aux RPT en vue de se faire des ami(e)s : 20% des associations ont déclaré souhaiter s'y engager davantage. Ensuite, 18% des associations envisagent de les aider à mieux comprendre le contexte luxembourgeois, ses institutions et sa culture. 16% pensent pouvoir donner plus de responsabilités aux RPT au sein de leur association. Les associations sont moins nombreuses à vouloir s'engager dans la mise en relation des RPT avec des employeurs potentiels (10%) et dans l'incitation des RPT éligibles à s'inscrire sur les listes électorales pour les élections communales (6%).

## **C) Les leviers pour favoriser la contribution des associations à l'intégration des RPT**

### *Un besoin d'information sur les dispositifs visant l'intégration*

Les dispositifs ou comités visant spécifiquement l'intégration et le Vivre-ensemble sont peu connus des associations. Une association sur deux ne connaît aucun des neuf dispositifs ou comités suivants :

1. Contrat d'Accueil et d'Intégration<sup>3</sup> (CAI)
2. Parcours d'Intégration Accompagné<sup>4</sup> (PIA)<sup>o</sup>
3. Pacte du Vivre-ensemble<sup>5</sup> (PacteVE)
4. Plan Communal Intégration<sup>6</sup> (PCI)
5. Centre pour l'Égalité de Traitement<sup>7</sup> (CET)
6. Commission Consultative Communale d'Intégration<sup>8</sup> (CCCI)
7. Conseil National pour Etrangers<sup>9</sup> (CNE)
8. Journée d'information sur la vie communale / ma commune (JI)
9. Programme des « Cités interculturelles »<sup>10</sup> (Conseil de l'Europe)(CI)

---

<sup>3</sup> Le Contrat d'accueil et d'intégration (CAI) est un programme d'intégration à l'attention des résidents non luxembourgeois de plus de 16 ans promu par le Gouvernement.

<sup>4</sup> Le Parcours d'Intégration Accompagné (PIA) est un programme d'intégration pour les demandeurs de protection internationale (DPI) et les bénéficiaires de protection internationale (BPI).

<sup>5</sup> Par le Pakt vum Zesummeliewen ou Pacte du Vivre-ensemble, la commune, le SYVICOL et le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région s'engagent dans une collaboration étroite, en vue d'un processus pluriannuel et dynamique qui met l'accent sur la communication, l'accès à l'information et la participation de toutes les personnes résidant ou travaillant sur le territoire de la commune.

<sup>6</sup> Jusqu'en 2020, le SYVICOL et le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région soutenaient les communes dans la mise en place d'un Plan Communal Intégration (PCI). Depuis, celui-ci a été remplacé par le Pakt vum Zesummeliewen. Le Plan Communal Intégration (PCI) est un instrument permettant aux communes d'œuvrer de manière structurée et durable en faveur du Vivre-ensemble au niveau local.

<sup>7</sup> Le Centre d'Égalité pour le Traitement (CET) a pour objet de promouvoir, d'analyser et de surveiller l'égalité de traitement entre toutes les personnes.

<sup>8</sup> La Commission Consultative Communale d'Intégration (CCCI) est un organe consultatif du conseil communal chargé du Vivre-ensemble de tous les résidents d'une commune.

<sup>9</sup> Le Conseil National pour Etrangers (CNE) est un organe consultatif institutionnel, chargé de l'étude de l'intégration des étrangers au Luxembourg.

<sup>10</sup> Le programme "Cités interculturelles" du Conseil de l'Europe aide les villes à analyser leurs politiques à travers un prisme interculturel et à élaborer des stratégies interculturelles globales pour gérer la diversité de façon constructive et faire de la diversité un avantage.

L'autre moitié, qui connaît au moins un de ces 9 dispositifs, en connaît cependant très peu. Ainsi, 15% de l'ensemble des associations n'en connaît qu'un, et 15 autres pourcents en connaît 2. En d'autres termes, seulement une association sur cinq connaît plus de deux dispositifs. Aucun dispositif ne se démarque vraiment en matière de visibilité, les différents dispositifs étant connus dans des proportions allant respectivement de 7% à 19% de l'ensemble des associations.

### *L'implication des communes*

Les communes participent au Vivre-ensemble via le secteur associatif à travers trois types d'actions/activités : (i) l'organisation d'événements festifs (fêtes des voisins, fête de l'inclusion, etc.), des manifestations sportives, culturelles ou artisanales (la nuit des sports, la fête de la musique, etc.) et des activités de partage des connaissances et des cultures (les cafés des langues, les jardins communautaires, etc.) ; (ii) des activités de communication (les journées d'accueil des nouveaux arrivants, etc.) et (iii) un soutien financier et/ou logistique (mise à disposition des locaux, aide à la création de partenariats, etc.).

Toutefois, de l'avis des communes, le principal défi à relever pour promouvoir le Vivre-ensemble au sein du secteur associatif est la participation et l'engagement bénévole des résidents car elles constatent un manque d'intérêt, une baisse de l'engagement, notamment chez les jeunes et les non-luxembourgeois et la propagation des cités-dortoirs.

### *Les besoins exprimés par les associations pour s'investir davantage dans l'intégration des RPT*

Un tiers des associations pense pouvoir s'investir davantage en faveur de l'intégration des RPT si les besoins/ propositions suivant(e)s sont satisfait(e)s :

- Davantage d'engagement bénévole (29% des besoins exprimés)
- Davantage de moyens financiers ou matériels (29%)
- La mise en réseau des associations (14%)
- Davantage de visibilité des activités (8%)
- Davantage de support administratif et juridique (3%)

### *Une communication ciblée pour stimuler les associations à agir davantage en faveur de l'intégration des RPT*

Une expérience de communication intégrée au questionnaire d'enquête dédié aux associations a été menée afin de tester si certains profils de RPT sont plus susceptibles d'attirer l'attention des associations quant à la problématique de l'intégration. Cette expérience a mis en évidence que, l'évocation de la situation de réfugiés semble stimuler les associations à envisager de prendre davantage d'initiatives en faveur des RPT et de l'intégration au sens large.

## 2- Pistes de réflexion

Pour accroître l'implication des RPT dans la vie associative au Luxembourg, il peut être intéressant de mener dans un premier temps des activités ciblant les associations les plus sensibilisées, c'est-à-dire celles qui affirment être prêtes à s'engager davantage en faveur de l'intégration des RPT, et qui sont aussi en moyenne celles qui interagissent le plus avec les RPT. De par leur volonté et leur expérience, elles sont susceptibles de connaître les freins à l'intégration des RPT et les leviers à actionner pour la stimuler. Elles opèrent souvent dans le domaine de l'action sociale ou de la culture et sont des partenaires privilégiés pour mener des actions concrètes.

Les associations ont proposé des actions spécifiques pour promouvoir l'implication des RPT réalisables par elles-mêmes ou par d'autres acteurs du secteur associatif. Il s'agit entre autres de :

- i) développer des projets interculturels festifs, ludiques et attractifs pour attirer, motiver, accueillir et rassembler des personnes de toutes nationalités, de tous horizons ;
- ii) promouvoir, par l'information, l'interculturalité, la lutte contre les discriminations et le racisme et rendre visible les RPT (par des conférences, des séminaires, ...) ;
- iii) promouvoir la diversité par des actions de formation spécifiques pour comprendre comment mieux intégrer les RPT ;
- iv) aider à se mettre directement en relation avec la population-cible des RPT potentiellement intéressée par les activités des associations ;
- v) favoriser le multilinguisme, d'organiser et de donner des cours de luxembourgeois
- vi) mettre à disposition un budget spécifique pour les RPT.

# Introduction

Les ressortissants de pays tiers (**RPT**)<sup>11</sup> représentent **9%** de la population résidente au Luxembourg en 2021, une des proportions les plus élevées d'Europe<sup>12</sup>. Cette proportion connaît une croissance régulière depuis plusieurs années : elle était de 2% en 1991<sup>13</sup> et de 6% en 2010. Si la tendance actuelle se maintient, elle pourrait atteindre entre 13% et 14% en 2030.

Pour le fonctionnement harmonieux de la société luxembourgeoise, il est souhaitable que ces RPT s'épanouissent et tissent des liens sociaux avec les autres résidents. Ce processus d'**intégration**, qui se veut réciproque et à responsabilité partagée, présente un défi étant donné la forte hétérogénéité de normes sociales et culturelles au Luxembourg<sup>14</sup>.

La **participation à la vie associative** par les citoyens étrangers, et les RPT en particulier, est un facteur d'intégration connu de longue date<sup>15</sup>. Une association peut être définie comme une plate-forme où des personnes sont mues par des buts communs ayant une forte connotation sociale et civique. Les associations offrent un cadre à la fois stimulant et informel dans lequel les interactions n'impliquent pas, ou peu, de lien hiérarchique<sup>16</sup>, et où les objectifs transcendent très souvent les différences sociales et culturelles. Les interactions au sein des associations permettent aux parties prenantes de s'enrichir mutuellement, de réduire les écarts culturels et linguistiques, et d'offrir directement ou indirectement de nouvelles perspectives et opportunités à chacun<sup>17</sup>. La vie associative peut donc être le lieu où se développe un processus bilatéral d'intégration, permettant au nouvel arrivant de s'appuyer d'abord sur cette communauté et ensuite de s'ouvrir au reste de la société<sup>18</sup>.

Ce rapport documente, sur la base des données collectées auprès des associations et des communes en 2021 et 2022, la **participation des RPT à la vie associative au Luxembourg**. Cette participation est analysée sous des **angles objectifs** (représentativité des RPT au sein des différents niveaux de responsabilité dans l'association) et **subjectifs** (autoévaluation par les associations de leur contribution à l'intégration des RPT). Au-delà du constat de la situation actuelle, le rapport donne également des indications sur les **intentions des associations quant au développement de nouvelles initiatives** en vue de renforcer leurs interactions avec les RPT. Ces différents indicateurs d'intégration ne sont pas uniformément répartis entre les associations, aussi le rapport met-il également en lumière les **profils d'associations particulièrement attentives à l'intégration des RPT**.

---

<sup>11</sup> Un·e ressortissant·e d'un pays tiers est une personne née dans un pays non membre de l'Union européenne des 27.

<sup>12</sup> Source : Statec, au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

<sup>13</sup> <https://statistiques.public.lu/stat>

<sup>14</sup> <https://www.worldvaluessurvey.org>

<sup>15</sup> Tavan, G. (1997). *'Good neighbours': Community organisations, migrant assimilation and Australian society and culture, 1950-1961*.

<sup>16</sup> Bolzman, C. (2007). *Migrants au quotidien - les frontaliers. Pratiques, représentations et identités collectives*. Zürich : Seismo.

<sup>17</sup> Orton, A. (2012). *Building migrants' belonging through positive interactions*, Conseil de l'Europe.

<sup>18</sup> Arora-Jonsson, S. & Larsson, O. (2021). *Lives in limbo: Migrant integration and rural governance in Sweden*. Journal of Rural Studies, 82, 19-28

Le rapport s'articule en deux parties. La première partie dresse un état des lieux de la participation des RPT au secteur associatif et mesure la perception de la contribution du secteur associatif à l'intégration des RPT. La seconde partie est résolument tournée vers l'avenir et la recherche de solutions pour développer cette contribution en faveur de l'intégration des RPT. Elle liste tout d'abord le degré de connaissance des associations quant aux dispositifs existants en matière d'intégration au niveau national, puis les actions au niveau communal en faveur du Vivre-ensemble et les besoins exprimés par les associations pour développer davantage des actions à destination de l'intégration des RPT. Cette partie se termine en suggérant un moyen de sensibiliser les associations à la problématique des RPT.

# Chapitre introductif : Un bref panorama du milieu associatif

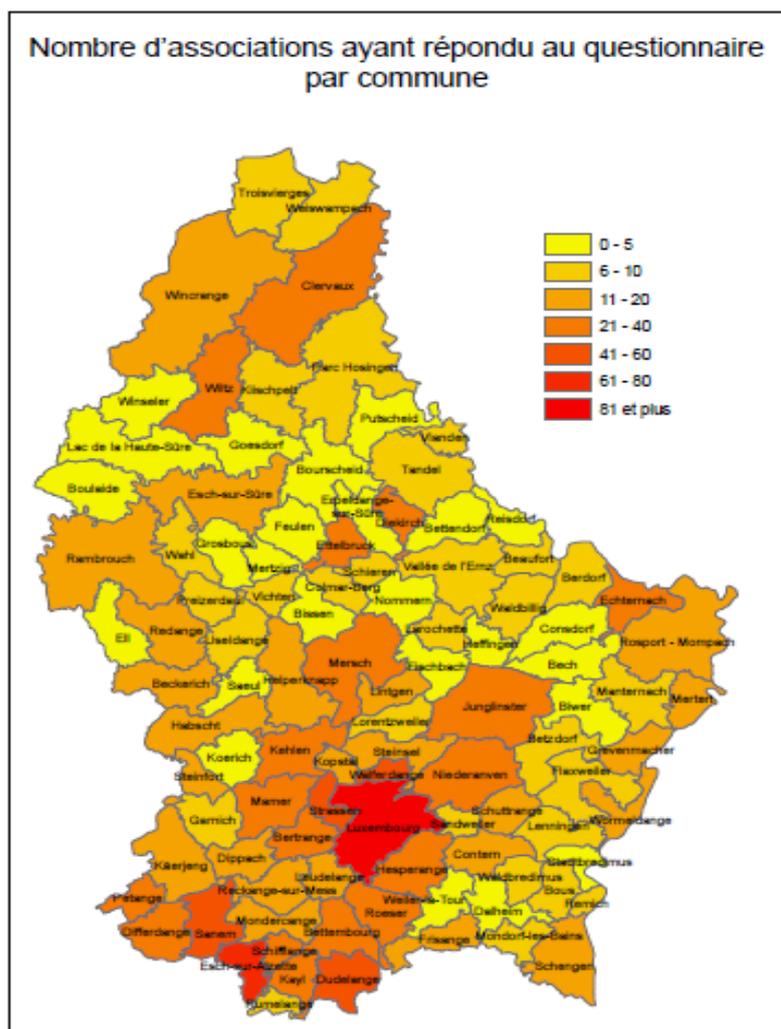
En 2021, 8 377 ASBL étaient inscrites au Luxembourg Business Registers (LBR). Toutes ces associations ont été invitées à participer à l'enquête sur la vie associative au Luxembourg et 1 876 associations y ont participé. La méthodologie de l'enquête se situe en annexe 1.

Grâce à ces données, ce chapitre dresse un panorama du milieu associatif au Luxembourg, en décrivant les principales caractéristiques des associations ayant répondu à l'enquête : localisation, période de création, statut, domaines d'activité, taille (nombre de bénéficiaires et budget) et composition du conseil d'administration (CA).

## 1. Couverture géographique

Les associations ayant répondu au questionnaire se trouvent presque partout dans le pays. Au moins une association a participé à l'enquête dans 101 des 102 communes du pays. Le nombre d'associations participantes par commune varie de 1 à 468 (Commune de Luxembourg). Entre ces deux extrêmes, on note des variations importantes comme l'indique l'illustration cartographique 1.

**Illustration cartographique 1 :**



Les cinq communes les plus représentées sont Luxembourg (468), Esch-sur-Alzette (68), Dudelange (56), Walferdange (45) et Strassen (44).

## 2. Période de création

Un peu plus de 800 associations sont antérieures au 21<sup>ème</sup> siècle : un peu plus de 200 associations ont été créées avant 1960, tandis que 600 associations datent de la période 1961 à 2000. Environ la moitié des associations ayant participé à l'enquête ont été créées après l'année 2000, au rythme d'environ 500 associations par décennie.

## 3. Statut d'utilité publique

Une ASBL peut obtenir le statut d'utilité publique si elle poursuit un but d'intérêt général à caractère philanthropique, religieux, scientifique, artistique, pédagogique, social, sportif ou touristique. Les dons versés aux ASBL reconnues d'utilité publique sont déductibles fiscalement en tant que dépenses spéciales dans le chef des donateurs. Près de 40% des associations enquêtées se sont déclarées être reconnues d'utilité publique, et un peu plus de 10% ne connaissent pas leur statut exact.

## 4. Domaine d'activité

En ce qui concerne les domaines d'activité, le questionnaire a permis aux répondants de sélectionner plusieurs options. Une courte majorité des associations (56%) a déclaré n'être active que dans un seul domaine<sup>19</sup>, 17% ont déclaré deux domaines, et 11% en ont déclaré 3<sup>20</sup>. Afin de préserver la clarté de l'analyse, nous nous focalisons prioritairement sur le domaine principal et le domaine secondaire.

Le Tableau 1 décrit la représentativité des différents domaines d'activité. L'activité principale la plus représentée est la culture (22% des associations), suivie du sport (19%) (cf. colonne 1). Les autres activités principales les plus fréquentes sont les loisirs (11%), l'action sociale et l'éducation (environ 8% chacune). Les 9 autres domaines d'activité constituent l'autre moitié des associations, parmi lesquelles les plus fréquentes sont la santé, les associations professionnelles et syndicales, la religion et les associations internationales et interculturelles. Les domaines les moins souvent cités comme domaine principal sont le développement local (1,5%), la philanthropie (3%) et la défense des droits (3%)<sup>21</sup>.

---

<sup>19</sup> En 2009, une étude basée sur une enquête similaire avait déjà mis en évidence la pluralité des domaines couverts par une association puisque 54% des associations enquêtées avaient déclaré plusieurs domaines et donc seulement 46% avaient déclaré un seul domaine ; cf. Blond-Hanten, C., Lejealle, B., Segura, J. & Waltzer, L., (2010). *Le secteur associatif au Luxembourg*. Rapport réalisé pour l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, Esch-sur-Alzette, LISER.

<sup>20</sup> Les associations impliquées prioritairement dans le sport, les associations professionnelles et syndicales, et les « autres domaines » sont relativement spécialisées puisque moins d'un quart d'entre-elles ont mentionné un domaine d'activité secondaire. Inversement, plus de la moitié des associations impliquées prioritairement dans le développement local, la défense des droits, la philanthropie et les activités interculturelles ont déclaré avoir une activité secondaire.

<sup>21</sup> Le profil des associations par domaines est similaire au profil des associations en 2009 ; cf. Blond-Hanten, C., Lejealle, B., Segura, J. & Waltzer, L., (2010). *Le secteur associatif au Luxembourg*. Rapport réalisé pour l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, Esch-sur-Alzette, LISER.

**Tableau 1 : Domaines d'activité principaux et secondaires des associations**

Domaine	Domaine principal (%)	Domaine secondaire (%)	Domaine principal ou secondaire (%)	Domaine principal, secondaire ou suivants (%)	Associations mono-domaine (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Culture</b>	22,5	5,5	28,0	35,3	68,3
<b>Sports</b>	19,3	1,5	20,8	24,6	76,9
<b>Loisirs</b>	10,7	8,4	19,0	26,2	53,5
<b>Education</b>	7,9	3,6	11,5	19,2	60,8
<b>Santé</b>	4,4	1,5	6,0	10,0	61,4
<b>Action sociale</b>	8,2	4,7	12,8	20,9	59,5
<b>Environnement</b>	3,3	2,1	5,4	11,1	59,7
<b>Développement local</b>	1,5	1,5	3,0	8,5	39,3
<b>Défense droits</b>	3,0	2,3	5,3	11,1	42,9
<b>Philanthropie/Bénévolat</b>	2,7	1,9	4,6	11,1	46,0
<b>Religion</b>	3,9	1,1	5,0	7,0	54,8
<b>Ass. prof.-synd.</b>	4,0	0,6	4,6	6,3	78,7
<b>Act. internat. /intercult.</b>	3,7	3,8	7,6	16,3	42,9
<b>Autres domaines</b>	4,9	1,2	6,1	8,1	76,1
<b>Total</b>	100,0	39,7	//	//	56,0

Guide de lecture : La première colonne indique la répartition des associations par domaine principal. La deuxième colonne indique la part des associations ayant déclaré un domaine d'activité secondaire. La troisième colonne indique la part des associations ayant mentionné les différents domaines soit comme domaine principal, soit comme domaine secondaire (est donc équivalent à la somme des valeurs des deux premières colonnes). La quatrième colonne se base sur le même raisonnement, mais ne contraint pas le niveau d'implication : elle représente la part d'associations ayant une implication quelconque (principale, secondaire ou autre) avec chaque domaine. La cinquième colonne indique la proportion d'associations développant des activités uniquement dans un domaine. Elle illustre le caractère plus ou moins transversal de certaines associations.

Près de 40% des associations ont considéré avoir un **domaine d'activité secondaire** (cf. colonne 2). Le domaine secondaire le plus fréquemment cité concerne les loisirs. En effet, 8% de l'ensemble des associations de cette enquête considèrent être impliquées dans le domaine des loisirs à titre secondaire. Les autres domaines secondaires les plus fréquemment cités sont la culture (5,5%), l'action sociale (5%) et les activités interculturelles et liées à l'éducation (4%). A contrario, les activités professionnelles et syndicales (moins de 1%), religieuses (1%) et le sport (1,5%) sont les moins souvent citées à titre secondaire.

La prise en compte des activités secondaires renforce le poids des activités de loisir (souvent couplées à du sport ou de la culture), mais aussi de la culture, de l'action sociale, des activités interculturelles et éducatives (cf. colonne 3).

En tenant compte de tous les domaines cités, 35% des associations considèrent avoir un lien avec la culture, 26% avec les loisirs, 25% avec le sport, 21% avec l'action sociale, 19% avec l'éducation, et 16% avec les activités interculturelles (cf. colonne 4).

Certaines associations sont focalisées dans un seul domaine : les associations professionnelles/syndicales et sportives sont les plus fréquemment mono-domaines (77-79%) alors que les associations de développement local, de défense des droits, les activités interculturelles ou liées à la promotion de la philanthropie (39-46%) sont plus fréquemment multi-domaines.

## 5. Taille des associations

La taille des associations est mesurée par le nombre des bénéficiaires et le montant des ressources financières.

### Nombre de bénéficiaires

L'enquête a permis d'estimer le nombre de bénéficiaires de chaque association (cf. Tableau 2) :

- Près **d'une association sur trois** est de « **petite taille** » (moins de 50 bénéficiaires).
- **Plus d'un quart** (27%) des associations sont de **taille intermédiaire** (entre 51 et 200 bénéficiaires).
- **Plus d'un quart** (27% également) des associations sont **de grande taille** (plus de 200 bénéficiaires).

**Tableau 2 : Nombre de bénéficiaires par domaines d'activités des associations**

Domaine d'activité principal	Nombre de bénéficiaires				Ensemble
	0-50 bénéficiaires	51-200 bénéficiaires	Plus de 200 bénéficiaires	Ne sait pas	
Culture	31,9	22,0	28,6	17,5	100,0
Sports	37,5	31,4	20,1	11,0	100,0
Loisirs	35,5	35,0	13,5	16,0	100,0
Education	29,1	20,3	40,5	10,1	100,0
Santé	30,1	21,7	33,7	14,5	100,0
Action sociale	24,2	32,0	37,9	5,9	100,0
Environnement	30,7	21,0	25,8	22,6	100,0
Développement local	32,1	32,1	21,4	14,3	100,0
Défense droits	21,4	37,5	25,0	16,1	100,0
Philanthropie/Bénévolat	30,0	30,0	16,0	24,0	100,0
Religion	24,7	28,8	21,9	24,7	100,0
Ass. prof.-synd.	22,7	26,7	42,7	8,0	100,0
Act. internat. /intercult.	25,7	21,4	44,3	8,6	100,0
Autres domaines	26,1	28,3	25,0	20,7	100,0
<b>Total</b>	30,9	27,4	27,4	14,4	100,0

Guide de lecture : en moyenne, 44,3% des associations dont l'objet principal concerne des activités interculturelles et/ou internationales ont plus de 200 bénéficiaires contre 27,4% dans l'ensemble des associations.

Note de lecture : La couleur vert foncé correspond à la valeur maximale de la colonne, la couleur rouge foncé correspond à la valeur minimale de la colonne, et le blanc correspond à une valeur proche de la moyenne globale de la colonne. Les nuances de vert et de rouge permettent de situer chaque valeur par rapport à ces 3 points de référence.

L'analyse détaillée par domaine d'activité suggère que les associations actives dans **les loisirs, le sport et le développement local** sont globalement des structures de « **petite** » **taille ou de taille « intermédiaire** », en ce sens qu'entre 64% et 70% d'entre elles comptent moins de 200 bénéficiaires, ce qui est nettement plus fréquent que la moyenne globale (58%).

A l'inverse, les associations actives dans **les activités interculturelles, professionnelles et syndicales, dans l'éducation et l'action sociale** ont plutôt tendance à avoir un **nombre de bénéficiaires intermédiaire ou élevé**. C'est particulièrement le cas des deux premiers domaines cités, qui comptent tous deux, respectivement, plus de 42% d'associations de plus de 200 bénéficiaires. La difficulté à estimer le nombre de bénéficiaires est très prégnante dans les domaines de la religion (25%), de la philanthropie (24%) ainsi que dans les associations investies dans l'environnement et la protection de la nature (23%).

### Montant des ressources financières

L'enquête a permis une estimation des ressources financières des associations en 2019<sup>22</sup> (cf. Tableau 3). Les niveaux de ressources sont distribués sur l'ensemble des associations comme suit :

- **40% des associations** disposent de **ressources annuelles « très faibles** » (moins de 5 000€).
- Presqu'un **cinquième** des associations ont des **ressources annuelles « faibles** » (comprises entre 5 000€ et 15 000€).
- Environ **15%** des associations ont des **ressources « intermédiaires** » (entre 15 000€ et 50 000€).
- Presqu'un **cinquième** des associations ont des **ressources annuelles « élevées** » (plus de 50 000€).

L'analyse par domaine d'activité suggère encore une fois une certaine hétérogénéité. Les associations **les moins bien dotées** financièrement sont actives dans les domaines des **loisirs, de la défense de droits, du développement local, de l'environnement et de la culture**. Ces domaines sont en effet représentés plus que la moyenne globale dans les tranches de ressources « très faibles » et « faibles » (plus de 65% en dessous de 15 000 €). A contrario, les associations actives dans **la santé, l'action sociale, la religion, les activités interculturelles et dans l'éducation** sont **parmi les mieux dotées** financièrement.

Pour 7% des associations, il s'est avéré difficile d'estimer le montant des ressources annuelles. Cette difficulté est plus importante parmi les associations religieuses (12%) et les associations dont l'activité principale est la promotion de philanthropie et du bénévolat (10%).

---

<sup>22</sup> Bien que l'enquête ait eu lieu en 2021, c'est l'année 2019 qui a été choisie pour éviter de collecter l'information en période de pandémie COVID-19.

**Tableau 3 : Montant des ressources par domaines d'activité des associations**

Domaine d'activité principal	Montant total des ressources en 2019					Ensemble
	Moins de 5 000 €	5 001 -15 000€	15 001 -50 000€	Plus de 50 000€	Ne sait pas	
Culture	43,7	21,5	15,1	12,1	7,6	100,0
Sports	35,8	22,6	13,8	19,8	8,0	100,0
Loisirs	53,5	24,0	12,0	6,0	4,5	100,0
Education	37,8	16,2	16,2	26,4	3,4	100,0
Santé	31,3	7,2	9,6	43,4	8,4	100,0
Action sociale	26,1	13,1	15,7	38,6	6,5	100,0
Environnement	53,2	12,9	14,5	12,9	6,5	100,0
Développement local	46,4	21,4	17,9	10,7	3,6	100,0
Défense droits	55,4	19,6	12,5	10,7	1,8	100,0
Philanthropie/Bénévolat	36,0	20,0	22,0	12,0	10,0	100,0
Religion	32,9	12,3	20,6	21,9	12,3	100,0
Ass. prof.-synd.	41,3	16,0	10,7	25,3	6,7	100,0
Act. internat. /intercult.	27,1	20,0	17,1	27,1	8,6	100,0
Autres domaines	41,3	21,7	16,3	15,2	5,4	100,0
<b>Total</b>	40,0	19,2	14,7	19,2	6,8	100,0

Guide de lecture : en moyenne, 43,4% des associations dont l'objet principal concerne la santé disposent de ressources supérieures à 50 000 euros contre 19,2% dans l'ensemble des associations.

Note de lecture : La couleur vert foncé correspond à la valeur maximale de la colonne, la couleur rouge foncé correspond à la valeur minimale de la colonne, et le blanc correspond à une valeur proche de la moyenne globale de la colonne. Les nuances de vert et de rouge permettent de situer chaque valeur par rapport à ces 3 points de référence.

## 6. Composition du conseil d'administration

Pendant l'enquête, un ensemble d'informations concernant les dirigeants des associations a été collecté. Il s'agit précisément des personnes qui occupent les fonctions de : président (P), trésorier (T) et secrétaire (S). Parmi les associations qui ont participé à l'enquête, près de **trois quarts ont un président de sexe masculin** avec de fortes disparités selon les domaines d'activité (cf. Tableau 4)<sup>23</sup>. Ainsi, plus de 80% des associations actives dans le développement local, le sport, la philanthropie ont un président de sexe masculin, alors que cette proportion n'est que de 52% dans le domaine de la santé. **Près d'un tiers** de l'ensemble des associations sont gérées par un comité/conseil d'administration (Président-Trésorier-Secrétaire) **entièrement masculin**, avec également une certaine hétérogénéité entre domaines d'activité. Les conseils d'administration sont plus souvent masculins dans le sport, la philanthropie et les loisirs (plus de 40%) où, en moyenne, au moins deux de ces trois postes sont occupés par un homme. Inversement les conseils d'administration exclusivement masculins sont moins fréquents dans la santé, l'éducation et les activités interculturelles (moins de 22%) avec, en moyenne, entre un et deux postes occupés par des hommes.

**Près de deux tiers (62%) des présidents** d'associations disposent d'un **diplôme de l'enseignement supérieur** (cf. Tableau 4). Cette proportion est nettement plus élevée dans

<sup>23</sup> Les femmes représentent 27% des présidents des associations. Bien que faible, cette part est toutefois en augmentation puisqu'en 2010, elles n'en représentaient que 23%.

les domaines de l'éducation, du développement local et des activités interculturelles (plus de 80%). A l'inverse, plus de 45% des associations actives dans les loisirs, l'environnement, le sport et la promotion de la philanthropie sont présidées par une personne n'ayant pas accompli d'études supérieures. Le conseil d'administration (Président-Trésorier-Secrétaire) est dans 38% des associations composé entièrement de personnes diplômées de l'enseignement supérieur. Cette proportion est encore plus élevée dans les domaines de l'éducation (67%), des associations interculturelles (65%), des associations professionnelles et de la santé (56% chacune). Ainsi, en moyenne, 2,5 membres responsables sur 3 sont diplômés du supérieur dans les domaines de l'éducation et des activités interculturelles.

**Tableau 4 : Genre et niveau d'éducation des 3 principaux membres du conseil d'administration (président, secrétaire et trésorier)**

Domaine d'activité principal	Genre			Niveau d'éducation		
	Président masculin (%)	Président, secrétaire et trésorier masculins (%)	Nombre moyen de membres masculins	Président avec éducation sup (%)	Président, secrétaire et trésorier avec éducation sup (%)	Nb moyen de membres avec éducation sup
Culture	72,6	29,5	1,9	61,4	33,8	1,7
Sports	83,4	45,2	2,2	52,8	28,7	1,6
Loisirs	79,0	40,4	2,0	40,9	24,9	1,4
Education	63,9	19,9	1,6	88,6	67,2	2,5
Santé	51,8	14,6	1,3	72,0	55,7	2,1
Action sociale	63,4	26,1	1,8	67,7	42,4	2,0
Environnement	62,3	29,0	1,9	51,9	20,8	1,3
Développement local	85,7	28,6	2,0	84,0	44,0	2,0
Défense droits	62,5	33,9	1,7	66,1	35,7	1,8
Philanthropie/Bénévolat	82,0	42,9	2,1	54,3	38,3	1,8
Religion	72,6	38,4	1,8	61,4	26,8	1,6
Ass. prof.-synd.	76,0	38,0	2,0	73,2	56,1	2,0
Act. internat. /intercult.	68,6	21,4	1,8	80,3	65,2	2,5
Autres domaines	66,3	27,8	1,6	60,8	37,7	1,8
<b>Moyenne</b>	<b>72,5</b>	<b>32,8</b>	<b>1,9</b>	<b>62,1</b>	<b>38,0</b>	<b>1,8</b>

Guide de lecture : en moyenne, 85,7% des associations dont l'objet principal est le développement local ont un président masculin, dans 28,6% des cas le trio (président/secrétaire/trésorier) y est exclusivement masculin et le nombre moyen de membres masculins dans ce trio est de 2. Dans l'ensemble des associations, ces données sont respectivement de 72,5%, 32,8% et 1,9. Dans le domaine de l'éducation, 88,6% des associations ont un président avec un niveau d'éducation du supérieur, 67,2% sont gérées par un trio ayant tous un niveau du supérieur et le nombre moyen de membres ayant un niveau d'études supérieures, dans ce trio, est de 2,5. Ces chiffres sont respectivement de 62,1%, 38% et 1,8 dans l'ensemble des associations.

Note de lecture : La couleur vert foncé correspond à la valeur maximale de la colonne, la couleur rouge foncé correspond à la valeur minimale de la colonne, et le blanc correspond à une valeur proche de la moyenne globale de la colonne. Les nuances de vert et de rouge permettent de situer chaque valeur par rapport à ces 3 points de référence.

# Partie I : La place des RPT dans les associations

Cette partie dresse un état des lieux de la place des RPT dans le secteur associatif à travers différentes mesures de la présence des RPT dans les associations et de la contribution du secteur à leur intégration. Elle répond aux questions suivantes : quelle est la part des RPT dans les différentes instances des associations ? Quelle est la perception des associations du niveau de leur contribution à l'intégration des RPT ? Quelles sont les actions et activités menées en faveur de leur intégration ? Souhaitent-elles en faire davantage ? Enfin, un dernier chapitre caractérise les associations selon ces différents niveaux d'implication.

## Chapitre 1 : La participation des RPT au sein des associations

Ce chapitre décrit la participation des RPT<sup>24</sup> à la vie associative au Luxembourg. Cette description est guidée par les principaux types de rôles au sein des associations, tels que : (i) le comité/conseil d'administration (président, secrétaire ou trésorier), (ii) les bénéficiaires, (iii) les bénévoles et (iv) les salariés. Le chapitre décrit chacun de ces points séparément, et conclut par la création d'un indicateur synthétique de la contribution dite objective des associations à l'intégration des RPT.

### 1. La participation des RPT au conseil d'administration

**Moins d'une association sur dix (9%) est présidée par un RPT** (cf. Tableau 5). A titre de comparaison, 9% de la population résidente est de nationalité RPT<sup>25</sup>. Des divergences notables sont à relever dans les **activités interculturelles (30%)**, l'éducation (20%), la religion (20%) et le développement local (18%). Inversement, moins de 5% des associations professionnelles/syndicales, des associations actives dans les loisirs, la philanthropie, les sports et la santé ont un président né dans un pays tiers. Les associations dont au moins un responsable du trio (Président-Secrétaire-Trésorier) est RPT sont également peu nombreuses (13%), avec des exceptions dans les domaines des activités interculturelles (44%), de l'éducation (29%) et de la religion (26%).

Comme point de comparaison, **près de trois quarts (72%) des associations sont présidées par une personne née au Luxembourg**. Les associations dont les **trois responsables sont tous luxembourgeois** sont également majoritaires (57% de l'ensemble des associations), en particulier dans le domaine de la philanthropie (70%) et des loisirs (67%).

---

<sup>24</sup> Un·e ressortissant·e d'un pays tiers est une personne étrangère ayant la nationalité d'un pays non membre de l'Union européenne des 27.

<sup>25</sup> Source : Statec, au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**Tableau 5 : Pays de naissance des 3 principaux membres du conseil d'administration (président, secrétaire et trésorier)**

Domaine d'activité principal	Pays de naissance du président		Pays de naissance du Président, secrétaire et trésorier		Nombre de membres nés :	
	Pays tiers (%)	Lux. (%)	Au moins un membre né dans un pays tiers (%)	Tous nés au Lux. (%)	dans un pays tiers	au Lux.
Culture	8,4	74,2	11,4	60,3	0,2	2,2
Sports	4,5	79,3	9,1	58,1	0,1	2,3
Loisirs	3,5	80,0	6,0	66,5	0,1	2,4
Education	20,4	58,1	28,6	44,8	0,5	1,8
Santé	4,8	75,9	9,6	50,6	0,1	2,1
Action sociale	8,5	76,5	11,8	59,6	0,2	2,3
Environnement	6,7	71,0	8,1	59,0	0,1	2,3
Développement local	17,9	60,7	25,0	42,9	0,4	1,8
Défense droits	7,1	69,6	10,7	56,4	0,1	2,2
Philanthropie/Bénévolat	4,0	86,0	6,0	70,2	0,1	2,4
Religion	20,0	49,3	26,4	43,7	0,5	1,6
Ass. prof.-synd.	2,7	74,7	5,3	59,4	0,1	2,2
Act. internat. /intercult.	30,0	37,1	44,3	24,3	0,8	1,2
Autres domaines	5,5	70,7	7,6	61,6	0,2	2,2
<b>Moyenne</b>	8,7	72,2	13,0	56,7	0,2	2,2

Guide de lecture : en moyenne, 30% des associations dont les activités sont internationales ou interculturelles sont présidées par une personne née dans un pays tiers, c'est le cas de 2,7% des associations professionnelles ou syndicales. La part d'associations avec un président né au Luxembourg y est respectivement de 37,1% et 74,7%. 44,3% des associations internationales ou interculturelles ont un comité composé d'au moins un membre né dans un pays tiers alors que dans 24,3% des cas, ils sont tous nés au Luxembourg. En moyenne, 0,8 membres du trio sont nés dans un pays tiers et 1,2 au Luxembourg.

Note de lecture : La couleur vert foncé correspond à la valeur maximale de la colonne, la couleur rouge foncé correspond à la valeur minimale de la colonne, et le blanc correspond à une valeur proche de la moyenne globale de la colonne. Les nuances de vert et de rouge permettent de situer chaque valeur par rapport à ces 3 points de référence.

Une analyse des membres du conseil d'administration par la nationalité plutôt que par le pays de naissance mène à des constats similaires avec toutefois des proportions plus faibles quand on identifie les responsables par leur nationalité : par exemple, la proportion de présidents dont la nationalité est celle d'un pays tiers (6%) est inférieure à la proportion de présidents dont le pays de naissance est un pays tiers (9%). Cette comparaison suggère que l'acquisition de la nationalité est présente parmi les responsables dans le milieu associatif.

## 2. La participation des RPT parmi les bénéficiaires

La présence des RPT parmi les bénéficiaires des activités des associations est limitée. En effet, presque une association sur deux (42%) ne compte pas de RPT (ou pratiquement pas) parmi ses bénéficiaires, et deux tiers des associations ont moins de 20% de RPT parmi leurs

bénéficiaires<sup>26</sup>. A titre de comparaison, plus de deux tiers des associations<sup>27</sup> ont plus de 20% de personnes nées au Luxembourg parmi leurs bénéficiaires.

**Tableau 6 : Participation des RPT parmi les bénéficiaires des associations**

Répartition des associations selon le <u>lieu de naissance</u> de leurs bénéficiaires			Répartition des associations selon le <u>lieu de résidence</u> de leurs bénéficiaires			
Proportion de bénéficiaires	Nés au Lux.	Nés dans un pays tiers	Proportion de bénéficiaires	Résident dans le canton de l'ASBL	Résident ailleurs au Lux.	Résident hors de l'UE27
<b>0% ou presque</b>	8,2	<b>42,3</b>	<b>0% ou presque</b>	9,4	15,1	<b>71,3</b>
<b>Moins de 20%</b>	9,3	23,8	<b>Moins de 20%</b>	13,6	25,3	5,3
<b>Entre 20% et 40%</b>	9,2	5,2	<b>Entre 20% et 40%</b>	11,3	15,8	1,5
<b>Entre 40% et 60%</b>	15,5	2,1	<b>Entre 40% et 60%</b>	11,4	11,1	0,4
<b>Entre 60% et 80%</b>	17,8	1,8	<b>Entre 60% et 80%</b>	11,7	7,9	0,6
<b>Plus de 80%</b>	<b>28,0</b>	6,3	<b>Plus de 80%</b>	<b>25,0</b>	10,8	4,8
<b>Ne sait pas</b>	12,1	18,5	<b>Ne sait pas</b>	17,6	13,9	16,2
<b>Total</b>	100,0	100,0	<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0

Guide de lecture : 8,2% des associations n'ont pratiquement pas de bénéficiaires nés au Luxembourg, tandis que 28% des associations ont plus de 80% de bénéficiaires nés au Luxembourg. 42,3% des associations n'ont pratiquement pas de bénéficiaires nés dans un pays tiers, tandis que 6,3% des associations ont plus de 80% de bénéficiaires nés dans un pays tiers.

Les 793 associations (42%) qui n'ont pas de bénéficiaires RPT sont pour la plupart actives dans les domaines de la culture (37%), du sport (21%) et de la récréation et du loisir (11%). Les 447 associations qui ont peu de RPT, c'est-à-dire un nombre non négligeable mais moins de 20% de l'ensemble de leurs bénéficiaires, sont principalement actives dans les domaines de la culture (34%) et du sport (29%).

119 associations (6% de notre échantillon) ont presque exclusivement des RPT comme bénéficiaires (plus de 80% de bénéficiaires RPT). Ces associations opèrent dans les domaines de l'éducation (24%), de la culture (19%), des activités internationales et interculturelles (16%) et de l'action sociale (15%).

Seulement 11% des associations déclarent avoir des DPI ou des BPI parmi leurs bénéficiaires. Parmi les 89% restants, 68% déclarent ne pas en avoir alors que 21% ne savent pas si ce profil existe parmi leurs bénéficiaires.

Enfin, le lieu de résidence des bénéficiaires est majoritairement le Luxembourg, et plus particulièrement le canton même de l'association alors que 7%<sup>28</sup> des associations ont une proportion significative (au moins 20%) de bénéficiaires vivant dans un pays tiers.

<sup>26</sup> 42%+24%.

<sup>27</sup> 9%+16%+18%+28%.

<sup>28</sup> 1,5%+0,4%+0,6%+4,8%.

### 3. La participation des RPT parmi les bénévoles

Parmi les 1876 associations répondantes, 87% déclarent avoir des bénévoles, les autres n'en ont soit pas du tout (10%), soit ne savent pas si elles en ont (3%).

La présence des RPT parmi les bénévoles des associations est quant à elle très faible. Cette faible participation s'observe à deux niveaux (cf. Tableau 7). Premièrement, plus d'une association sur deux (54%) n'a aucun bénévole RPT et seulement 14% des associations affirment avoir au moins un bénévole RPT. Par contre, 60% des associations ont au moins un bénévole né au Luxembourg. Deuxièmement, quand les associations ont des bénévoles RPT, leur nombre est très limité : 9% des associations ont au plus 3 bénévoles RPT, 2% en ont entre 4 et 6, et 2,4% en ont plus de 6. A titre de comparaison, les bénévoles nés au Luxembourg sont nettement plus nombreux. Par exemple, une association sur trois compte plus de 6 bénévoles nés au Luxembourg.

Le nombre d'associations qui ne connaissent pas le pays de naissance de leurs bénévoles est assez élevé. Une association sur quatre n'est pas en mesure d'évaluer le nombre de bénévoles nés au Luxembourg, et cette proportion approche le tiers concernant les bénévoles nés dans un pays tiers.

**Tableau 7 : Participation des RPT parmi les bénévoles des associations**

Nombre de bénévoles	Nés au Lux.	Nés dans un pays tiers
<b>0 bénévole</b>	16,0	<b>53,8</b>
<b>1 à 3</b>	13,0	9,1
<b>4 à 6</b>	13,7	2,1
<b>7 à 10</b>	12,6	1,0
<b>11 à 15</b>	7,7	0,4
<b>16 à 20</b>	3,7	0,5
<b>21 à 50</b>	6,8	0,4
<b>51 à 100</b>	2,0	0,1
<b>100 et plus</b>	0,3	0,0
<b>Ne sait pas</b>	<b>24,2</b>	<b>32,6</b>
<b>Total</b>	100,0	100,0

Guide de lecture : 16 % des associations n'ont aucun bénévole né au Luxembourg, 53,8% des associations n'ont aucun bénévole né dans un pays tiers.

### 4. La participation des RPT parmi les salariés des associations

Le salariat n'est pas très répandu au sein des associations. Une association sur quatre emploie au moins un salarié. En désagrégeant les salariés par pays de naissance, il apparaît que 13% des associations emploient au moins un salarié né au Luxembourg, et 5% des associations emploient au moins un salarié né dans un pays tiers. Parmi ces dernières (94 associations), 75% emploient entre 1 et 3 salariés.

**Tableau 8 : Participation des RPT parmi les salariés des associations**

Nombre de salariés	Nés au Lux.	Nés dans un pays tiers
0 salarié	84,5	91,0
1 à 3	7,9	3,8
4 à 6	1,6	0,3
7 à 10	1,0	0,5
11 à 15	0,5	0,2
16 à 20	0,4	0,1
21 à 50	0,8	0,1
51 à 100	0,2	0,0
Plus de 100	0,2	0,1
Ne sait pas	3,0	4,0
<b>Total</b>	100,0	100,0

Guide de lecture : 84,5 % des associations n'ont aucun salarié né au Luxembourg.

## 5. Un indicateur synthétique de la participation des RPT dans les associations

Comme nous l'avons détaillé dans ce chapitre, il existe quatre rôles importants dans la vie et l'organisation des associations : (i) le conseil d'administration, (ii) les bénéficiaires, (iii) le bénévolat et (iv) le salariat. **Dans ces quatre dimensions, il apparaît que les RPT sont globalement peu, voire très peu représentés.**

Afin de synthétiser l'implication des RPT qui tient compte de la **diversité des interactions**, nous avons créé un indicateur synthétique basé sur la présence d'un (ou de plusieurs) RPT dans chacune de ces quatre dimensions. Notre indicateur possède trois niveaux :

- il vaut **0** si l'association n'implique aucun RPT, et ce dans aucun des 4 rôles précités ;
- il vaut **1** si l'association implique un (ou plusieurs) RPT dans un seul des 4 rôles, quel qu'il soit ;
- il vaut **2** si l'association implique un (ou plusieurs) RPT dans au moins 2 des 4 rôles.

Le tableau 9 reprend la répartition des associations enquêtées selon ces différents niveaux d'interactions :

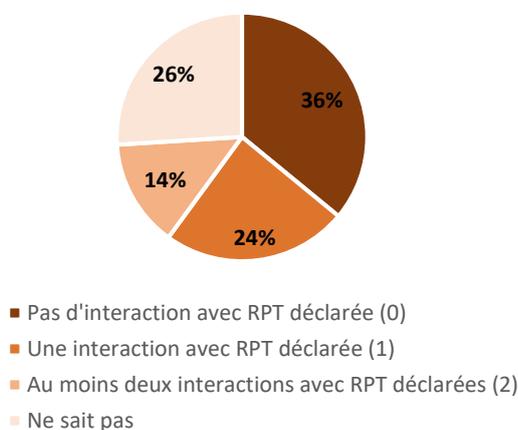
- **Plus d'un tiers** des associations (36%) déclare n'avoir **aucune interaction** avec les RPT, soit une **contribution objective nulle** à l'intégration des RPT.
- **Un quart** (24%) des associations déclare avoir **une seule interaction**, soit une **contribution objective moyenne**.
- **14%** des associations ont **au moins 2 interactions** avec les RPT, soit une **contribution objective élevée**.

- **Un quart** des associations (26%) a une **implication indéterminée** avec les RPT, c'est-à-dire qu'elles ont déclaré pour les 4 rôles ne pas savoir si elles interagissaient avec des RPT.

**Tableau 9 : Répartition des associations selon l'indicateur synthétique de participation des RPT dans les associations**

Indicateur synthétique de participation des RPT	Nombre d'associations	Pourcentage
Pas d'interaction avec RPT déclarée (0)	669	35,7
Une interaction avec RPT déclarée (1)	454	24,2
Au moins deux interactions avec RPT déclarées (2)	272	14,5
Ne sait pas	481	25,6
<b>Total</b>	<b>1876</b>	<b>100,0</b>

Indicateur synthétique de participation des RPT



Cet indicateur capture des éléments objectifs permettant de caractériser la contribution des associations à l'intégration des RPT en leur sein.

## Chapitre 2 : La contribution des associations à l'intégration des RPT : le point de vue des associations

Le questionnaire d'enquête a permis de recueillir une autoévaluation du niveau de la contribution de l'association à cinq sujets de société du Vivre-ensemble au Luxembourg. Les sujets cités sont (1) Vivre-ensemble, (2) intégration des ressortissants de l'UE27, (3) intégration des ressortissants de pays tiers (RPT), (4) lutte contre le racisme et (5) lutte contre les inégalités socioéconomiques.

### 1. Au sujet du Vivre-ensemble

Sur une échelle de 0 à 10, le sujet auquel les associations considèrent contribuer le plus concerne le Vivre-ensemble (6,8), alors que **l'intégration des RPT est le sujet auquel les associations considèrent en moyenne contribuer le moins (4,4)** (cf. Tableau 10).

**Tableau 10 : Contribution moyenne au Vivre-ensemble et aux autres sujets liés à l'intégration par domaine d'activité principal**

Domaine d'activité principal	Contribution moyenne (échelle de 0 à 10) à :					Contribution à l'intégration des RPT (%)	
	Vivre-ensemble	Intégr. UE27	Intégr. RPT	Lutte racisme	Lutte inégalités	Null (score 0)	Maximale (score 10)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Culture	7,3	5,6	4,7	5,4	4,8	20,6	15,4
Sports	7,5	6,8	5,8	6,7	5,5	13,8	19,3
Loisirs	7,5	5,0	3,6	5,3	3,8	30,5	9,0
Education	5,3	4,1	3,8	5,0	5,1	33,1	10,8
Santé	5,6	3,5	3,1	4,4	4,4	37,3	7,2
Action sociale	6,7	5,5	5,1	6,1	6,7	20,9	19,0
Environnement	5,7	3,5	2,9	2,9	3,2	40,3	9,7
Développement local	7,3	4,0	4,6	4,1	5,2	32,1	21,4
Défense droits	6,0	3,4	2,9	4,8	4,2	46,4	7,1
Philanthropie/Bénévolat	7,1	3,7	3,4	4,9	4,7	36,0	8,0
Religion	7,4	6,0	5,7	7,0	5,5	15,1	21,9
Assoc. prof.-synd.	4,6	3,3	2,5	3,7	3,9	46,7	4,0
Act. internat. /intercult.	5,5	3,2	3,9	6,0	6,4	37,1	8,6
Autres domaines	6,1	4,5	3,8	5,1	3,9	34,8	15,2
<b>Moyenne</b>	6,8	5,1	4,4	5,5	4,9	26,2	14,0

Guide de lecture : En moyenne, sur une échelle allant de 0 à 10, les associations sportives estiment à 5,8 leur niveau de contribution à l'intégration des RPT contre 2,5 pour les associations professionnelles ou syndicales. Pour les premières, 13,8% estiment un niveau de contribution nul et 19,3% un niveau de contribution maximal.

Note de lecture : La couleur vert foncé correspond à la valeur maximale de la colonne, la couleur rouge foncé correspond à la valeur minimale de la colonne, et le blanc correspond à une valeur proche de la moyenne globale de la colonne. Les nuances de vert et de rouge permettent de situer chaque valeur par rapport à ces 3 points de référence.

Une analyse désagrégée par domaine d'activité principal montre que les associations actives dans certains domaines, tels que **la religion, le sport, la culture et l'action sociale**, considèrent contribuer **plus que la moyenne globale à l'ensemble de ces cinq sujets de société**. A contrario, les associations professionnelles et syndicales, ainsi que celles liées à la défense des droits, à l'environnement et à la santé considèrent contribuer moins que la moyenne globale à l'ensemble des objectifs d'intégration. Enfin, certains types d'associations semblent plus spécialisés sur certains sujets. Par exemple, les associations impliquées dans les loisirs, le développement local et la philanthropie se considèrent plus impliquées que la moyenne dans le Vivre-ensemble, mais moins que la moyenne sur les autres sujets ; les associations actives dans les activités interculturelles se considèrent plus impliquées que la moyenne dans la lutte contre le racisme et la lutte contre les inégalités socioéconomiques mais moins que la moyenne sur les autres sujets.

## 2. Au sujet de l'intégration des RPT

**Les associations se considérant parmi les plus impliquées dans l'intégration des RPT sont actives dans le domaine du sport (5,8/10), de la religion (5,7), de l'action sociale (5,1), de la culture (4,7) et du développement local (4,6).** Étonnamment, les associations avec des activités internationales et interculturelles (3,9) se considèrent moins impliquées que la moyenne, bien que comme nous l'avons vu, elles ont de loin la plus forte représentativité de RPT au sein de leurs responsables, au contraire du sport et de la culture.

Au-delà de ces scores moyens, comment les scores de cet objectif spécifique sur les RPT sont-ils distribués au sein des domaines d'activité ?

Pour répondre à cette question, nous nous focalisons sur les scores extrêmes (0 et 10). Le Tableau 10 montre, pour chaque domaine d'activité, les proportions d'associations ayant attribué un score de 0 (colonne 6) et un score de 10 (colonne 7) à l'objectif d'intégration des RPT. Près de **26% de l'ensemble des associations ont attribué un score de 0, alors que 14% ont attribué un score de 10**. Le fait que 40% des associations ont attribué un score extrême révèle à lui seul un certain degré de polarisation sur l'engagement en faveur de l'intégration des RPT. Les domaines d'activité ayant le score moyen le plus élevé (dans la colonne 3) sont également ceux qui ont **la plus petite proportion de scores égaux à 0** (moins de 20%) et la plus grande proportion de scores égaux à 10 (plus de 15%), à savoir **le sport, la religion, l'action sociale et la culture**. En dehors de ces quatre domaines d'activité, plus de 30% des associations actives dans les autres domaines ont attribué un score de 0 à l'intégration des RPT, avec des proportions supérieures à 40% pour les associations présentes dans les activités professionnelles et syndicales, la défense de droits, et l'environnement. Ces domaines sont aussi ceux ayant le moins souvent attribué un score de 10 (moins de 10%). Enfin, le développement local est un domaine particulier dans la mesure où les proportions de scores égaux à 0 (32%) et de scores égaux à 10 (21%) sont toutes deux plus élevées que la moyenne globale. Cette dualité suggère qu'il existe une forte hétérogénéité vis-à-vis des RPT dans le domaine du développement local. Il en va de même pour la catégorie résiduelle des « autres domaines ».

A l'instar de l'indicateur synthétique de la participation des RPT, un indicateur de la perception subjective de la contribution à l'intégration des RPT a été construit :

- il vaut 0 si l'association estime, sur une échelle de 0 à 10, contribuer entre 0 et 3 à l'intégration des RPT ;
- il vaut 1 si le score est entre 4 et 7 ;
- il vaut 2 si le score est situé entre 8 et 10.

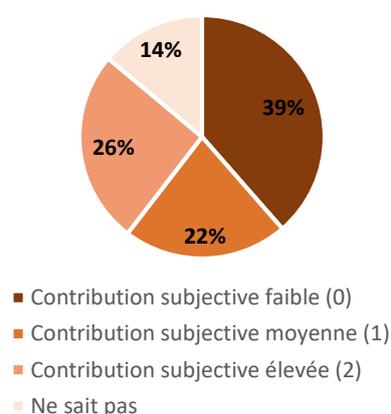
Le tableau 11 reprend la répartition des associations enquêtées selon ces différents niveaux de contribution subjective :

- Plus d'un tiers des associations (39%) estiment avoir une **contribution subjective faible** à l'intégration des RPT.
- Un peu moins d'un quart (22%) estime une **contribution subjective moyenne**.
- Un quart estime (26%) une **contribution subjective élevée**.
- 14% des associations n'ont pas souhaité, ou pas pu, évaluer leur contribution à l'intégration des RPT.

**Tableau 11 : Répartition des associations selon l'indicateur de contribution subjective des associations à l'intégration des RPT**

Indicateur de contribution subjective à l'intégration des RPT	Nombre d'associations	Pourcentage
Contribution subjective faible (0)	725	38,7
Contribution subjective moyenne (1)	415	22,1
Contribution subjective élevée (2)	480	25,6
Ne sait pas	256	13,7
<b>Total</b>	<b>1876</b>	<b>100,0</b>

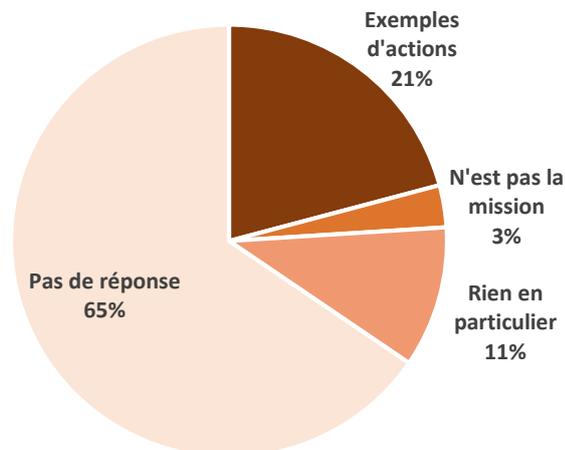
### Indicateur de contribution subjective



## Chapitre 3 : Un focus sur les actions et activités spécifiques des associations en faveur de l'intégration des RPT

Les associations ont été invitées à partager les actions ou activités au sein de leur association qui visent particulièrement l'intégration des RPT. 35% se sont exprimées : 11% pour dire qu'elles n'en ont pas, 3% pour dire que cela ne fait pas partie de leur mission et 21% ont décrit une ou plusieurs activités dédiées.

**Graphique 1 : Répartition des associations en fonction de la mise en place d'actions ou d'activités visant particulièrement l'intégration des RPT**



Les associations les plus enclines à déclarer des actions dédiées (entre autres) à ce public cible sont les associations internationales et interculturelles (32%), les associations culturelles, les associations religieuses et spirituelles ainsi que les associations œuvrant pour l'action sociale (respectivement 25%), puis les associations dans l'éducation et la recherche (24%) et les associations sportives (21%). De l'avis de ces associations, leurs activités sont ouvertes à tous : tout le monde y est le bienvenu et c'est l'objet même de l'association qui rassemble. En nombre, ce sont toutefois les associations culturelles et sportives qui évoquent le plus d'activités d'intégration à l'égard des RPT puisqu'elles sont les plus nombreuses à travers le pays : ces deux domaines couvrent 46% des actions décrites.

Lorsqu'elles décrivent une activité (n=391), c'est dans 86% des cas les actions propres à l'objet de leur association qui sont des facteurs d'intégration (soit 18% de l'ensemble des associations).

*« Jiddereen deen zu Lëtzebuerg wunnt get d'selwecht behandelt; kritt dat selwecht Hëllefsmettel  
ouni Restriktioun. »*

*« Les liens se tissent naturellement mais basés uniquement sur notre intérêt commun. »*

*« We organize cultural and art activities, we participate with cultural activities of different municipality, we help our members with some administrative information like addresses of offices, government websites, electoral information as we receive from other association like CLAE, etc. »*

*« Mår sin eng Chorale a jidereen ass welcome. Eis Lidder sin aus aller Welt a passen bei Jidereen. »*

*« It is part of the faith of our association to be loyal citizens of country where we live. In this respect, we provide education to try to inculcate such moral values in our youth and adults. »*

*« Partage des expériences à travers des moments de vies, grâce à l'intégration des membres fondateurs, à travers des cours d'apprentissage de certaines langues si besoin ; et aide pour remplir des documents ou des rudiments informatiques si besoin ... »*

*« We have a number of non-EU 27 members in our club and are always open to people regardless of their background, ethnicity or country of origin. »*

*« d'Promouvéieren vun den Aktiounen vun den EU Programmer déi mir hei zu Letzebuerg emsetzen - zumols déi Aktiounen wou Ressorissanten aus Drëttlänner kenne matmachen. »*

Lorsque les actions et activités à destination des RPT se détachent de l'objet principal de l'association, on retrouve toutes sortes de soutien :

- des échanges avec d'autres associations pour promouvoir les échanges interculturels (par exemple avec des associations capverdiennes, avec des associations qui accueillent les demandeurs d'asile, en étant membre d'un regroupement d'associations, d'une fédération ou d'une association faitière comme le CLAE,...) ou pour financer des actions menées par d'autres associations visant directement les RPT ;
  - des activités festives et ludiques qui facilitent le Vivre-ensemble ou l'organisation d'échanges/discussions entre membres ... et si possible en plusieurs langues ;
  - par des efforts linguistiques comme par exemple la communication des informations liées à l'association en plusieurs langues, l'échange entre les membres en plusieurs langues, l'échange non verbal ou par la proposition de cours de langues qui ne sont pas toujours inclus dans l'objet même de l'association ;
  - par la collecte de fonds notamment à destination des RPT dans leur pays d'origine grâce à l'organisation d'événements festifs ;
  - par la participation de RPT à la décision que ce soit en tant que responsable, membre ou bénévole ; avec des exemples d'échange de cultures différentes qui permettent d'accéder à un réseau différent et de partager des expériences nouvelles ;
- « Our current treasurer is a Luxembourgish resident from [a third country] with a PhD in IT and we strive welcome members within the international community in Luxembourg. »*
- par le conseil et l'aide aux démarches administratives (fournir des adresses de services publics, expliquer le fonctionnement de la sécurité sociale, ...) et l'information quant à la politique locale et aux élections ;

« Part of our welcome is also to guide the newcomer about the lifestyle and integration into Luxembourg society, its expectations, areas to reside, schools to go and the work ethics to be successful in Luxembourg. »

- par des activités en lien avec les BPI, DPI, réfugiés ;

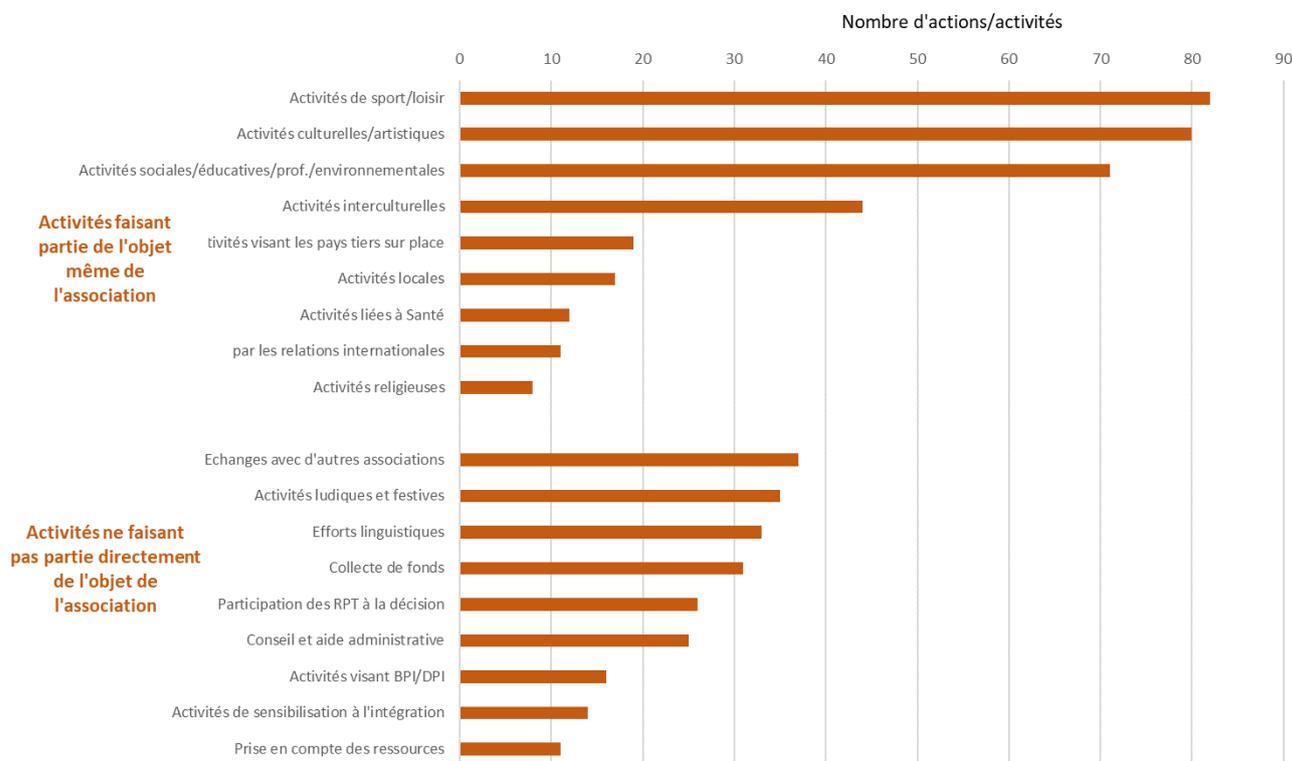
« Nous accompagnons les demandeurs, bénéficiaires et déboutés de la protection internationale dans leurs démarches administratives et dans l'information, la compréhension et la mise en œuvre de leurs droits. Nous organisons également des événements de socialisation avec des résidents luxembourgeois afin de favoriser le vivre-ensemble. »

- par la sensibilisation du grand public à l'aide de conférences, événements d'information sur les questions d'intégration et de lutte contre les discriminations ;

- par la prise en compte du niveau des ressources des adhérents (par exemple, en rendant l'accès des activités gratuite, en mensualisant les cotisations, ...)

« Nous acceptons tout le monde, indépendamment de son origine. Pour les plus précaires nous avons instauré un système de paiement de la cotisation annuelle sur une base mensuelle. Ceci peut donner la possibilité d'accueillir des réfugiés. »

**Graphique 2 : Les actions et activités à destination des RPT**



Guide de lecture : Les activités visant l'intégration des RPT les plus fréquemment décrites sont des activités qui sont l'objet même de l'association et qui sont de nature sportives ou de loisir : 82 activités de ce type ont été décrites ; 37 actions sont des échanges avec d'autres associations pour promouvoir les échanges interculturels.

Enfin, quelques associations ont relevé des **difficultés à interagir avec les RPT**. Sur les 1876 associations répondantes, une seule expérience décevante avec un RPT a été relatée. Seulement six cas de « barrières » à l'entrée pour les RPT ont été signalés. Une association a signalé le besoin, pour les adultes, d'un permis de séjour pour participer aux activités (mais pas nécessaire pour les mineurs). Deux autres associations ont signalé des conditions à satisfaire pour les RPT dans l'obtention d'une autorisation d'établissement ou d'un accès aux institutions européennes (limitant de fait l'accès aux associations qui ciblent spécifiquement ces populations). Enfin, trois associations ont signalé un accès limité à leurs activités aux RPT dans la mesure où les activités requièrent de parler certaine(s) langue(s).

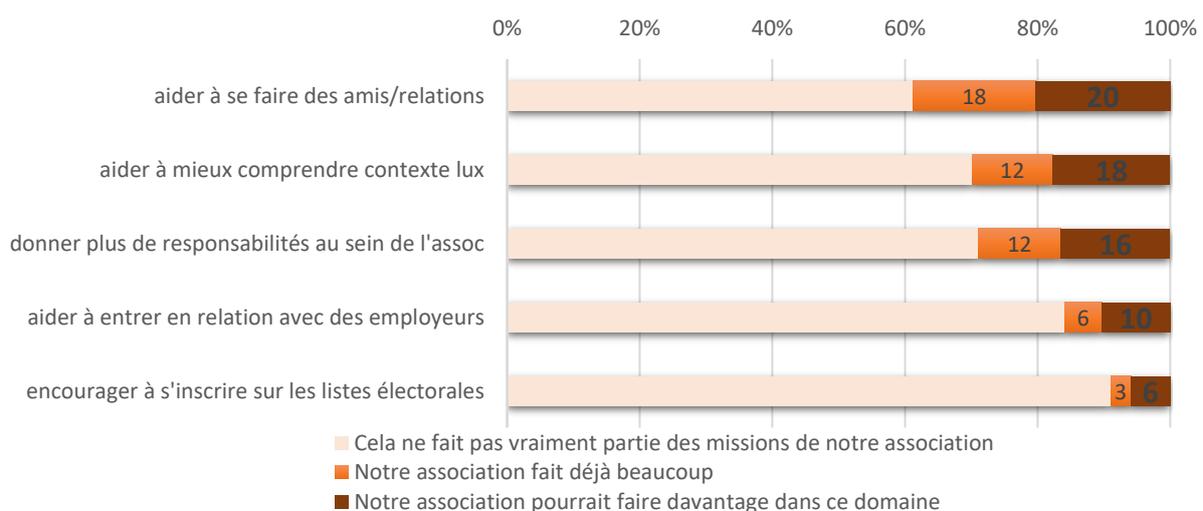
## Chapitre 4 : La propension des associations à s'engager davantage en faveur de l'intégration des RPT

Par leur objet ou leurs activités, les associations peuvent contribuer à des actions qui visent directement ou indirectement les RPT. Un ensemble de ces différents types d'actions a été soumis aux associations afin d'identifier si elles pourraient s'engager davantage dans l'une ou l'autre des actions suivantes :

- aider à mieux comprendre le contexte luxembourgeois (culture, institutions, services publics, ...);
- aider à entrer en relation avec des employeurs potentiels ;
- encourager les personnes éligibles à s'inscrire sur les listes électorales pour les élections communales ;
- aider à se faire des ami(e)s et à développer un réseau de relations sociales au Luxembourg ;
- donner plus de responsabilités au sein de l'association.

Le type d'action dans lequel les associations sont le plus souvent investies ou souhaitent s'investir davantage est l'aspect relationnel/développement de réseau que l'exercice associatif peut apporter à travers les rencontres amicales ou semi-professionnelles (38%) (cf. Graphique 3). Viennent ensuite le souhait d'aider à mieux faire comprendre le contexte luxembourgeois quant à ses institutions, sa culture (30%), ... et le souhait de donner plus de responsabilités au sein de l'association (28%). C'est un peu moins fréquemment que les associations déclarent contribuer ou souhaitent contribuer davantage dans la mise en relation avec des employeurs potentiels (16%) et dans l'encouragement des personnes éligibles à s'inscrire sur les listes électorales pour les élections communales (9%).

**Graphique 3 : La propension à s'engager davantage dans des actions visant l'intégration des RPT par type d'action**



**Champ :** Ne sont pas incluses les réponses « Ne sait pas/Ne se prononce pas » qui concernent environ 15 à 20% de chaque action.

**Guide de lecture :** 20% des associations pourraient s'engager davantage dans l'aide des RPT à se faire des ami(e)s et à développer un réseau de relations sociales au Luxembourg..

Les actions envers les RPT les plus susceptibles d'être encore développées par les associations sont donc le développement de réseau relationnel (20% pourraient s'investir davantage), la transmission de clefs pour mieux comprendre la culture et le contexte luxembourgeois (18%) et le partage de responsabilités au sein de l'association (16%).

Lorsqu'elles pourraient faire davantage (soit 30% de l'ensemble des associations), l'investissement se limite le plus souvent à une seule des actions proposées (44%) ; 30% seraient prêtes à s'investir dans deux types d'actions ; et, à l'opposé, seulement 4% seraient prêtes à s'engager sur les cinq actions proposées.

A l'instar des chapitres précédents sur la participation dite objective des RPT et sur la contribution subjective des associations à l'intégration des RPT, un indicateur synthétique de la **propension à s'engager davantage dans des actions visant l'intégration des RPT** a été créé à partir des cinq types d'actions évoqués :

- il vaut 0 lorsque l'association considère ne pas pouvoir en faire davantage ;
- il vaut 1 lorsqu'elle considère qu'elle pourrait en faire davantage sur une des cinq dimensions ;
- il vaut 2 lorsqu'elle considère qu'elle pourrait en faire davantage sur plus d'une dimension.

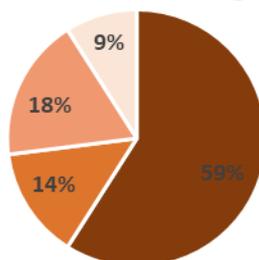
Le tableau 12 reprend la répartition des associations enquêtées selon ces différents niveaux d'engagement potentiel :

- Près de 60% des associations considèrent ne pas pouvoir en faire davantage pour l'intégration des RPT parce que cela ne fait pas vraiment partie de leur mission ou parce qu'elles estiment en faire déjà beaucoup (12% pour ces dernières).
- 15% des associations considèrent pouvoir en faire plus dans 1 seul type d'action.
- 18% des associations considèrent pouvoir en faire davantage dans au moins 2 types d'actions.
- et 9% des associations ne se prononcent pas.

**Tableau 12 : Répartition des associations selon l'indicateur synthétique de la propension à s'engager davantage en faveur de l'intégration des RPT**

Indicateur synthétique de la propension à s'engager davantage en faveur de l'intégration des RPT	Nombre d'associations	Pourcentage
Ne considère pas pouvoir faire davantage pour les RPT (0)	1098	58,5
Considère pouvoir faire davantage dans un seul domaine (1)	271	14,5
Considère pouvoir faire davantage dans plusieurs domaines (2)	336	17,9
Ne sait pas	171	9,1
<b>Total</b>	<b>1876</b>	<b>100,0</b>

Indicateur synthétique de la propension à s'engager davantage en faveur de l'intégration des RPT



- Ne considère pas pouvoir faire davantage pour les RPT (0)
- Considère pouvoir faire davantage dans un domaine (1)
- Considère pouvoir faire davantage dans plusieurs domaines (2)
- Ne sait pas

## Chapitre 5 : Le profil des associations selon leur niveau de contribution à l'intégration des RPT

Nous avons construit trois indicateurs qui montrent successivement l'implication des RPT dans la vie associative au Luxembourg via un point de vue objectif, subjectif, et via le potentiel à en faire davantage dans le futur. Ces trois indicateurs sont basés sur des échelles ordinales valant soit 0, soit 1, soit 2. L'interprétation de ces échelles est immédiate en ce sens que 0 correspond au niveau de contribution le plus faible et 2 au niveau le plus élevé.

L'objet de ce chapitre est de caractériser les associations selon ces trois dimensions de contribution au regard de diverses caractéristiques, telles que leur année de création, leur domaine d'activité, la taille (nombre de bénéficiaires, ressources financières) ou encore leur réseau (formes de collaborations), mais aussi les caractéristiques de leurs membres. Les données sont en annexe 2. Une fois cette analyse réalisée pour chacun des trois indicateurs, nous effectuons une analyse croisée visant à établir s'ils capturent une même réalité, ou si de fortes disparités existent entre eux.

### 1. Le profil des associations selon la participation des RPT

Le niveau moyen de participation des RPT dans la vie associative au Luxembourg est de 0,71. Cette moyenne est mesurée sur 74% des associations enquêtées. Les autres associations (26%) ne savent pas ou ne peuvent pas se prononcer sur le niveau de participation des RPT dans leurs activités.

Les associations qui ont une contribution supérieure à la moyenne sont récentes, elles ont été plus souvent créées entre 2011 et 2015 (0,79) ou entre 2016 et 2022 (0,83).

La participation des RPT est plus importante au sein des associations qui opèrent principalement dans le domaine des activités interculturelles (1,16), de la religion (1,06), de l'éducation (0,98), de l'action sociale (0,88) et du sport (0,79). A l'opposé, elle est moins importante au sein des associations qui opèrent principalement dans les activités professionnelles ou syndicales (0,35) et dans les loisirs (0,39).

La participation des RPT à la vie associative est fortement liée à la taille de l'association telle que mesurée par le nombre de bénéficiaires ou par le montant des ressources annuelles. Le niveau moyen de la participation est de 0,57 au sein des associations qui ont moins de 50 bénéficiaires, 0,75 entre 51 et 200 bénéficiaires et 0,89 lorsqu'il y a plus de 200 bénéficiaires. L'écart de participation entre les associations ayant moins de 50 bénéficiaires et les associations ayant plus de 200 bénéficiaires est de 0,32, soit 45% de la moyenne, un ratio assez élevé. De même, au niveau des ressources, le niveau moyen de la participation est de 0,70 (0,94) au sein des associations qui ont entre 15 000 et 50 000€ (plus de 50 000€) de ressources annuelles. L'écart du niveau d'engagement entre les associations ayant moins de 5 000€ de ressources et les associations ayant plus 50 000€ de ressources est de 0,33, soit 46% de la moyenne, une valeur également assez élevée comparée à la moyenne.

La participation des RPT à la vie associative est liée aux collaborations et aux réseaux des associations. Ainsi les associations ayant déclaré avoir deux collaborations (en dehors des subventions) avec une des multiples instances considérées (instance européenne, Etat/Ministère au Luxembourg, autre Etat étranger/Consulat, commune, entreprise, autre association/fondation, autre instance) ont un niveau de participation supérieur à celui des associations qui n'en ont aucune. Cet écart représente seulement 13% de la moyenne. L'écart devient plus important (soit 62% de la moyenne) lorsque l'on compare les associations qui ont au moins trois sources de collaboration à celles qui n'en ont aucune.

La participation des RPT à la vie associative est en moyenne plus faible au sein des associations qui reçoivent des subventions communales (0,67) par rapport à celles qui n'en reçoivent pas (0,74). Elle est quasi identique que les associations aient ou non une collaboration formelle ou informelle avec la commune (en dehors des subventions) (0,74 vs 0,70). En revanche, elle est plus élevée au sein des associations qui reçoivent des subventions de l'Etat (0,86) par rapport à celles que n'en reçoivent pas (0,66), tout comme elle est plus élevée au sein des associations qui collaborent avec l'Etat (0,91) (en dehors des subventions) par rapport à celles qui ne collaborent pas (0,67).

Les associations sont avant tout gérées par des femmes et des hommes. Un conseil d'administration mixte est lié à une participation des RPT plus élevée (0,75 vs 0,65). Aussi plus le nombre de membres du conseil d'administration ayant suivi des études supérieures est élevé, plus la participation des RPT à l'association est élevée (respectivement 0,43 puis 0,66 et 0,91 selon qu'il y ait 0, 1-2 ou 3 membres ayant suivi des études supérieures). Enfin, la participation des RPT à la vie associative est plus élevée au sein des associations pour lesquelles la langue principale d'activité est l'anglais (1,37), le portugais (1,13) et le français (0,99) comparé au luxembourgeois (0,47) ou à l'allemand (0,51). Nationalité et langue étant fortement liées, la participation des RPT est toutefois la plus élevée (1,45) dans les associations où la langue véhiculaire est une langue autre que celles énumérées (LU, FR, DE, PT, EN), sans doute celle en lien avec le pays de naissance des RPT.

## 2. Le profil des associations selon leur contribution subjective à l'intégration des RPT

Le niveau moyen de l'autoévaluation de la contribution des associations en faveur de l'intégration des RPT est de 0,85. Cette moyenne est mesurée sur 86% des associations enquêtées, les autres associations (14%) ne sachant pas ou ne pouvant pas se prononcer sur cette autoévaluation.

Les associations les plus anciennes sont celles qui estiment contribuer le plus : la contribution moyenne est de 0,99 au sein des associations créées avant 1980 (0,89 pour celles créées entre 1981 et 1990) et est donc supérieure à la moyenne générale.

La contribution subjective à l'intégration des RPT est élevée au sein des associations dont l'activité principale est le sport (1,16), la religion (1,07), l'action sociale (0,99) ou le développement local (0,96). A l'opposé, c'est dans les associations professionnelles et

syndicales (0,46) que cette contribution est la plus faible. Les associations dont l'activité principale est la défense des droits (0,53), l'environnement (0,54), et la santé (0,57) ont aussi une autoévaluation bien en dessous de la moyenne générale.

La contribution subjective à l'intégration des RPT n'est pas fortement liée à la taille de l'association telle que mesurée par le nombre de bénéficiaires ou par le montant des ressources annuelles. Le niveau moyen est de 0,77 au sein des associations qui ont moins de 50 bénéficiaires (0,89 et 0,92 pour celles ayant respectivement entre 51 et 200 bénéficiaires et plus de 200 bénéficiaires). L'écart du niveau d'engagement subjectif entre les associations ayant moins de 50 bénéficiaires et les associations ayant plus de 200 bénéficiaires est de 0,15 soit 18% de la moyenne générale. En revanche, au niveau des ressources, le niveau moyen de la contribution est de 0,74 au sein des associations qui ont moins de 5 000€ et un peu plus de 0,90 au-delà de 5 000€ de ressources annuelles. L'écart du niveau d'engagement entre les associations ayant moins de 5 000€ de ressources et les associations ayant plus 50 000€ est de 0,20, soit 24% de la moyenne, une valeur assez élevée comparée à la moyenne générale.

Les collaborations et le réseautage sont liés à cette autoévaluation. Ainsi les associations ayant déclaré avoir au moins deux collaborations (en dehors des subventions) avec une des multiples instances considérées<sup>29</sup> ont un niveau de contribution subjective en faveur de l'intégration des RPT supérieur de 38% par rapport aux associations qui n'en ont pas. Cet écart (0,29) représente 35% de la moyenne et est relativement élevé. L'écart est également élevé (40%) lorsque l'on compare les associations qui ont au moins trois sources de collaboration à celles qui n'en ont pas. De même, les associations qui collaborent (en dehors des subventions) avec la commune (0,99) ou qui collaborent avec l'Etat (0,96) ont une autoévaluation de leur contribution plus élevée que le groupe des associations qui ne collaborent respectivement avec aucun de ces deux niveaux de pouvoir. Le phénomène est le même avec la perception de subventions : les associations qui reçoivent des subventions communales (0,94) ou des subventions de l'Etat (1,04) ont également un niveau d'autoévaluation plus élevé.

A l'inverse du lien entre la participation des RPT et la mixité du conseil d'administration, les associations dont les trois membres principaux sont des hommes estiment plus souvent contribuer à l'intégration des RPT (0,90 quand ils sont trois et 0,77 quand ils sont 0 ou 1). Le lien avec le niveau d'études supérieures est toutefois le même : plus le nombre de membres avec des études supérieures est élevé, plus la contribution subjective est élevée (0,90 quand ils sont trois et 0,73 quand il n'y en a aucun). Enfin, des différences de contribution s'observent en fonction de la langue véhiculaire : les associations utilisant principalement la langue allemande s'estiment les moins contributives (comme constaté pour l'indicateur objectif) (0,56) et les associations en langue anglaise, celles qui s'estiment le plus souvent contribuer fortement à l'intégration des RPT (1,10).

---

<sup>29</sup> Les instances considérées sont les suivantes : instance européenne, Etat/Ministère au Luxembourg, autre Etat étranger/Consulat, commune, entreprise, autre association/fondation, autre instance.

### 3. Le profil des associations selon leur propension à s'engager davantage en faveur de l'intégration des RPT

Le niveau moyen de la propension des associations à s'investir davantage pour les RPT est de 0,55. Cette moyenne est mesurée sur 91% des associations enquêtées, les autres associations (9%) ne sachant pas ou ne pouvant pas se prononcer.

Les associations les plus récentes sont les plus enclines à souhaiter s'investir davantage : la contribution moyenne est de 0,67 au sein des associations créées entre 2016 et 2021 (et de 0,60 pour celles créées entre 2011 et 2015) et est supérieure à la moyenne générale.

La propension à s'engager davantage concerne surtout les associations dont l'objet est le développement local (0,74), les activités internationales et interculturelles (0,72), l'action sociale (0,71), la religion/spiritualité (0,71). A l'opposé, c'est le domaine de la Santé qui estime avoir le moins de marge de développement (0,28), notamment parce que cela n'est pas leur mission. Les associations professionnelles et syndicales (0,31), sportives (0,45) et de loisirs (0,46) ont aussi une faible propension à s'engager davantage parce qu'elles estiment que ce n'est pas leur mission (entre 50% et 70%) mais aussi parce qu'elles estiment en faire déjà beaucoup (notamment les associations sportives : 21%).

La volonté de s'engager davantage en faveur de l'intégration des RPT n'est pas fortement liée à la taille de l'association (mesurée par le nombre de bénéficiaires ou le montant des ressources annuelles). Le niveau moyen de la propension à en faire davantage est de 0,50 au sein des associations qui ont moins de 50 bénéficiaires (0,58 entre 51 et 200 bénéficiaires et 0,61 lorsqu'il y a plus de 200 bénéficiaires). L'écart entre les associations ayant moins de 50 bénéficiaires et les associations ayant plus de 200 bénéficiaires est de 0,11, soit 20% de la moyenne, un ratio pas très élevé. De même, au niveau des ressources, le niveau moyen de propension à s'engager davantage est de 0,58 au sein des associations qui ont entre 15 000 et 50 000€ de ressources annuelles (0,64 pour celles ayant plus de 50 000€). L'écart du niveau d'engagement entre les associations ayant moins de 5 000€ de ressources et les associations ayant plus 50 000€ de ressources est de 0,11, une valeur assez faible comparée à la moyenne.

En revanche, les collaborations et le réseautage sont liés au souhait d'en faire davantage. Ainsi les associations ayant déclaré avoir une collaboration (en dehors des subventions) avec une des multiples instances considérées<sup>30</sup> ont un niveau de propension à en faire davantage supérieur de 26% au niveau d'engagement des associations qui n'en ont pas. Cet écart (0,12) équivaut à 22% de la moyenne. Il monte à 66% lorsque qu'il y a au moins trois sources de collaboration. De même, les associations qui collaborent (en dehors des subventions) avec la commune (0,64) ou qui collaborent avec l'Etat (0,65) ont une propension à s'engager davantage en faveur de l'intégration des RPT plus élevée que celles qui ne collaborent respectivement avec aucun de ces deux niveaux de pouvoir. Et, en particulier, les associations auxquelles l'administration communale prête une salle ou qui bénéficient d'une mise en réseau avec d'autres associations via la commune sont encore plus enclines à vouloir s'investir

---

<sup>30</sup> Les instances considérées sont les suivantes : instance européenne, Etat/Ministère au Luxembourg, autre Etat étranger/Consulat, commune, entreprise, autre association/fondation, autre instance.

davantage. Enfin, les associations qui reçoivent des subventions communales (0,62) ou des subventions de l'Etat (0,59) ont un niveau d'engagement en faveur de l'intégration des RPT plus élevé que celles qui ne reçoivent pas de subventions de ces deux niveaux de pouvoir.

Outre les caractéristiques structurelles et de gestion de l'association, le souhait d'en faire davantage est lié aux caractéristiques des individus qui font l'association, et notamment les membres du conseil d'administration (CA) : à nouveau, plus le nombre de ses trois principaux membres avec un enseignement du Supérieur est élevé, plus le souhait de s'investir davantage est élevé (0,65 vs 0,39). Lorsque les membres du CA sont eux-mêmes RPT (13% des associations ont au moins un des trois membres principaux qui est RPT), le souhait de s'engager davantage pour l'intégration des RPT est très élevé et il est d'autant plus élevé que le nombre de membres RPT augmente. Lorsqu'il n'y a aucun membre RPT parmi les trois membres principaux du CA, 30% des associations souhaitent s'engager plus, cette part monte à 43% lorsqu'il y en a qu'un, à 51% lorsqu'il y en a deux et à 75% lorsqu'il y en a trois. Lorsque plus précisément, c'est le président qui est d'origine RPT (9% des associations), près de 60% des associations sont prêtes à s'investir davantage. Le souhait de s'investir davantage est donc renforcé quand, en plus du président, un-e secrétaire ou un-e trésorier-ère est d'origine RPT.

En lien avec la présence d'acteurs RPT, les associations dans lesquelles la langue la plus utilisée est une langue autre que celles citées (LU, FR, DE, PT, EN) sont les plus disposées à en faire davantage (1,17) ainsi que celles où l'on parle le plus fréquemment portugais (0,75) ou anglais (0,65) ou français (0,62). Celles où l'on parle surtout luxembourgeois estiment moins souvent pouvoir en faire davantage (0,49).

#### 4. Le profil des associations selon leurs contributions croisées : liens entre les trois indicateurs

L'analyse détaillée des indicateurs précédente illustre la captation de réalités différentes d'une certaine mesure de la contribution du secteur associatif à l'intégration des RPT. Par exemple, parmi les cinq plus gros domaines d'activité, c'est-à-dire avec plus de 100 associations enquêtées, le classement de ces domaines selon leur niveau de contribution à l'intégration des RPT est différent selon le type d'indicateur retenu :

- sur la base de la mesure objective : ① Education, ② Action sociale, ③ Sport, ④ Culture, ⑤ Loisirs ;
- sur la base de l'autoévaluation : ① Sport, ② Action sociale, ③ Culture, ④ Education, ⑤ Loisirs ;
- sur la base du potentiel d'engagement : ① Action sociale, ② Culture, ③ Education, ④ Loisirs, ⑤ Sport.

La différence entre ces classements suggère que la perception de contribution à l'intégration des RPT dans de nombreux domaines d'activité n'est pas homogène et dépend de la perspective considérée. Les associations sportives par exemple considèrent qu'elles ont une forte contribution à l'intégration des RPT (1,16 en moyenne, moyenne la plus élevée) alors que le niveau de participation des RPT aux activités des associations sportives n'est pas le plus élevé.

Pour mieux observer les liens entre les trois indicateurs, une analyse préalable<sup>31</sup> des deux indicateurs subjectifs (cf. Tableau 13) montre que beaucoup d'associations (372 soit 31%) ont à la fois une autoévaluation faible et une propension à s'engager davantage nulle. Les autres combinaisons pertinentes sont : une contribution subjective élevée mais une propension à s'engager davantage nulle (184 soit 16%) ; une contribution moyenne et une propension à en faire davantage nulle (146 soit 12%) ; et finalement à la fois une forte contribution subjective et une forte propension à s'engager davantage (sur plus de deux domaines d'action) (112 soit 10%).

**Tableau 13 : Répartition des associations selon le niveau de contribution subjective et la propension à s'engager davantage en faveur de l'intégration des RPT**

		Propension à s'engager davantage en faveur de l'intégration des RPT			Total
		0	1	2 ou plus	
Contribution subjective à l'intégration des RPT	Faible	372	73	58	503
	Moyenne	146	57	95	298
	Elevée	184	71	112	367
Total		702	201	265	1168

Guide de lecture : 372 associations (soit 31% de l'ensemble des associations s'étant prononcées sur les deux questions) considèrent avoir une contribution faible à l'intégration des RPT et ne pas pouvoir en faire davantage.

Le graphique 4 ci-dessous complète le Tableau 13 avec le troisième indicateur en distinguant par les couleurs le niveau d'interaction dit objectif avec les RPT. Ainsi la grande majorité (69%) des associations qui ont à la fois une faible autoévaluation et propension à s'engager davantage, n'ont aucune interaction avec les RPT (cf. points rouges de la sphère en bas à gauche du graphique). De plus, seuls 9% de ces associations ont plus de deux types d'interactions avec les RPT en leur sein (cf. points verts de la sphère en bas à gauche du graphique). Ce groupe est donc constitué des associations pour lesquelles, a priori, seul un facteur externe pourrait enclencher une dynamique en faveur de l'intégration des RPT.

Un peu moins du tiers (31%) des associations qui ont à la fois une autoévaluation élevée et un potentiel d'investissement faible (aucun domaine), n'ont aucune interaction avec les RPT (cf. points rouges de la sphère en bas à droite du graphique). Ces associations n'ont visiblement pas une perception cohérente du lien entre leurs activités et l'implication des RPT. Les données ne montrent aucune base objective de l'autoévaluation élevée de la contribution à l'intégration des RPT au sein de ces associations. Elles devraient être davantage sensibilisées sur les actions effectives à mettre en place en faveur de l'intégration des RPT.

En revanche, environ le cinquième (22%) des associations qui ont à la fois une autoévaluation élevée et un potentiel d'investissement faible (aucun domaine) ont plus de deux types d'interactions avec les RPT (cf. points verts de la sphère en bas à droite du graphique). Il

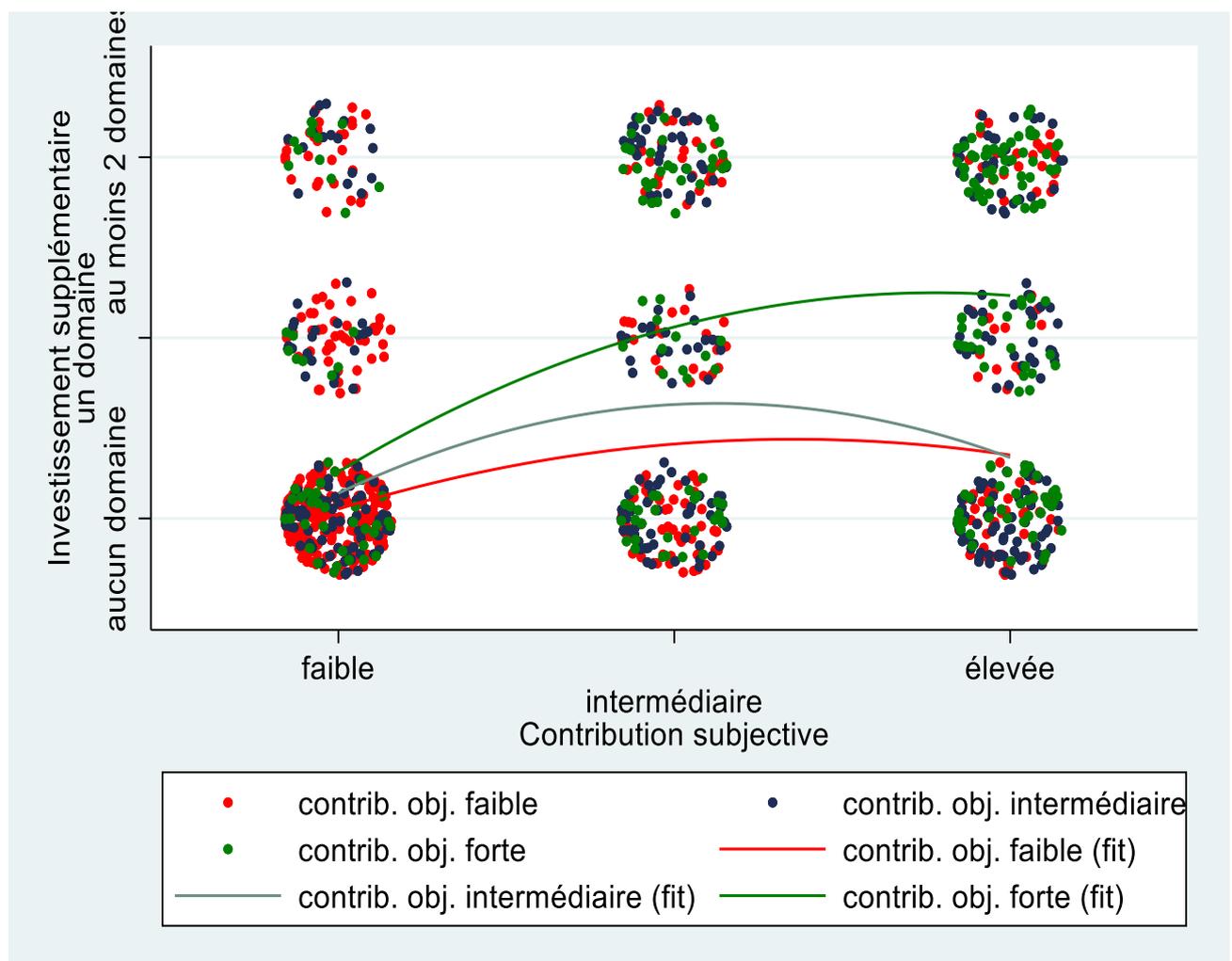
<sup>31</sup> Au total, 1168 associations (62% de l'ensemble des associations répondantes) ont des indicateurs clairement définis et pertinents, à savoir, prennent l'une ou l'autre des valeurs 0, 1 ou 2.

s'agirait ici principalement des associations qui estiment qu'elles en font déjà beaucoup pour les RPT.

On observe que 48% des associations qui ont à la fois une autoévaluation élevée et un potentiel d'investissement élevé (2 domaines ou plus) ont plus de deux types d'interactions avec les RPT (cf. points verts de la sphère en haut à droite du graphique). Ce sont des associations qui, bien que déjà actives en faveur de l'intégration des RPT, souhaitent en faire davantage. Elles constituent une cible privilégiée si l'on souhaite accélérer les interactions entre les associations et les RPT.

Le cinquième (22%) des associations qui ont à la fois une autoévaluation élevée et un potentiel d'investissement élevé (2 domaines ou plus), n'ont aucune interaction avec les RPT (cf. points rouges de la sphère en haut à droite du graphique). Il s'agit ici encore des associations qui ne disposent pas de bases objectives pour l'autoévaluation élevée mais qui détiennent des leviers d'actions en faveur de l'intégration des RPT.

**Graphique 4 : Niveau d'interaction des RPT selon l'autoévaluation de la contribution et la propension à s'engager davantage**



Guide de lecture : La grande majorité (69%) des associations qui ont à la fois une faible contribution subjective et propension à s'engager davantage (aucun domaine d'investissement supplémentaire), n'ont aucune interaction avec les RPT (cf. points rouges de la sphère en bas à gauche du graphique).

## Partie 2 : Les leviers pour favoriser la contribution des associations à l'intégration des RPT

Cette partie commence par décrire le degré de connaissance des associations quant aux dispositifs existant au niveau national en faveur de l'intégration des RPT puis enchaîne sur les actions au niveau communal en faveur du Vivre-ensemble. Elle décrit ensuite les besoins et difficultés rencontrés par les associations en vue de s'investir et d'impliquer davantage les RPT, et se termine par l'analyse d'un moyen de communication visant à stimuler ces intentions.

### Chapitre 1 : La connaissance des dispositifs publics visant l'intégration des RPT

Il existe un certain nombre de dispositifs ou comités visant spécifiquement l'intégration et le Vivre-ensemble. Ils sont plutôt peu connus des associations puisqu'une association sur deux ne connaît aucun des neuf dispositifs ou comités suivants :

1. Contrat d'Accueil et d'Intégration<sup>32</sup> (CAI)
2. Parcours d'Intégration Accompagné<sup>33</sup> (PIA)<sup>o</sup>
3. Pacte du Vivre-ensemble<sup>34</sup> (PacteVE)
4. Plan Communal Intégration<sup>35</sup> (PCI)
5. Centre pour l'Égalité de Traitement<sup>36</sup> (CET)
6. Commission Consultative Communale d'Intégration<sup>37</sup> (CCCI)
7. Conseil National pour Etrangers<sup>38</sup> (CNE)
8. Journée d'information sur la vie communale / ma commune (JI)
9. Programme des « Cités interculturelles »<sup>39</sup> (Conseil de l'Europe)(CI)

---

<sup>32</sup> Le Contrat d'accueil et d'intégration (CAI) est un programme d'intégration à l'attention des résidents non luxembourgeois de plus de 16 ans promu par le Gouvernement.

<sup>33</sup> Le Parcours d'Intégration Accompagné (PIA) est un programme d'intégration pour les demandeurs de protection internationale (DPI) et les bénéficiaires de protection internationale (BPI).

<sup>34</sup> Par le Pakt vum Zesummeliewen ou Pacte du Vivre-ensemble, la commune, le SYVICOL et le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région s'engagent dans une collaboration étroite, en vue d'un processus pluriannuel et dynamique qui met l'accent sur la communication, l'accès à l'information et la participation de toutes les personnes résidant ou travaillant sur le territoire de la commune.

<sup>35</sup> Jusqu'en 2020, le SYVICOL et le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région soutenaient les communes dans la mise en place d'un Plan Communal Intégration (PCI). Depuis, celui-ci a été remplacé par le Pakt vum Zesummeliewen. Le Plan Communal Intégration (PCI) est un instrument permettant aux communes d'œuvrer de manière structurée et durable en faveur du Vivre-ensemble au niveau local.

<sup>36</sup> Le Centre d'Égalité pour le Traitement (CET) a pour objet de promouvoir, d'analyser et de surveiller l'égalité de traitement entre toutes les personnes.

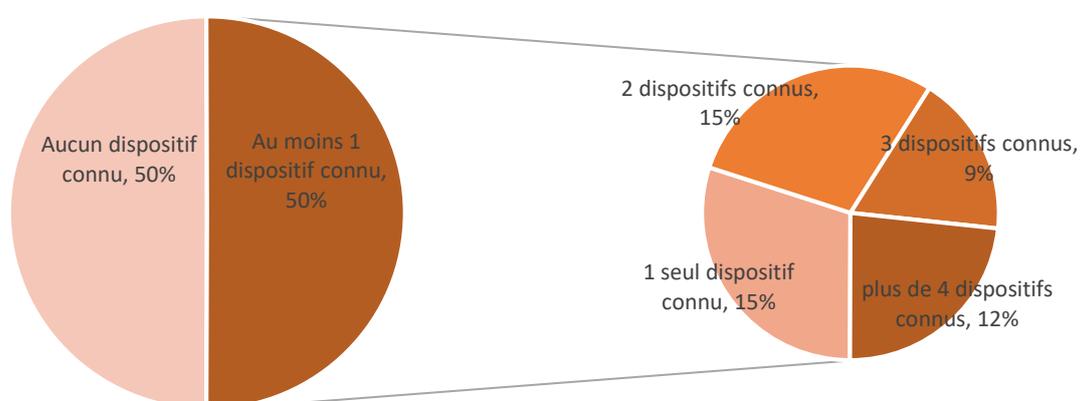
<sup>37</sup> La Commission Consultative Communale d'Intégration (CCCI) est un organe consultatif du conseil communal chargé du Vivre-ensemble de tous les résidents d'une commune.

<sup>38</sup> Le Conseil National pour Etrangers (CNE) est un organe consultatif institutionnel, chargé de l'étude de l'intégration des étrangers au Luxembourg.

<sup>39</sup> Le programme "Cités interculturelles" du Conseil de l'Europe aide les villes à analyser leurs politiques à travers un prisme interculturel et à élaborer des stratégies interculturelles globales pour gérer la diversité de façon constructive et faire de la diversité un avantage.

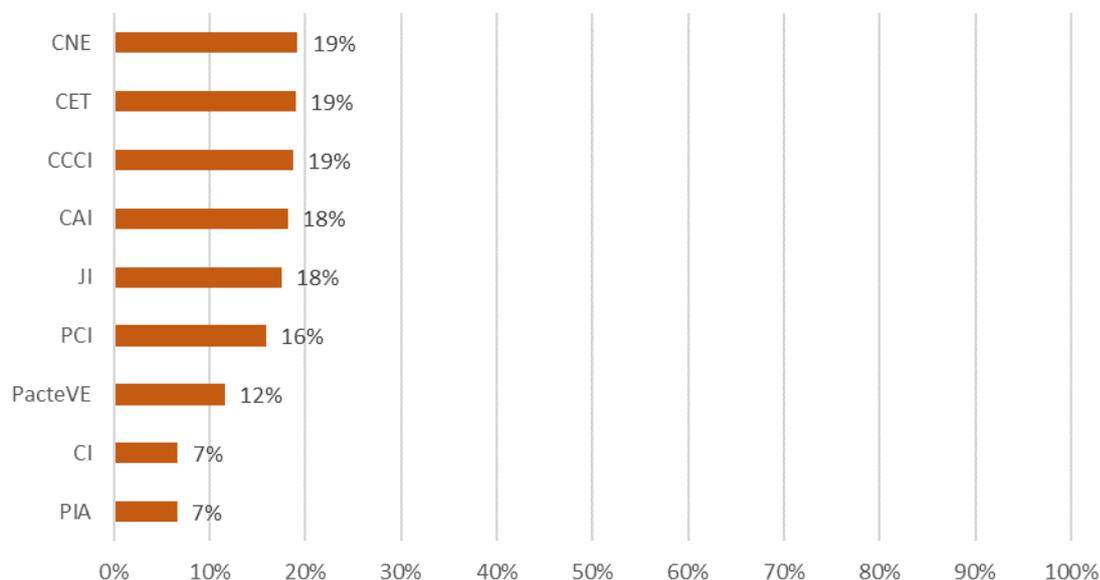
Lorsque les associations connaissent au moins un de ces 9 dispositifs, presque un tiers des associations en connaît un seul (15% de l'ensemble), un autre tiers en connaît 2 (14% de l'ensemble), environ 20% en connaît 3 et environ 20% en connaît plus de 4 (respectivement 9% et 12% de l'ensemble).

**Graphique 5 : Nombre de dispositifs ou comités visant spécifiquement l'intégration et le Vivre-ensemble déclarés être connus par les associations**



Aucun dispositif ne se démarque vraiment des autres dispositifs en matière de visibilité puisque ces dispositifs sont connus par une part comprise entre 7% et 19% de l'ensemble des associations. Les dispositifs les plus connus sont le Conseil National pour Etrangers, le Centre pour l'Egalité de Traitement, la Commission Consultative Communale d'Intégration, le Contrat d'Accueil et d'Intégration et la Journée d'information sur la vie communale (respectivement environ 20%). Les dispositifs les moins connus sont le Programme des « Cités interculturelles » et le Parcours d'Intégration Accompagné (respectivement 7%).

**Graphique 6 : Dispositifs ou comités visant spécifiquement l'intégration et le Vivre-ensemble déclarés être connus par les associations**



Le Plan Communal Intégration, connu par 16% des associations, a été remplacé en 2020 par le Pacte du Vivre-ensemble<sup>40</sup>, connu par 12% des associations ; ce qui porte à 28% la part des associations qui connaissent ce dispositif communal dans son ancienne ou sa nouvelle formule.

Parmi les associations qui déclarent connaître le PCI, seulement 8% ont été associées à l'élaboration d'un de ces plans (dans l'ensemble des associations répondantes, elles n'en représentent que 1%). L'élaboration d'un tel plan repose en effet sur la consultation des associations du territoire pour l'élaboration notamment d'actions favorisant la participation politique et sociale.

Parmi les associations ayant déclaré connaître les journées d'information sur la vie communale, moins de la moitié y a participé (45%) (soit 8% de l'ensemble des associations).

Quant au programme des Cités interculturelles (CI), seulement 6% des associations qui déclarent le connaître y ont participé (soit moins de 1% de l'ensemble des associations).

Les associations œuvrant dans l'action sociale sont les plus informées de l'existence de ces dispositifs (67%) alors que les associations impliquées dans les activités de loisir sont les moins informées (40%).

<sup>40</sup> Communes signataires du Pakt vum Zesummeliewen : Roeser, Clervaux, Communes du Syndicat intercommunal De Réidener Kanton (Ell, Wahl, Grosbous, Rédange/Atert, Rambrouch, Préizerdaul, Vichten, Useldange, Mertzig, Beckerich, Saeul), Wiltz, Junglinster, Hobscheid, Strassen, Hesperange, Kopstal. Source : <https://integratioun.lu/pakt-vum-zesummeliewen> au 11/08/2022.

## Chapitre 2 : Les actions au niveau communal pour promouvoir le Vivre-ensemble

Un questionnaire spécifique a été adressé aux 102 communes pour saisir leurs contributions au Vivre-ensemble et à l'intégration des RPT à travers le milieu associatif. La méthodologie de l'enquête est exposée en annexe 1 et le questionnaire d'enquête figure en annexe 5. A l'inverse des associations, le taux de réponse de cette enquête a été relativement faible (37 communes ont participé). Bien que les données recueillies ne soient pas statistiquement représentatives des activités et de l'opinion de l'ensemble des communes du pays, elles rendent toutefois compte de la diversité des actions déployées. Les communes ont pu s'exprimer sur leurs actions/activités qui participent au Vivre-ensemble via le secteur associatif et sur les défis auxquels elles doivent faire face pour y promouvoir le Vivre-ensemble.

### 1. Actions et activités qui participent au Vivre-ensemble

Les communes participent au Vivre-ensemble via le secteur associatif à travers trois types d'actions/activités : **l'organisation d'événements**, des **activités de communication** et un **soutien financier et/ou logistique**.

- ➔ Parmi les événements qui favorisent le Vivre-ensemble via le secteur associatif, les communes organisent des événements festifs qui sollicitent la contribution des associations comme la fête des voisins, la fête de l'amitié, la fête de l'inclusion, les fêtes inter et multi-culturelles, la fête nationale, la fête de la musique, ... ainsi que des manifestations sportives, culturelles ou artisanales (la nuit des sports, des festivals de musique, la mise en place de marchés valorisant les activités locales, ...). Assez fréquemment, des activités de partage des connaissances et des cultures sont organisées : les cafés des langues, les jardins communautaires, les marches gourmandes, les visites de la commune, les ateliers de cuisine du monde, les journées de nettoyage de l'environnement, les *repairs cafés*, ...
- ➔ Parmi les activités de communication et d'échanges avec les associations figurent les journées d'accueil des nouveaux arrivants dans la commune au cours desquelles les associations peuvent se présenter, mais aussi les supports de promotion des activités (réseaux sociaux, bulletin communal, vidéo de présentation, ...) ainsi que les journées portes ouvertes dédiées aux associations.
- ➔ Enfin, les communes contribuent au Vivre-ensemble via le secteur associatif en leur apportant un soutien financier et/ou logistique (par exemple par la création d'un service ou d'une entité chargée de gérer les activités du Vivre-ensemble, qui aide dans les démarches de gestion des associations, soutient les initiatives, met en relation les associations, aide à la création de partenariats, met à disposition des locaux, ...). La mise en place d'un Pacte du Vivre-ensemble ou d'un PCI est également une activité qui sollicite les associations.

Sondées sur les activités spécifiquement dédiées à l'intégration des RPT, les réponses des communes sont rares car leurs activités visent en général l'ensemble de la population et non pas ce public en particulier. Les quelques actions spécifiques citées sont les cafés des langues, les cours linguistiques, les fêtes multiculturelles. Une commune déclare avoir un budget pour des activités visant un échange culturel et d'intégration ; une autre déclare un budget pour projets éducatifs qui vise plus spécifiquement les RPT.

## 2. Défis pour promouvoir le Vivre-ensemble

De l'avis des communes, le principal défi à relever pour promouvoir le Vivre-ensemble au sein du secteur associatif est la **participation et l'engagement bénévole** des résidents car elles constatent un manque d'intérêt, une baisse de l'engagement, notamment chez les jeunes et les non-luxembourgeois et la propagation des cités-dortoirs. La question du choix des canaux d'information pour « **toucher** » et **mobiliser les résidents** est sous-jacente à ce questionnement du renouvellement des effectifs bénévoles. Le deuxième principal défi pour les communes est la **mise en réseau** : susciter les échanges entre les associations elles-mêmes sans en alourdir la gestion, trouver les intérêts communs et garder le contact avec elles malgré le taux de rotation élevé des personnes de contact dans les associations et la difficulté à les joindre. D'autres défis comme la **barrière linguistique**, le **soutien matériel** et **l'entre-soi** de certaines associations sont également évoqués.

## Chapitre 3 : Les besoins exprimés par les associations pour s'investir davantage dans l'intégration des RPT

Un tiers des associations pense qu'elles pourraient s'investir davantage dans des actions contribuant à l'intégration des RPT. De quelle manière pourraient-elles s'investir davantage ? Quels seraient leurs besoins pour y contribuer davantage ?<sup>41</sup>

Six types de besoins/propositions émergent de l'ensemble des besoins exprimés<sup>42</sup> :

- Davantage d'engagement bénévole (29% des besoins exprimés)
- Davantage de moyens financiers ou matériels (29%)
- La mise en réseau (14%)
- La visibilité des activités (8%)
- Le support administratif et juridique (3%)
- Des propositions spécifiques pour l'intégration des RPT (17%)

### 1. Davantage d'engagement bénévole

Près d'un tiers des besoins exprimés concerne l'engagement bénévole. Les associations ont fréquemment évoqué le besoin d'avoir **plus de bénévoles** (ou plus de membres) et surtout plus de bénévoles ou de membres engagés et motivés et venant de divers horizons. Sur l'ensemble des associations, c'est la moitié des associations qui a effectivement déclaré avoir des difficultés à attirer/recruter ou retenir des bénévoles. Pour les bénévoles en activité, c'est le besoin en temps tout simplement qui est fréquemment évoqué. Le besoin se porte également sur les **jeunes** et notamment des jeunes motivés pour remplacer les bénévoles âgés, pour apporter de nouvelles idées, pour moderniser les outils de gestion et de communication, mais aussi sur des bénévoles ayant **certaines compétences** (dans le domaine numérique, pour la construction de site internet, avec des compétences très spécialisées) et donc un besoin de formations dans ces domaines. C'est toute la question de la **reconnaissance et de la valorisation du travail bénévole** qui se cache derrière ce manque ; et pour y remédier, les associations évoquent une série de leviers pour attirer les bénévoles : une valorisation financière, une valorisation pour la pension à travers des cotisations sociales, mais aussi des incitations fiscales, un remboursement des frais, un congé associatif, des heures pour le volontariat, un congé syndical, des heures de congé supplémentaires, un guide de l'engagement, l'intégration du travail bénévole dans le programme scolaire, ...

---

<sup>41</sup> L'analyse des besoins repose sur l'analyse d'une question dite ouverte, c'est-à-dire une question pour laquelle la personne répondant à l'enquête pouvait exprimer les besoins de l'association de façon spontanée sans se voir proposer des modalités de réponse. L'expression des besoins s'est faite soit en français, soit en luxembourgeois, soit en allemand ou en anglais.

<sup>42</sup> Parmi les 561 associations qui ont déclaré qu'elles pourraient faire davantage pour l'intégration des RPT, près de 650 besoins ont été exprimés. L'unité d'analyse de cette partie consacrée aux besoins est le besoin et non pas l'association car l'association a pu exprimer plusieurs types de besoins différents.

## 2. Davantage de moyens financiers ou matériels

Près d'un tiers des besoins exprimés porte sur les moyens financiers et matériels. Ces besoins financiers seraient destinés à **financer des projets** à travers soit des subventions récurrentes, soit des financements ponctuels par des appels à projets, à travers des financements locaux, européens ou des sponsors. D'autres associations ou parfois les mêmes évoquent la nécessité de disposer d'un **lieu** pour les échanges ou pour la gestion de l'association, que ce soit un local, une salle, une infrastructure ou un terrain. Des moyens financiers sont également plébiscités pour, à défaut de bénévoles, financer un ou plusieurs **salarié(s)** pour la gestion de l'association et soulager les ressources en place. Enfin, des besoins en **matériel** sont évoqués : du matériel informatique, des logiciels informatiques, des fournitures de bureau, une imprimante ou des impressions, ...

## 3. La mise en réseau

Afin de s'investir davantage dans des actions visant l'intégration des RPT, les associations évoquent (dans 14% des besoins exprimés) un besoin de mise en réseau avec diverses entités, d'abord avec **d'autres associations** ou acteurs associatifs locaux ayant des intérêts ou des objets similaires, à travers la mise en place d'événements d'échange, de rencontre (foire annuelle, journée d'échange, ...) ou de plateformes d'échange virtuel (réseaux sociaux, ...). Certaines évoquent des fusions d'associations, un échange de bonnes pratiques, la création d'événements communs ou la création d'une maison des associations (avec, par exemple, un salarié en commun). Ensuite, c'est la mise en réseau avec les **communes** qui est sollicitée avec plus d'échange, de soutien et de reconnaissance (être davantage impliquées dans la vie locale, participer à des événements organisés par la commune, accéder à une liste des nouveaux arrivants, ...). Enfin, de l'avis des ASBL, davantage de soutien et d'échanges avec **les ministères** favoriserait un engagement plus important vis-à-vis des RPT (MiFA, MEN, Ministère de la Culture, Ministère du Tourisme, Ministère des Sports, écoles) : un soutien financier mais aussi des workshops, des événements communs, et la levée de certaines restrictions (quelques rares restrictions dans l'exercice de l'activité de l'association ont été évoquées comme par exemple la nécessité d'avoir une autorisation pour l'exercice d'un certain sport).

## 4. La visibilité des activités

Les données montrent que 8% des besoins exprimés concernent la visibilité des activités de l'association : certaines associations estiment qu'elles auraient besoin d'un soutien pour informer le grand public, y inclus les RPT (publicité, promotion dans les médias, confection de flyers, ...) et pour organiser des portes ouvertes, des workshops, séminaires, ... pour faire découvrir les activités de l'association.

## 5. Le support administratif et juridique

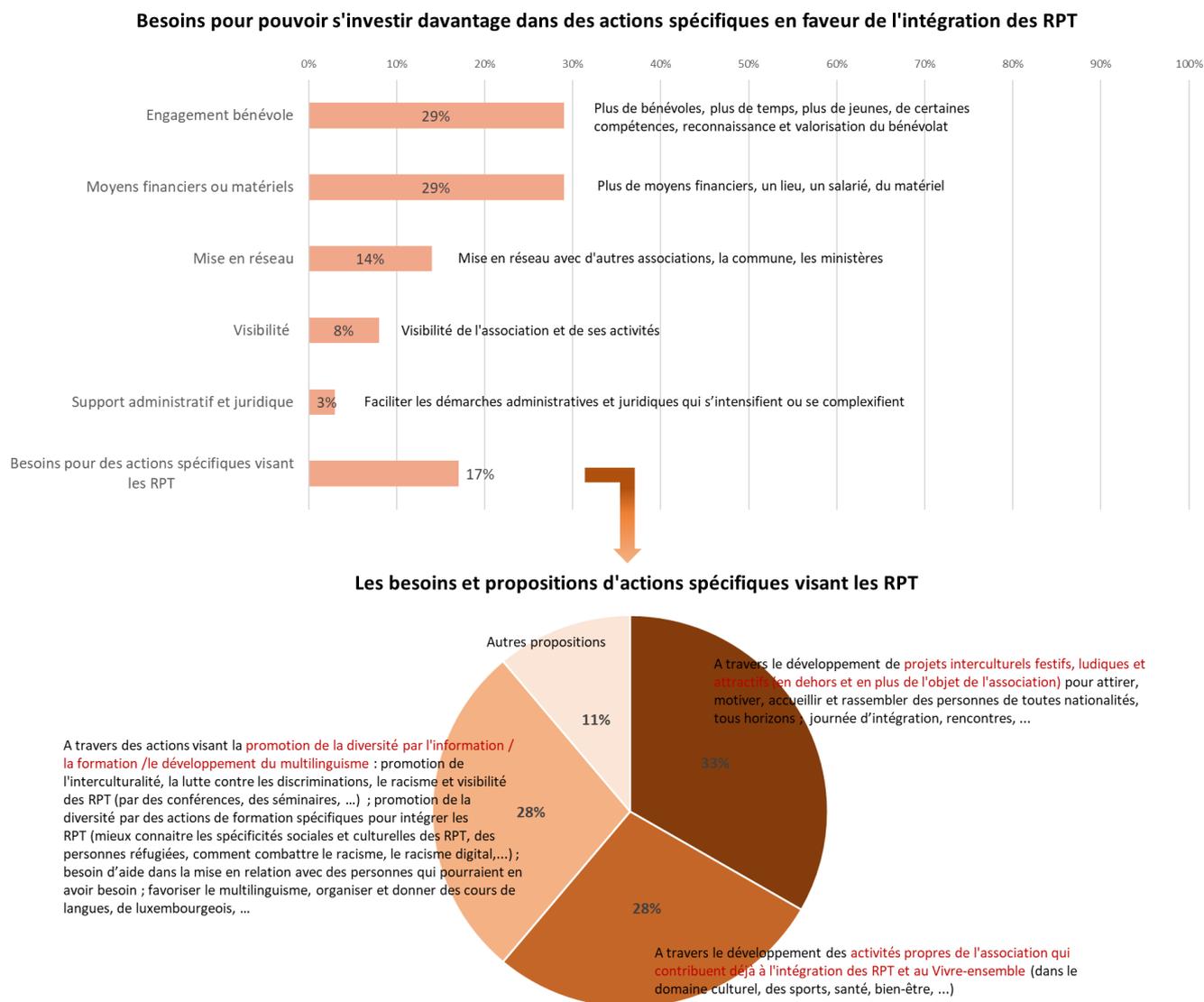
Face aux démarches administratives et juridiques qui s'intensifient ou se complexifient dans la création et la gestion des associations, 3% des besoins exprimés ont porté sur des séances d'information ou de formations (voire la mise à disposition de personnel spécialisé et mutualisé) pour les demandes de subsides, la reconnaissance du statut d'utilité publique, les démarches auprès du LBR, mais aussi pour le règlement des conflits ou la traduction de documents.

## 6. Des propositions spécifiques pour l'intégration des RPT

Enfin, près de 17% des besoins exprimés ont directement porté sur des actions spécifiques à destination des RPT, réalisables par les associations elles-mêmes ou par d'autres acteurs du secteur associatif. De l'avis des associations, ces besoins en actions spécifiques sont les suivants :

- le développement de **projets interculturels festifs, ludiques et attractifs (en dehors et en plus de l'objet de l'association)** pour attirer, motiver, accueillir et rassembler des personnes de toutes nationalités, de tous horizons ;
- le développement des **activités propres de l'association qui contribuent déjà à l'intégration des RPT et au Vivre-ensemble** (notamment dans le domaine culturel, des sports, santé, bien-être, ...) avec un ciblage particulier sur les populations immigrées, voire réfugiées, et notamment les jeunes ;
- **la promotion de la diversité par l'information / la formation / le développement du multilinguisme** : promouvoir l'interculturalité, la lutte contre les discriminations, le racisme et rendre visible les RPT (par des conférences, des séminaires, ...) ; Promouvoir la diversité par des actions de formation spécifiques pour intégrer les RPT (Comment mieux connaître les spécificités sociales et culturelles des RPT ?, Comment accueillir des personnes réfugiées ?, Comment combattre le racisme et notamment le racisme digital ?,...) ; Aider à se mettre directement en relation avec des personnes qui pourraient en avoir besoin ; Favoriser le multilinguisme, organiser et donner des cours de langues, de luxembourgeois, ... ;
- Autres propositions : avoir un budget spécifique pour les RPT, avoir des projets dans des pays en dehors de l'UE, avoir plus de contacts avec des pays étrangers, accueillir des personnes pour des stages, avoir une vision holistique de la société, transformer la société, rendre l'association accessible financièrement à tous les ménages quels que soient leurs niveaux de vie, ...

## Graphique 7 : Les besoins pour pouvoir s'investir davantage dans des actions spécifiques pour les RPT



La mise en perspective de ces besoins avec un « profil » d'implication par rapport à l'intégration des RPT (c'est-à-dire en tenant compte à la fois de la contribution subjective de l'association et de sa propension à en faire davantage) montre que :

- les associations qui estiment avoir une faible contribution à l'intégration des RPT mais qui souhaitent en faire davantage dans plusieurs domaines (par exemple aider les RPT dans les démarches administratives, les informer de leurs droits, ...) sont plus nombreuses que les autres associations à avoir identifié un **manque de visibilité** de leurs activités et le besoin d'une aide pour mieux informer l'ensemble de la population, organiser des portes ouvertes, ... ;

- les associations qui estiment avoir une forte contribution à l'intégration des RPT et qui souhaitent encore en faire davantage sont plus nombreuses que les autres à voir dans **l'augmentation des financements** un levier pour aller encore plus loin, que ce soit à travers des subventions, l'embauche d'un salarié pour gérer l'association ou la mise à disposition d'un local ou de matériel ;
- et toutes les associations, quel qu'en soit le profil, identifient le **manque de bénévoles** comme un frein à cet investissement.

## Chapitre 4 : Comment stimuler les associations à agir davantage en faveur de l'intégration des RPT ? Une expérience de communication

Ce chapitre exploite les données pour explorer si le contenu d'un message-type adressé aux associations peut les induire à agir davantage en faveur de l'intégration des RPT. Pendant l'enquête, nous avons mené une expérience visant à tester si certaines informations sont susceptibles de stimuler les associations à faire davantage pour l'intégration des RPT. Cette expérience, inspirée des sciences médicales et aujourd'hui généralisée dans les sciences humaines, s'appelle une étude randomisée avec groupe de contrôle (« randomized controlled trial », ou RCT). Dans cette expérience, les associations répondantes étaient assignées aléatoirement à 4 sous-groupes distincts. Les associations appartenant au même groupe recevaient le même « traitement » et le traitement était différent entre les groupes. Le traitement a été administré sous la forme d'un paragraphe de texte à lire avant de répondre à une série de questions qui portait sur les intentions potentielles des associations de faire davantage pour les RPT. Le texte fournit à chaque fois un type d'information sur les RPT.

Les traitements en question sont les suivants :

- T1 : paragraphe décrivant la présence parmi les RPT de **travailleurs hautement qualifiés**

Le marché du travail au Luxembourg est en pleine expansion. La demande de l'économie nationale est tellement forte que les employeurs recrutent de plus en plus de travailleurs hautement qualifiés venant de pays non-européens. Ces travailleurs étrangers sont particulièrement recherchés dans les domaines de l'IT, de la Finance, des Assurances et des Technologies de la Santé. Leur intégration socioculturelle favorise la cohésion sociale du pays et de nombreuses recherches internationales ont mis en évidence la contribution du secteur associatif dans ce domaine. Votre avis sur cette question nous intéresse donc particulièrement.

- T2 : paragraphe décrivant la présence parmi les RPT de **travailleurs peu qualifiés**

Le marché du travail au Luxembourg est en pleine expansion. La demande de l'économie nationale est tellement forte que les employeurs recrutent de plus en plus de travailleurs venant de pays non-européens. Ces travailleurs étrangers sont particulièrement recherchés dans les domaines de la Construction, du Nettoyage ou des Transports pour des fonctions souvent peu qualifiées. Leur intégration socioculturelle favorise la cohésion sociale du pays et de nombreuses recherches internationales ont mis en évidence la contribution du secteur associatif dans ce domaine. Votre avis sur cette question nous intéresse donc particulièrement.

- T3 : paragraphe décrivant la présence parmi les RPT de **réfugiés**

De nombreux conflits dans le monde ont conduit le Luxembourg à accueillir des demandeurs de protection internationale. Leur intégration socioculturelle favorise la cohésion sociale du

pays et de nombreuses recherches internationales ont mis en évidence la contribution du secteur associatif dans ce domaine. Votre avis sur cette question nous intéresse donc particulièrement.

- T4 : paragraphe décrivant la population des RPT de façon neutre (**groupe de contrôle**)

Une intégration socioculturelle des personnes provenant de pays non-européens favorise la cohésion sociale du Luxembourg. De nombreuses recherches internationales ont mis en évidence la contribution du secteur associatif dans ce domaine. Votre avis sur cette question nous intéresse donc particulièrement.

Les quatre sous-groupes de tailles comparables (entre 450 et 489 associations) ont été tirés aléatoirement, ce qui implique qu'ils ont des caractéristiques semblables en moyenne. L'analyse consiste à tester les différences dans les réponses données par les 4 sous-groupes, tout en tenant compte des principales caractéristiques des associations décrites dans les sections précédentes. Dès lors, toute différence significative entre les intentions moyennes d'un groupe traité et les intentions moyennes du groupe de contrôle représente l'impact causal du traitement qu'a reçu ce groupe.

Le tableau ci-dessous (cf. Tableau 14) synthétise les résultats des intentions moyennes par groupe (colonnes T1 à T4) ainsi que les différences entre ces moyennes (T1-T4, T2-T4 et T3-T4). Les types d'action sur lesquels portent les intentions d'en faire davantage sont représentés par ligne (voir le questionnaire en annexe 4 pour la liste des neuf types d'action). Les 5 premières lignes reprennent les 5 types d'action mentionnant explicitement les RPT. Les 4 lignes suivantes reprennent 4 autres types d'action pour lesquels il n'a pas été fait mention explicitement des RPT, mais qui ont une thématique qui peut englober les RPT. Les deux lignes suivantes représentent respectivement les moyennes des 5 et des 9 premières lignes, c'est-à-dire la propension moyenne à faire davantage pour les 5 types d'action mentionnant spécifiquement les RPT et la propension moyenne à faire davantage pour l'ensemble des types d'action questionnés.

Les résultats des colonnes T1 à T4 pour la ligne 1 s'interprètent comme suit : 8% des associations ayant reçu le traitement 1 (migrants très qualifiés) considèrent que leur association pourrait faire davantage pour aider les RPT à entrer en relation avec des employeurs potentiels. Cette proportion s'élève à 11% pour les associations pour lesquelles le questionnaire mentionnait préalablement l'existence de migrants peu qualifiés au Luxembourg (T2). Quant aux associations ayant reçu le traitement 3 (réfugiés), 10% d'entre elles pensent pouvoir faire davantage pour aider les RPT sur le plan professionnel. Enfin, 8% des associations du groupe de contrôle pensent qu'elles pourraient faire davantage.

Les différences entre les groupes traités et le groupe de contrôle (les 3 dernières colonnes) suggèrent que les traitements portant sur les réfugiés et les travailleurs peu qualifiés augmentent de 3 points de pourcentage la probabilité que les associations considèrent pouvoir faire davantage. Cette différence est modeste et n'est pas statistiquement significative.

Les résultats les plus saillants de l'analyse de l'impact des traitements sur les intentions des associations sont les suivants :

Pour la grande majorité des types d'action et des traitements, le groupe de contrôle (T4) a une plus faible propension que les autres groupes à considérer pouvoir faire davantage pour les RPT.

Le traitement ayant le plus faible impact sur les intentions en général est celui faisant état des migrants qualifiés (T1, différence nulle sur l'ensemble des 5 types d'action spécifiant les RPT, et sur l'ensemble des 9 types d'action).

Le traitement faisant état des migrants peu qualifiés (T2) a un impact plus élevé d'intentions de faire davantage pour les RPT (+2 point de pourcentage) par rapport au groupe de contrôle, mais cet impact n'est pas significatif au sens statistique.

Le traitement faisant état des réfugiés (T3) est celui qui a le plus grand impact, et ce pour pratiquement tous les types d'action étudiés avec des intentions de faire davantage – de 2 points à 8 points de pourcentage – supérieures au groupe de contrôle selon le type d'action. En terme de propension globale, la différence entre le groupe traité et le groupe de contrôle s'élève à 4 points de pourcentage (que ce soit pour les 5 ou 9 types d'action). De plus, dans certains types d'action, ces différences sont statistiquement significatives. Plus particulièrement :

- Sensibiliser les associations à la problématique des réfugiés augmente de 8 points de pourcentage la propension à faire davantage pour aider les RPT à se faire des amis.
- La sensibilisation aux réfugiés stimule également de 8 points de pourcentage la propension à faire davantage pour les formations à l'interculturalité.
- La sensibilisation aux réfugiés stimule de 4 points de pourcentage la propension à faire davantage pour la diversité au sein de l'association.
- Il est à noter que ces différences sont importantes au regard des propensions du groupe de contrôle. Par exemple, la propension du groupe de contrôle à faire davantage pour les formations à l'interculturalité étant de 11%, l'effet du traitement (+8 points de pourcentage) correspond à une augmentation relative de 73%. En ce qui concerne l'aide via le réseau d'amis, le traitement augmente la propension de 53%. La propension à faire davantage pour la diversité dans l'association est quant à elle stimulée de 20%.

**Tableau 14 : Liens entre le traitement et la propension à faire davantage pour les RPT**

Propension à faire davantage pour...	T1	T2	T3	T4	Effets des traitements (différences de moyennes)		
	Très qualifiés	Peu qualifiés	Réfugiés	Contrôle	T1-T4	T2-T4	T3-T4
RPT : aide employeurs	0,08	0,11	0,10	0,08	0,01	0,03	0,03
RPT : réseau d'amis	0,18	0,18	0,23	0,15	0,03	0,03	0,08***
RPT : connaître le Luxembourg	0,13	0,16	0,18	0,16	-0,03	0,00	0,02
RPT : responsabilités dans l'association	0,13	0,13	0,16	0,13	0,01	0,00	0,04
RPT : inscription élections communales	0,04	0,07	0,06	0,04	-0,01	0,03	0,02
Formations à l'interculturalité	0,15	0,13	0,18	0,11	0,04	0,02	0,08***
Vivre-ensemble	0,23	0,26	0,24	0,22	0,00	0,03	0,02
Diversité dans l'association	0,20	0,20	0,24	0,20	0,00	0,00	0,04*
Lutte contre le racisme	0,17	0,19	0,20	0,20	-0,03	-0,01	0,01
Propension globale RPT (5 types d'action RPT)	0,12	0,14	0,16	0,12	0,00	0,02	0,04**
Propension globale (9 types d'action)	0,16	0,17	0,19	0,16	0,00	0,02	0,04**
Nombre d'associations par traitement	489	472	450	465			

Note de lecture : Les étoiles indiquent le seuil de significativité de la différence : \*\*\* significatif à 1%,\*\* significatif à 5% et \*significatif à 10%

Les résultats énoncés ici se traduisent naturellement dans les indicateurs synthétiques utilisés dans les chapitres précédents. Ils sont résumés ci-dessous.

**Tableau 15 : Liens entre le traitement et l'indicateur de propension à en faire davantage pour les RPT**

	T1	T2	T3	T4	Effets des traitements (différences de moyennes)		
	Très qualifiés	Peu qualifiés	Réfugiés	Contrôle	T1-T4	T2-T4	T3-T4
Indicateur de propension à en faire davantage (0/1/2)	0,53	0,54	0,65	0,50	0,04	0,05	0,16**
Nombre d'associations par traitement	443	428	410	424			

Note de lecture : Les étoiles indiquent le seuil de significativité de la différence : \*\*\* significatif à 1%,\*\* significatif à 5% et \*significatif à 10%

Encore une fois, l'impact du traitement « réfugiés » est le plus élevé aussi bien en termes d'amplitude que de significativité statistique. Son effet (+16 points de pourcentage) est élevé au regard de la moyenne du groupe de contrôle (0,5), ce qui correspond à une augmentation relative de l'indicateur de l'ordre de 32%.

Ces résultats suggèrent que la sensibilisation aux réfugiés au sein des associations semble être un outil susceptible de stimuler les actions des associations en faveur des RPT et des types d'action de l'intégration au sens large. Etant donné les résultats préliminaires obtenus ici, une approche basée sur les « nudges », qui sont des incitations souples par les biais des normes comportementales, gagnerait à être étudiée davantage dans le futur.

# Annexes

## Annexe 1 : Méthodologie des deux enquêtes

### 1. L'enquête auprès des associations

#### Univers des ASBL et effectif des répondants

Cette enquête est un recensement et nécessite la liste exhaustive de toutes les associations (ASBL) qui ont une existence légale dans le pays. Les fondations sont exclues du champ de l'étude. Deux approches parallèles ont été mises en œuvre pour constituer cette liste : récupérer les données du web "web scraped" du Mémorial C<sup>43</sup> du journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg et obtenir la liste des associations à travers une administration publique. Les deux approches ont abouti et ont permis de disposer de deux listes : (i) toutes les ASBL reprises dans le Mémorial C et (ii) toutes les associations reprises dans le Luxembourg Business Registers (LBR) à la date du 31 mars 2021. La liste du LBR a été mise à notre disposition par le Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE) à la suite d'une demande formulée par la Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Sachant qu'une loi de 2016<sup>44</sup> impose aux ASBL de s'inscrire sur le LBR, nous avons opté pour l'utilisation de cette liste mise à notre disposition par le CTIE. Elle compte 8 377 ASBL et renseigne pour chaque association un identifiant unique (numéro RCS), une dénomination, une adresse, une date de constitution, sa caractéristique d'utilité publique ou pas et, pour certaines ASBL, le secteur d'activité (code NACE). L'adresse est incomplète pour 807 associations : il y manque soit le nom de la rue ou de la localité (328 ASBL), soit le numéro de l'immeuble ou de la maison (479 ASBL).

Pour réduire l'ampleur de ce problème d'adresses manquantes ou incomplètes, la deuxième liste constituée a été mise à contribution. Les deux listes ont été appariées sur la base de la dénomination et de la date de création de l'ASBL et la partie manquante de l'adresse a été récupérée de la deuxième liste. Au terme de cet exercice, le nombre d'ASBL ayant une adresse manquante ou incomplète a été réduit à 148.

La lettre d'invitation à participer à l'enquête en ligne, signée par la Ministre de la Famille, a été envoyée à l'ensemble des 8 229 (8 377 – 148) ASBL disposant d'une adresse le 15 novembre 2021. De ces courriers expédiés, 1 747 ont été retournés pour cause de mauvaise adresse et 154 ASBL ont été explicitement signalées comme n'existant plus. A la date du 10 janvier 2022, 959 associations avaient rempli le questionnaire.

Au regard de l'importance des mauvaises adresses, des adresses alternatives ont été recherchées sur internet à travers l'outil de « Google cloud » de Google sur la base de la dénomination des associations. Cette démarche ne s'est pas avérée très satisfaisante parce que seules 128 adresses alternatives ont été trouvées sur les 1 747 mauvaises adresses.

Une lettre de relance a été envoyée le 19 janvier 2022 aux 5 495 ASBL potentiellement répondantes (8229 – (1747 + 128) – 154 – 959). L'enquête en ligne a été clôturée le 28 février 2022. De cette nouvelle vague de courriers expédiés, 13 ont été retournés avec la mention 'n'existe plus', 292 mauvaises adresses supplémentaires ont été identifiées. Et finalement, le nombre de questionnaire rempli s'élève à 1 876.

---

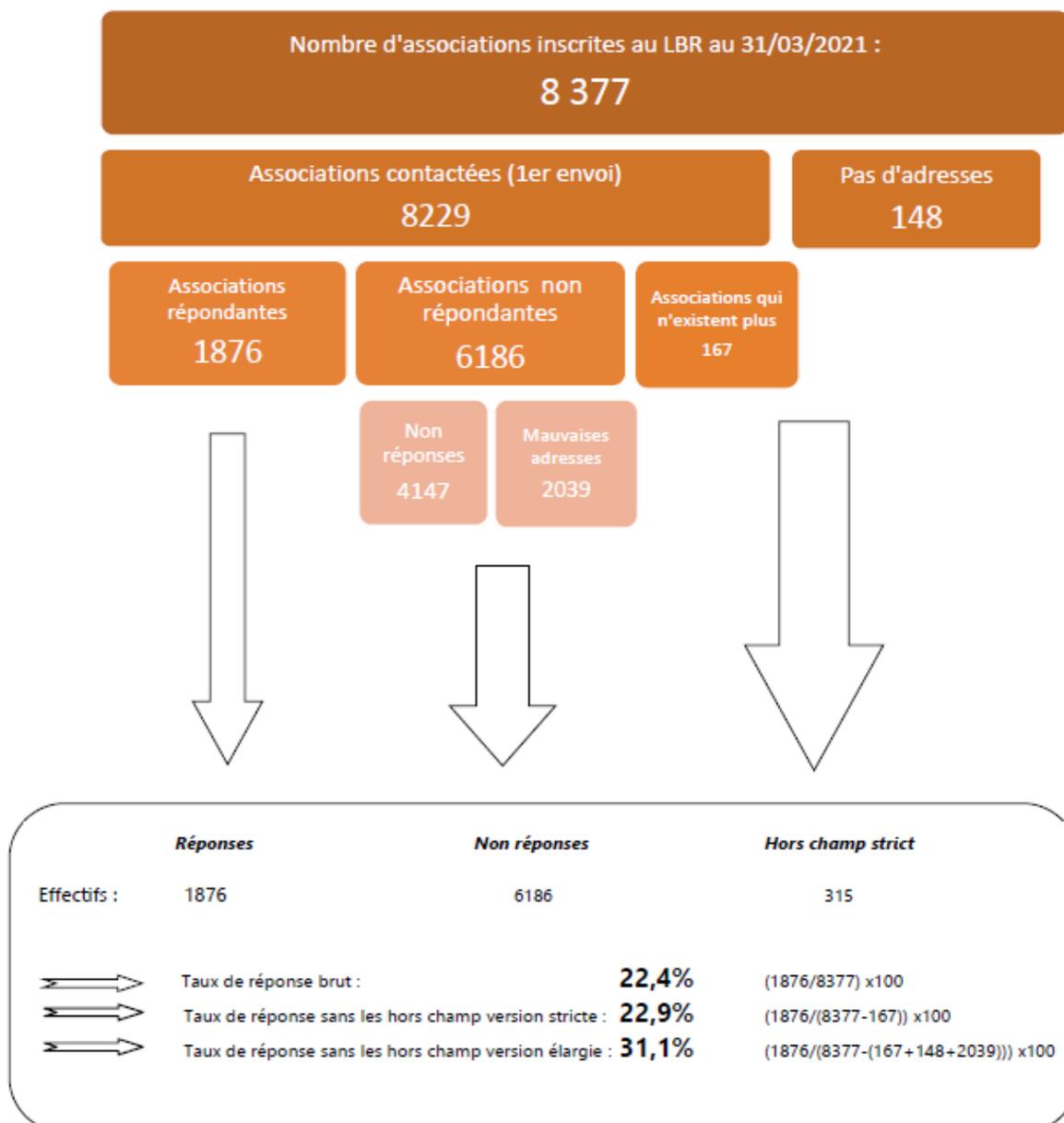
<sup>43</sup> <https://www.lbr.lu>

<sup>44</sup> Loi du 27 mai 2016 portant réforme du régime de publication légale relatif aux sociétés et associations.

## Taux de réponse

Pour calculer le taux de réponse, nous excluons du champs d'analyse les associations qui n'ont pas reçu une invitation à participer à l'enquête pour diverses raisons (pas d'adresse, mauvaise adresse ou n'existe plus). Sur cette base, le taux de réponse est de 31% (1 876/6 023).

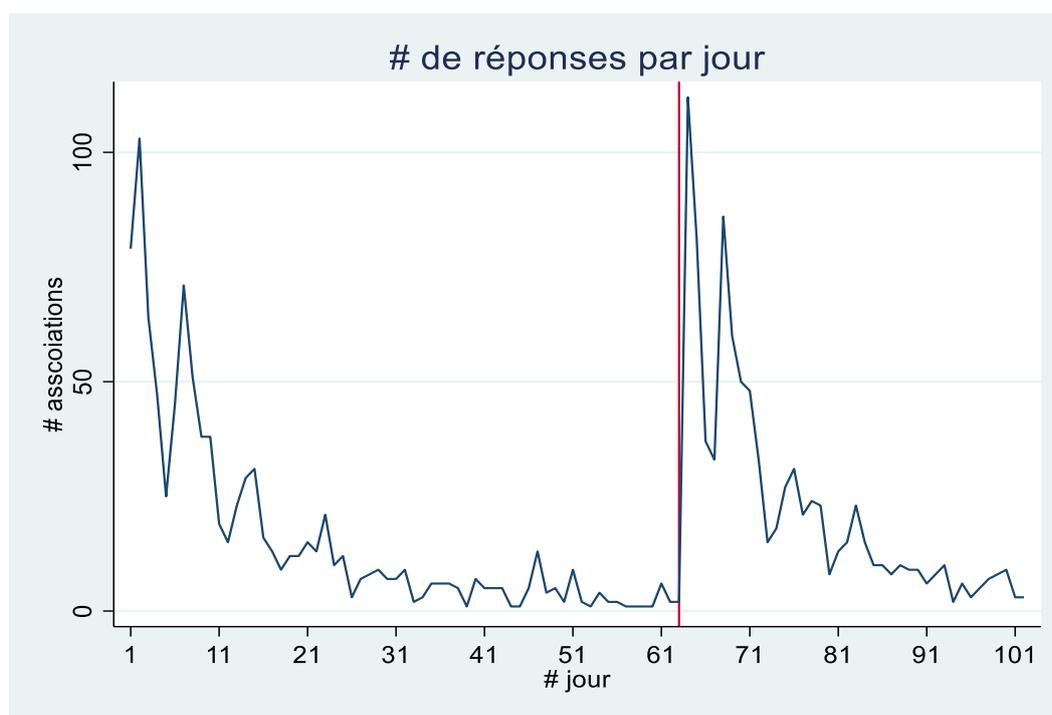
**Schéma 1 : Le fichier du LBR à l'épreuve de l'enquête en 2021/2022**



## Suivi quotidien des retours

Au total, la collecte des données s'est étalée sur 101 jours et la relance a été faite le 63<sup>ème</sup> jour. Beaucoup d'associations ont répondu le lendemain de la réception de la lettre d'invitation (103 pour le premier courrier et 112 pour le courrier de relance) ; après 15 jours, le nombre d'associations répondantes descend en dessous de vingt.

**Graphique 8 : Le nombre de questionnaires remplis par jour (du 16 novembre 2021 au 28 février 2022)**



## Le questionnaire

Le questionnaire de l'enquête est disponible en quatre langues : Français, Anglais, Allemand, Luxembourgeois.

Il comporte 5 parties :

1. Activités et gouvernance
2. Caractéristiques des populations bénéficiaires
3. Caractéristiques des bénévoles
4. Caractéristiques des salariés
5. Intégration et Vivre-ensemble

La dernière partie du questionnaire intègre une « vignette » qui cherche à établir les liens entre l'engagement des associations pour le Vivre-ensemble et les formes de communication sur les migrants.

Le questionnaire a été construit sur la base d'un questionnaire existant et original de 2010 puis adapté à la thématique des RPT. Il a bénéficié des commentaires du comité de pilotage du projet. Il a ensuite été testé auprès de 12 associations. Les résultats de ces tests ont engendré une réduction drastique du nombre de questions et du niveau de détail de certaines questions afin d'alléger autant que possible la charge de travail des associations répondantes.

## Langue utilisée

Les associations avaient la possibilité de solliciter un questionnaire papier en lieu et place du questionnaire en ligne. Au total 106 (47 au premier envoi de la lettre d'invitation et 59 à la relance) ont sollicité un questionnaire papier et finalement 29 ont répondu à travers un questionnaire papier (10 en français, 10 en luxembourgeois et 9 en allemand).

La version luxembourgeoise du questionnaire (en ligne et papier) a été la plus fréquemment utilisée (778), légèrement plus que la version française (713) et loin devant la version allemande (283) et anglaise (102) (cf. Tableau 15).

**Tableau 16 : Liste des langues utilisées lors du remplissage du questionnaire**

Langue de remplissage du questionnaire	Nombre	%
Luxembourgeois	778	41,5
Français	713	38,0
Allemand	283	15,1
Anglais	102	5,4
<b>Total</b>	<b>1876</b>	<b>100,0</b>

## 2. L'enquête auprès des communes

Le pays dispose de 102 communes. L'invitation à participer à l'enquête a été envoyée aux 102 communes le 23 février 2022. L'enquête s'est achevée le 30 avril 2022. Seules 37 communes ont répondu au questionnaire. Trois semaines avant la fin de l'enquête, les dix plus grandes communes (en population) non répondantes ont été relancées mais cette relance n'a eu aucune incidence sur le taux de réponse.

Le questionnaire est disponible en français uniquement et comporte 24 questions réparties en deux sections :

1. Relations avec le secteur associatif
2. Vivre-ensemble

## Annexe 2 : Contribution à l'intégration des RPT en fonction du profil des associations

**Tableau 17 : les trois indicateurs de contribution du secteur associatif à l'intégration des RPT selon les caractéristiques de l'association**

Caractéristiques de l'association	Contribution objective		Contribution subjective		Propension à s'engager davantage		Nombre d'associations
	Moyenne	NSP	Moyenne	NSP	Moyenne	NSP	
<b>Moyenne globale</b>	<b>0,71</b>	<b>26%</b>	<b>0,85</b>	<b>14%</b>	<b>0,55</b>	<b>9%</b>	
Nombre total d'associations	1397	479	1620	256	1705	171	1876
<b>Période de création</b>							
Avant 1960	0,60	30%	0,99	14%	0,50	6%	229
1961-1980	0,69	29%	0,99	8%	0,46	14%	218
1981-1990	0,65	31%	0,89	12%	0,47	10%	193
1991-2000	0,70	26%	0,87	17%	0,53	9%	243
2001-2010	0,65	22%	0,69	15%	0,55	10%	328
2011-2015	0,79	27%	0,82	16%	0,60	7%	243
2016-2022	0,83	20%	0,82	12%	0,67	9%	410
<b>Domaine d'activité</b>							
Culture	0,65	28%	0,90	16%	0,68	8%	423
Sports	0,79	25%	1,16	14%	0,45	12%	363
Loisirs	0,39	30%	0,68	17%	0,46	13%	200
Education	0,98	18%	0,68	9%	0,63	7%	148
Santé	0,66	27%	0,57	16%	0,28	11%	83
Action sociale	0,88	24%	0,99	10%	0,71	7%	153
Environnement	0,50	26%	0,54	16%	0,55	3%	62
Développement Local	0,78	18%	0,96	7%	0,74	4%	28
Défense droits	0,58	29%	0,53	9%	0,53	5%	56
Philanthropie/Bénévolat	0,66	30%	0,67	14%	0,66	12%	50
Religion	1,06	29%	1,07	16%	0,71	10%	73
Ass. prof.-synd.	0,35	31%	0,46	8%	0,31	5%	75
Act. internat. /intercult.	1,16	9%	0,79	6%	0,72	9%	70
Autres domaines	0,51	29%	0,72	17%	0,28	14%	92
<b>Fondateur</b>							
Personne(s) physique(s)	0,72	25%	0,85	13%	0,56	9%	1694
Personne morale ou autre	0,61	28%	0,84	12%	0,49	9%	138
Ne sait pas	0,64	43%	0,97	30%	0,41	23%	44
<b>Genre au sein du CA</b>							
0 ou 1 homme	0,75	25%	0,77	15%	0,51	8%	620
2 hommes	0,75	26%	0,88	13%	0,57	9%	644
Tous les 3 des hommes	0,65	26%	0,90	12%	0,58	10%	607
Ne sait pas	0,33	40%	1,00	40%	0,50	20%	5

Caractéristiques de l'association	Contribution objective		Contribution subjective		Propension à s'engager davantage		Nombre d'associations
	Moyenne	NSP	Moyenne	NSP	Moyenne	NSP	
<b>Education supérieure au sein du CA</b>							
Aucun des 3 membres	0,43	36%	0,73	21%	0,39	13%	395
1 ou 2 sur 3 membres	0,66	27%	0,85	13%	0,56	9%	769
Tous les 3 membres	0,91	17%	0,90	9%	0,65	6%	647
Ne sait pas	0,73	37%	0,96	29%	0,42	18%	65
<b>Bénéficiaires</b>							
0-50 bénéficiaires	0,57	27%	0,77	16%	0,50	11%	579
51-200 bénéficiaires	0,75	24%	0,89	11%	0,58	6%	514
Plus de 200 bénéficiaires	0,89	19%	0,92	10%	0,61	5%	513
Ne sait pas		39%	0,81	21%	0,48	18%	270
<b>Bénévoles</b>							
Pas de bénévole	0,48	9%	0,63	14%	0,50	11%	204
1 à 10 bénévoles	0,66	24%	0,79	14%	0,56	8%	881
11 à 20 bénévoles	0,82	26%	0,93	11%	0,56	9%	394
Plus de 20 bénévoles	0,91	31%	1,05	12%	0,56	8%	336
Ne sait pas	1,16	69%	0,69	31%	0,59	25%	61
<b>Ressources financières annuelles</b>							
Moins de 5 000€	0,61	28%	0,74	16%	0,53	9%	751
5 001-15 000€	0,72	26%	0,90	13%	0,53	9%	361
15 001-50 000€	0,70	21%	0,93	13%	0,58	8%	276
Plus de 50 001€	0,94	19%	0,94	7%	0,64	6%	360
Ne sait pas	0,65	39%	0,93	27%	0,41	19%	128
<b>Subventions communales</b>							
Non	0,74	24%	0,79	14%	0,51	9%	1152
Oui	0,67	27%	0,94	13%	0,62	9%	724
<b>Subventions de l'Etat</b>							
Non	0,66	26%	0,78	14%	0,54	10%	1407
Oui	0,86	24%	1,04	12%	0,59	6%	469
<b>Diversité dans les subventions</b>							
Aucune source de subvention	0,72	25%	0,76	14%	0,51	11%	853
1 source	0,60	28%	0,84	15%	0,55	9%	634
2 sources	0,84	24%	1,05	11%	0,59	5%	298
Au moins 3 sources	1,01	19%	1,06	10%	0,89	4%	91
<b>Collaborations avec la commune</b>							
Non	0,70	25%	0,80	14%	0,52	10%	1365
Oui	0,74	27%	0,99	14%	0,64	8%	511

Caractéristiques de l'association	Contribution objective		Contribution subjective		Propension à s'engager davantage		Nombre d'associations
	Moyenne	NSP	Moyenne	NSP	Moyenne	NSP	
<b>Collaborations avec l'Etat</b>							
Non	0,67	25%	0,83	14%	0,53	9%	1551
Oui	0,91	26%	0,96	11%	0,65	8%	325
<b>Diversité dans les collaborations</b>							
Aucune source de collaboration	0,65	26%	0,78	16%	0,47	10%	951
1 source de collaboration	0,73	27%	0,83	12%	0,59	9%	574
2 sources de collaboration	0,74	22%	1,03	10%	0,66	7%	221
Au moins 3 sources	1,09	25%	1,09	12%	0,78	4%	130
<b>Salariés</b>							
Pas de salarié	0,63	27%	0,78	15%	0,51	9%	1431
1 à 10 salariés	0,92	20%	0,99	9%	0,69	8%	348
11 à 20 salariés	0,92	24%	1,21	12%	0,55	0%	33
Plus de 21 salariés	1,18	33%	1,28	12%	0,77	11%	57
Ne sait pas	1,75	43%	1,20	29%	0,50	43%	7
<b>Membres cotisants</b>							
0-19 cotisants	0,71	22%	0,80	13%	0,62	10%	683
20-49 cotisants	0,65	27%	0,86	13%	0,53	10%	422
50-99 cotisants	0,69	25%	0,84	12%	0,51	9%	276
Plus de 100 cotisants	0,78	27%	0,90	14%	0,50	6%	405
Ne sait pas	0,88	38%	0,97	23%	0,57	14%	90
<b>Langue principale d'activité</b>							
Luxembourgeois	0,47	31%	0,81	16%	0,49	11%	1219
Français	0,99	15%	0,88	9%	0,62	6%	350
Allemand	0,51	24%	0,56	12%	0,54	8%	59
Portugais	1,13	36%	0,74	14%	0,75	11%	36
Anglais	1,37	10%	1,10	8%	0,65	3%	154
Autre langue	1,45	13%	1,06	7%	1,17	4%	54
Ne sait pas	0,67	25%	2,00	50%	0,33	25%	4

**Note de lecture :** La couleur vert foncé correspond à la valeur maximale de la colonne, la couleur rouge foncé correspond à la valeur minimale de la colonne, et le blanc correspond à une valeur proche de la moyenne globale de la colonne. Les nuances de vert et de rouge permettent de situer chaque valeur par rapport à ces 3 points de référence.

## Annexe 3 : Contrôles de cohérence des données issues de l'enquête

### Comparaison avec les données du Luxembourg Business Registers

Dans le questionnaire d'enquête, quelques informations également disponibles dans le registre LBR ont été collectées. Il s'agit de la dénomination, du numéro RCS, de la date de création, du statut d'utilité publique, et très partiellement du domaine d'activité. Pour mieux juger de la qualité des données collectées, nous avons réalisé une comparaison de ces informations disponibles dans les deux sources.

#### Dénomination

Dans l'enquête, seulement 8% des associations répondantes n'ont pas fourni la dénomination de leur association alors que l'information était facultative. Les données sont cohérentes entre les données d'enquête et le LBR.

#### Numéro RCS

Cette information est indisponible pour la première vague des répondants en raison d'un problème technique dans le formulaire d'enquête. Après la relance de l'enquête, le problème technique ayant été résolu, l'information a pu être complétée. Parmi les associations ayant répondu après la relance (soit environ 900), près de 90% ont complété le numéro RCS alors que la collecte de cette donnée était facultative. Et parmi ces dernières, seulement 5% ont donné un numéro RCS différent du LBR. En listant ces numéros divergents, certains (environ la moitié) relèvent de « fautes de frappe ». Sur cette donnée également, on peut en déduire une bonne adéquation entre les données des répondants et les données du LBR. On peut également en déduire, comme pour la collecte de l'information sur la dénomination de l'association, une propension à souhaiter s'exprimer et s'exprimer au nom de leur association, sans couvert de l'anonymat.

#### Date de création de l'association

Concernant la date de création de l'association, il existe des différences dont l'origine reste encore à documenter.

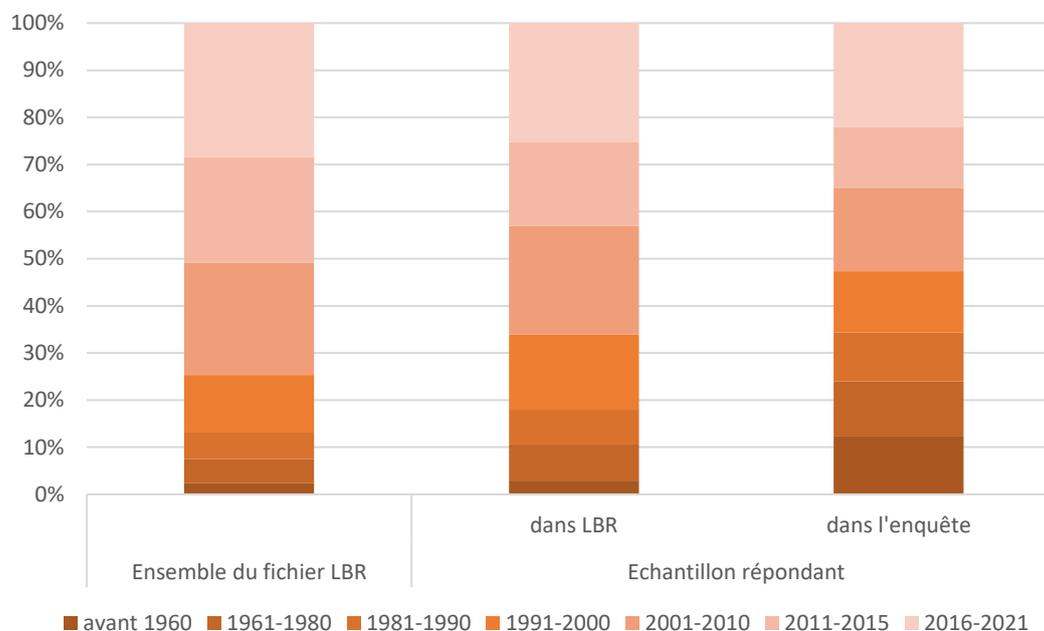
Parmi les associations répondantes, la part des associations ayant plus de 10 ans d'ancienneté est de 65%, alors que pour ces mêmes associations dans le registre du LBR, elles ne sont que 57%. Cette part est de 50% dans l'ensemble des associations enregistrées dans le LBR (cf. Graphique 9). Ceci suggère que les associations les plus anciennes ont plus fréquemment répondu à l'enquête (adresses plus stables, existence de moyens ou de procédures plus adaptés pour répondre à une telle enquête, intérêt plus élevé à participer, ...). La surreprésentation des associations les plus anciennes dans l'enquête avait également été constatée en 2009<sup>45</sup>.

Pour les associations répondantes, la date de création déclarée dans l'enquête est souvent en adéquation avec les données du LBR : dans 72% des cas, c'est la même décennie. Dans 23% des cas, la date déclarée dans l'enquête est antérieure à celle du LBR. C'est beaucoup plus rarement l'inverse (seulement 5% des cas). Lorsque les dates déclarées sont postérieures aux dates du LBR, l'écart est faible (les dates se situent dans le cadre de la décennie suivante). Il

<sup>45</sup> Cf. Blond-Hanten, C., Lejealle, B., Segura, J. & Waltzer, L., (2010). *Le secteur associatif au Luxembourg*. Rapport réalisé pour l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, Esch-sur-Alzette, LISER.

en est différemment pour les dates déclarées antérieurement aux dates enregistrées au LBR pour lesquelles l'écart est plus important. Après quelques recherches sur le web (notamment les sites web des associations) quant à la date "réelle" de création, il semblerait que les données d'enquête soient en adéquation avec une certaine réalité du terrain, notamment pour de très anciennes associations<sup>46</sup>. Le phénomène était similaire en 2009.

**Graphique 9 : Date de création de l'association en 2021 dans l'enquête et le registre LBR**



## Statut d'utilité publique

Parmi les associations répondantes, 37%, soit 704 associations, se disent d'utilité publique. Comparativement, dans l'ensemble du registre LBR, seulement 105 associations ont la mention supplémentaire "d'utilité publique". Nous formulons au moins deux hypothèses à cet écart : l'enregistrement de cette information n'est pas actualisé dans le LBR, notamment parce qu'elle n'est pas connue au moment de la création de l'association et demande un nouvel enregistrement ; les associations ont interprété de manière extensive la notion d'utilité publique malgré le fait qu'une définition en bas de page avait été fournie dans le formulaire d'enquête. En 2009, 28% des associations s'étaient déclarées d'utilité publique. Ce qui suggérerait une augmentation dans le temps de la part des associations ayant le statut (ou le sentiment) d'utilité publique.

## Domaine d'activité principal

Dans le registre du LBR, un code NACE est encodé pour chaque association avec toutefois, pour les associations répondantes, un taux de non remplissage de 23%. Parmi les associations disposant d'un code NACE, 45% sont regroupées dans un agrégat mêlant différents types d'associations<sup>47</sup> pour lequel nous ne pouvons opérer une comparaison avec le domaine

<sup>46</sup> Il arrive, par exemple, que du point de vue du répondant la date de création de l'association ne corresponde pas à la date d'enregistrement du statut car l'association peut avoir existé "de fait" avant d'être enregistrée et c'est cette première date qui est retenue dans la mémoire des bénévoles ; il arrive également que l'association actuelle émane d'une association antérieure non enregistrée officiellement et que ce soit également de cette association originelle dont on se souvient, ...

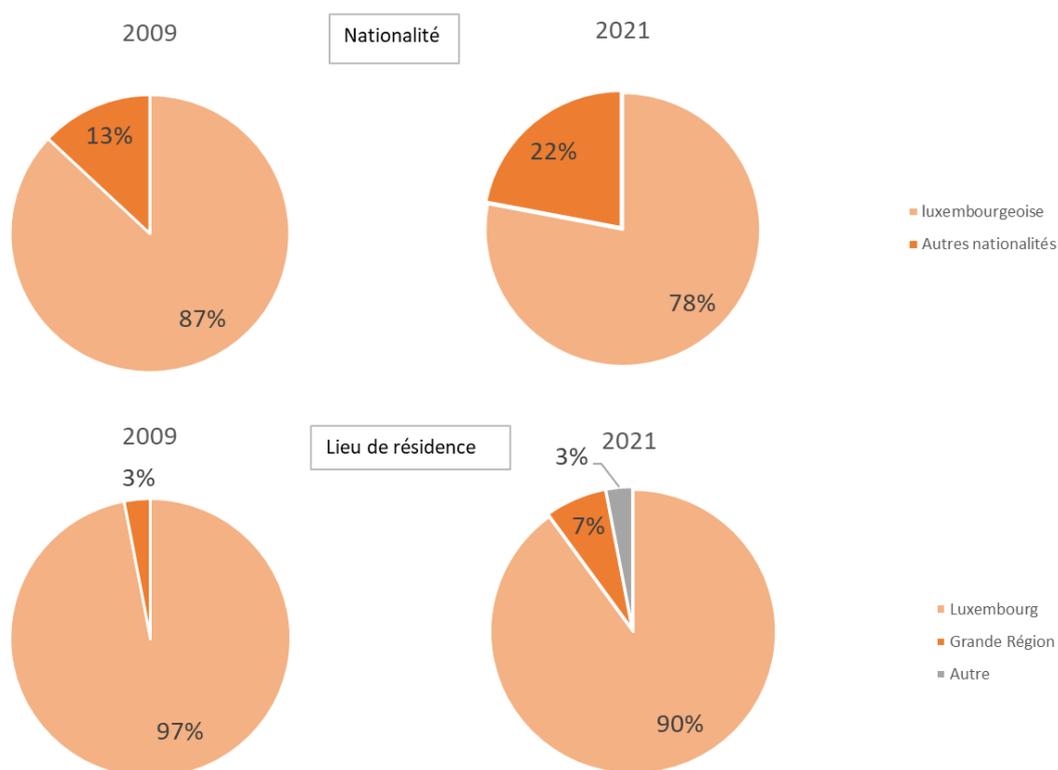
<sup>47</sup> Il s'agit du poste « Activités des organisations associatives » qui comprend les activités qui militent en faveur d'une cause, protection de l'environnement, activités éducatives défense des droits, associations automobiles, de rencontres, associations spécialisées dans occupations culturelles ou récréatives (autre que les cercles de sport et de jeux) mais sans les activités

d'activité principal tel qu'il est collecté dans l'enquête. En revanche, pour les associations qui ont répondu à l'enquête et pour lesquelles un code NACE est disponible et comparable, les données sont cohérentes entre le domaine principal déclaré par l'association et le code NACE du LBR.

## Comparaison avec des données d'enquête

Peu de données sur le secteur associatif existent au Luxembourg, et encore moins sur les RPT dans le secteur associatif. Il existe toutefois une enquête, réalisée en 2009 par le LISER<sup>48</sup> dans des conditions similaires à l'enquête de 2021 (et dont le questionnaire de 2021 s'est d'ailleurs largement inspiré), avec laquelle la comparaison est possible. Toutefois au sein du questionnaire, peu de données sur les RPT sont comparables avec celles collectées en 2021 car le sujet des RPT y avait été peu abordé. Les seules données comparables porte sur la nationalité (luxembourgeoise/autres nationalités) et le lieu de résidence (Luxembourg/Grande Région/Autre) des bénévoles ; et elles sont cohérentes.

**Graphique 10 : Nationalité et lieu de résidence des bénévoles en 2009 et 2021**



Source : pour 2009 : Enquête sur le secteur associatif en 2009 – CEPS/INSTEAD – Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte ; pour 2021 : Enquête PAVAI\_RPTL – Participation à la Vie Associative et Intégration des Ressortissants de Pays Tiers du Luxembourg, LISER, 2021.

suivantes car classées ailleurs : activités de bienfaisance, les activités artistiques professionnelles, les clubs de sport et les associations professionnelles.

<sup>48</sup> Cf. Blond-Hanten, C., Lejealle, B., Segura, J. & Waltzer, L., (2010). *Le secteur associatif au Luxembourg*. Rapport réalisé pour l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, Esch-sur-Alzette, LISER.

## Annexe 4 : Questionnaire d'enquête auprès des associations



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Famille, de l'Intégration  
et à la Grande Région  
Département de l'intégration



---

# Vie associative et Vivre-ensemble au Luxembourg en 2021

---

*Par le biais de ses activités, votre association contribue à la promotion du Vivre-ensemble dans notre société pluriculturelle. Il existe néanmoins peu de données sur le secteur associatif au Luxembourg pour mettre en lumière son ampleur et son impact sur l'intégration de tous les résident·e·s, et notamment des ressortissant·e·s de pays tiers (hors UE27)<sup>49</sup>. Le présent questionnaire permet de combler ce manque.*

*Au regard de la diversité du monde associatif luxembourgeois, certaines questions peuvent ne pas être en parfaite adéquation avec vos activités, donnez la réponse qui se rapproche le plus de votre situation.*

*Si votre association fait partie d'une fédération ou d'un regroupement d'associations, ne tenez compte que de votre association.*

*Au cas où vous auriez besoin de clarifications concernant l'enquête dans son ensemble ou une question en particulier, n'hésitez pas à contacter le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER), par téléphone (58 58 55 3020) ou par email ([vieassociative@liser.lu](mailto:vieassociative@liser.lu)).*

*D'avance, merci beaucoup pour votre précieuse participation.*

---

<sup>49</sup> Un·e ressortissant·e d'un pays tiers est une personne étrangère ayant la nationalité d'un pays non membre de l'Union européenne des 27.



42	Soins médicaux d'urgence et de premiers secours, services ambulatoires
43	Soins à domicile
44	Convalescence et accueil de personnes âgées
45	Soins ambulatoires en santé mentale
46	Remise en forme et services thérapeutiques
47	Accueil et conseil en situation d'urgence (santé mentale)
48	Désintoxication, sevrage
49	Prévention et éducation sanitaire (information, planning familial...)
50	Encadrement et soutien familial (p. ex aidants proches)
51	Accueil/accompagnement de personnes malades ou handicapées
52	Association de familles de malades/lutte contre une maladie
53	Accès aux soins de santé
54	Autres activités liées à la santé
<b>ACTION SOCIALE</b> //	
55	Accueil de et services pour l'enfance
56	Protection de l'enfance
57	Accueil de et activités pour adolescents
58	Services pour adolescents en difficulté
59	Services pour enfants en situation de handicap
60	Services pour adultes en situation de handicap
61	Services pour adultes en difficulté
62	Soutien aux chômeurs
63	Prise en charge/services pour personnes âgées
64	Aide-ménagère
65	Services de proximité et d'entraide
66	Secours en nature, distribution de nourriture et de vêtements, aide financière
67	Secours d'urgence et d'aide aux migrants/réfugiés
68	Services de sécurité et de secours d'urgence
69	Hébergement temporaire (mise à disposition de foyers...)
70	Aide au Logement
71	Accueil et aide aux Femmes et Femmes en détresse
72	Information/orientation
73	Tourisme social (maisons et colonies de vacances...)
74	Guidance budgétaire
75	Prévention du décrochage scolaire
76	Lutte contre l'illettrisme
77	Réinsertion sociale
78	Insertion sur le marché de l'Emploi
79	Promotion de la mixité sociale (par ex : intégration d'enfants porteurs d'handicaps dans milieux d'accueil ordinaires)
80	Autres activités sociales
<b>ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE</b> ///	
81	Contrôle et réduction de la pollution
82	Conservation et protection des ressources naturelles
83	Embellissement des espaces naturels
84	Protection des animaux
85	Protection et préservation de la faune sauvage
86	Protection et bien-être des animaux
87	Défense de l'environnement
88	Ecologie
89	Sensibilisation et information
90	Autres activités liées à l'environnement
<b>DÉVELOPPEMENT LOCAL</b> //	

91	Amélioration de la qualité de vie dans le quartier (Associations de voisinage, régies de quartier...)
92	Aménagement urbain ou local
93	Défense d'intérêts économiques régionaux et locaux et amélioration des infrastructures économiques
94	Amélioration des infrastructures institutionnelles
95	Autres activités liées au développement local
<b>DÉFENSE DE DROIT ET PROMOTION D'INTÉRÊTS</b> //	
96	Protection, promotion et défense des intérêts de groupes spécifiques
97	Protection, promotion et défense des libertés publiques et des droits de l'homme
98	Protection des consommateurs, des usagers des services publics
99	Défense des intérêts et promotion des étrangers/immigrés
100	Promotion de l'égalité de traitement
101	Accès à l'emploi
102	Partis et organisations politiques
103	Associations civiques
104	Promotion des intérêts et services aux membres d'un groupe ethnique
105	Autres activités de défense des droits
<b>PROMOTION DE LA PHILANTHROPIE ET DU BÉNÉVOLAT</b>	
106	Attributions de bourses
107	Collecte et distribution de fonds
108	Promotion et aide au bénévolat
109	Autres activités de promotion du bénévolat
<b>RELIGION ET SPIRITUALITÉ</b> //	
110	Promotion de croyances religieuses
111	Administration de services culturels et rituels
112	Éducation religieuse
113	Dialogue interreligieux
114	Activités à caractère confessionnel
115	Rencontres, séminaires
116	Développement personnel
117	Autres activités liées à la religion
<b>ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET SYNDICALES</b> ///	
118	Promotion et protection des intérêts de certaines branches professionnelles
119	Associations de professions libérales
120	Promotion et régulation des droits et des intérêts des employés/ouvriers/fonctionnaires
121	Autres activités liées aux associations professionnelles et syndicales
<b>ACTIVITÉS INTERNATIONALES ET INTERCULTURELLES</b> //	
122	Promotion de relations et échanges culturels et interculturels
123	Promotion de développement social et économique au niveau international
124	Secours d'urgence international
125	Défense des droits de l'homme et de la paix dans le monde
126	Associations de développement international à buts multiples
127	Dialogue interculturel
128	Autres activités internationales et interculturelles
<b>ACTIVITÉS NON NOMMÉES AILLEURS</b> //	
129	Précisez : .....

Dans le tableau ci-dessus, vous avez entouré :

Un seul numéro ⇒ *Passez à 0*

Plusieurs numéros ⇒ *Passez à 0*

**Parmi les secteurs d'activité que vous venez d'entourer, quel est votre secteur d'activité principal (et éventuellement votre deuxième secteur le plus important) ?**

*Veillez inscrire les numéros des deux secteurs principaux grâce aux numéros du tableau ci-dessus.*

Activité principale : |\_|\_|\_|\_|

Activité n°2 : |\_|\_|\_|\_|

Pas d'activité principale :

Pas d'activité n°2 :

**Toujours parmi les secteurs d'activité que vous venez d'entourer dans la question 0, quel est celui pour lequel vous dépensez la plus grande partie de votre budget ?**

|\_|\_|\_|

**Sur une échelle de 0 à 10, positionnez le niveau de contribution (directe ou indirecte) de votre association par rapport aux sujets de société suivants :**

Vivre-ensemble au Luxembourg											<input type="checkbox"/>
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Notre association n'y contribue pas du tout										Notre association y contribue tout à fait	Ne sait pas/ne se prononce pas
Intégration des ressortissant-e-s de pays de l'UE27 au Luxembourg											<input type="checkbox"/>
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Notre association n'y contribue pas du tout										Notre association y contribue tout à fait	Ne sait pas/ne se prononce pas
Intégration des ressortissant-e-s de pays tiers (hors UE27) au Luxembourg											<input type="checkbox"/>
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Notre association n'y contribue pas du tout										Notre association y contribue tout à fait	Ne sait pas/ne se prononce pas
Lutte contre le racisme ou toute autre discrimination											<input type="checkbox"/>
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Notre association n'y contribue pas du tout										Notre association y contribue tout à fait	Ne sait pas/ne se prononce pas
Lutte contre les inégalités socioéconomiques											<input type="checkbox"/>
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Notre association n'y contribue pas du tout										Notre association y contribue tout à fait	Ne sait pas/ne se prononce pas

**Qui sont/étaient les fondateurs de votre association ?**

- 1 Une ou des personnes physiques
- 2 Une ou des personnes morales (collectivité locale, commune, associations, entreprises)
- 3 Autres – Précisez : .....

**Quelles sont les caractéristiques actuelles des trois principaux membres du conseil d'administration (président-e, secrétaire, trésorier-ère) ?**

*Veillez inscrire les chiffres correspondants dans les cases.*

	Identité sexuelle	Niveau de formation	Pays de naissance ou pays d'origine supposé	Nationalité(s)	Lieu de résidence	Nombre d'heures de travail bénévole sur une année
	1 Masculin 2 Féminin 3 Transgenre 4 Ne sait pas	1 Enseignement fondamental/Primaire 2 Enseignement secondaire 3 Enseignement supérieur au Bac 4 Ne sait pas	1 Luxembourg 2 Portugal 3 France, Belgique, Allemagne 4 Autres pays UE27 5 Royaume-Uni 6 Monténégro 7 Chine 8 Inde 9 Cap vert 10 Brésil 11 Etats-Unis 12 Autres pays 13 Apatrides 14 Ne sait pas	1 Luxembourgeoise 2 Autre pays UE27 3 Autre pays hors UE27 4 Ne sait pas	1 Luxembourg 2 Grande-Région* (hors Lux) 3 Autre pays 4 Ne sait pas	
				<i>plusieurs nationalités possibles</i>		
Président-e	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _
Secrétaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _
Trésorier-ère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _

\* Grande Région : Sarre, Rhénanie-Palatinat, Lorraine, Wallonie, Grand-Duché de Luxembourg.

**En 2019, votre association a-t-elle bénéficié d'une ou plusieurs subvention(s) avec l'une des instances suivantes :**

*Plusieurs réponses possibles.*

- 1 Instance européenne ⇒ Montant : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| euros
- 2 Etat/Ministère au Luxembourg ⇒ Montant : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| euros
- 3 Autre Etat étranger/Consulat ⇒ Montant : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| euros
- 4 Commune ⇒ Montant : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| euros
- 5 Entreprise ⇒ Montant : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| euros
- 6 Une autre association/fondation ⇒ Montant : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| euros

Aucune subvention :

**En dehors de ces subventions, votre association bénéficie-t-elle d'une collaboration (formelle ou informelle) avec l'une des instances suivantes :**

*Plusieurs réponses possibles.*

- 1 Instance européenne
- 2 Etat/Ministère au Luxembourg
- 3 Autre Etat étranger/Consulat
- 4 Commune
- 5 Entreprise
- 6 Une autre association/fondation
- 7 Autre collaboration – Précisez : .....

**Aucune de ces collaborations :**

**Votre association bénéficie-elle d'un soutien de la part de votre administration communale (hors subvention) ?**

**Oui** ⇒ *Passez à 0*

**Non** ⇒ *Passez à 0*

**Quel type de soutien reçoit votre association de la part de votre administration communale ?**

*Plusieurs réponses possibles.*

- 1 Prêt de salle
- 2 Prêt de matériel
- 3 Traduction de documents
- 4 Communication
- 5 Soutien administratif
- 6 Soutien psychologique
- 7 Mise en réseau avec d'autres associations pour échanger
- 8 Autre soutien – *Précisez* : .....

**Souhaiteriez-vous que votre association bénéficie de soutien (ou davantage de soutien) de la part de votre administration communale ?**

1 Oui ⇒ *Passez à 0*

2 Non, car nous en recevons suffisamment ⇒ *Passez à 0*

3 Non, car nous n'en avons pas besoin ⇒ *Passez à 0*

**De quel type de soutien votre association aurait-elle besoin de la part de votre administration communale ?**

*Plusieurs réponses possibles.*

- 1 Prêt de salle
- 2 Prêt de matériel
- 3 Traduction de documents
- 4 Communication
- 5 Soutien administratif
- 6 Soutien psychologique
- 7 Mise en réseau avec d'autres associations pour échanger
- 8 Subventions
- 9 Autre soutien – *Précisez* : .....

**Nous aimerions mettre en valeur le poids économique du secteur associatif dans l'économie luxembourgeoise. Pour cela, pourriez-vous estimer le total de vos ressources en 2019 ?**

TOTAL DES RESSOURCES : | | | | | | | | | | euros

*Si vous ne connaissez pas le montant exact, veuillez choisir une estimation :*

- 1 Aucune ressource
- 2 Moins de 5 000 euros
- 3 Entre 5 000 et 15 000 euros
- 4 Entre 15 000 et 50 000 euros
- 5 Entre 50 000 et 75 000 euros
- 6 Entre 75 000 et 100 000 euros
- 7 Entre 100 001 et 200 000 euros
- 8 Entre 200 001 et 500 000 euros
- 9 Entre 500 001 et 1 000 000 euros
- 10 Entre 1 000 001 et 5 000 000 euros
- 11 Entre 5 000 001 et 10 000 000 euros
- 12 Plus de 10 000 000 euros

**Combien de membres cotisants comptait votre association en 2019 ?**

| | | | | membres cotisants

*Si vous ne connaissez pas le nombre exact, veuillez choisir une estimation :*

- 1 Moins de 20 membres cotisants
- 2 Entre 20 et 49 membres cotisants
- 3 Entre 50 et 99 membres cotisants
- 4 Entre 100 et 199 membres cotisants
- 5 Plus de 200 membres cotisants ⇒ *Donnez un ordre de grandeur : .....*

**Pour devenir membre de votre association, quels sont les critères à satisfaire :**

*Au maximum 4 choix possibles.*

- 1 s'acquitter du montant des frais d'adhésion – *Précisez le montant annuel*<sup>51</sup> : .....
  - 2 acquérir des équipements/matériel/instrument – *Précisez le montant moyen* : .....
  - 3 résider dans une commune en particulier
  - 4 résider dans un canton en particulier
  - 5 résider au Grand-Duché de Luxembourg
  - 6 maîtriser au moins une des langues administratives du Luxembourg
  - 7 avoir une bonne condition physique /présenter un certificat médical
  - 8 présenter un handicap/une maladie particulière
  - 9 ne pas présenter de handicap/maladie particulière
  - 10 être originaire/avoir la nationalité d'un pays/groupe de pays en particulier  
*Précisez : .....*
  - 11 détenir des compétences particulières/appartenir à une profession ou un secteur d'activité  
*Précisez : .....*
  - 12 être parrainé
  - 13 Autre critère – *Précisez : .....*
- Aucun de ces critères :**

<sup>51</sup> Si plusieurs tarifs : donnez le tarif de base individuel adulte.

Combien de langues sont utilisées lors de vos activités ?

|\_| langue(s)

Quelles sont les langues les plus utilisées lors de vos activités ?

1 <sup>ère</sup> langue la plus utilisée :	2 <sup>ème</sup> langue la plus utilisée :	3 <sup>ème</sup> langue la plus utilisée :	4 <sup>ème</sup> langue la plus utilisée :
	1 Aucune autre langue	1 Aucune autre langue	1 Aucune autre langue
1 Luxembourgeois	2 Luxembourgeois	2 Luxembourgeois	2 Luxembourgeois
2 Français	3 Français	3 Français	3 Français
3 Allemand	4 Allemand	4 Allemand	4 Allemand
4 Portugais	5 Portugais	5 Portugais	5 Portugais
5 Anglais	6 Anglais	6 Anglais	6 Anglais
6 Autres langues – Précisez :	7 Autres langues – Précisez :	7 Autres langues – Précisez :	7 Autres langues – Précisez :
.....	.....	.....	.....

## II.

## POPULATIONS BÉNÉFICIAIRES

***Cette section contient des questions portant spécifiquement sur vos bénéficiaires, c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui bénéficient de vos actions, qu'elles cotisent ou non pour l'association. Si votre association est composée de plusieurs services qui ciblent des profils de bénéficiaires différents, essayez dans la mesure du possible de répondre aux questions en considérant l'ensemble des bénéficiaires de tous ces services.***

**Diriez-vous que les bénéficiaires de votre association sont plutôt :**

*Au maximum 3 choix possibles.*

- 1 Des personnes de tous âges, toutes catégories, tous milieux, ...
- 2 Des passionnés, amateurs, pratiquants d'une activité
- 3 Des populations fragiles, vulnérables ou en difficulté  
*Précisez : .....*
- 4 Des militants ou personnes engagées pour une cause professionnelle ou syndicale  
*Précisez : .....*
- 5 Des militants ou engagés pour une autre cause  
*Précisez : .....*
- 6 Des membres d'une communauté  
*Précisez : .....*
- 7 Des personnes morales<sup>52</sup>
- 8 Des autres catégories  
*Précisez quelle(s) catégorie(s) : .....*

<sup>52</sup> Personne morale = Groupement doté, sous certaines conditions, d'une personnalité juridique.

**A combien estimez-vous le nombre de bénéficiaires de votre association, en incluant à la fois les cotisants et les non-cotisants ?**

|\_|\_|\_|!\_|\_|!\_|\_|\_| bénéficiaires

*Si vous ne connaissez pas le nombre exact, veuillez choisir une estimation :*

- 1 Moins de 50 bénéficiaires
- 2 Entre 51 et 200 bénéficiaires
- 3 Entre 201 et 1 000 bénéficiaires
- 4 Entre 1 001 et 10 000 bénéficiaires
- 5 Entre 10 001 et 100 000 bénéficiaires
- 6 Plus de 100 000 bénéficiaires ⇒ *Donnez un ordre de grandeur : .....*

**Parmi vos bénéficiaires, à combien estimez-vous le pourcentage de membres qui paient une cotisation à l'association ?**

- 1 0% ou presque
- 2 Moins de 20%
- 3 Entre 20% et 40%
- 4 Entre 40% et 60%
- 5 Entre 60% et 80%
- 6 Plus de 80%
- 7 Ne sait pas

**Plus précisément, parmi vos bénéficiaires, à combien estimez-vous le pourcentage de femmes ?**

- 1 0% ou presque
- 2 Moins de 20%
- 3 Entre 20% et 40%
- 4 Entre 40% et 60%
- 5 Entre 60% et 80%
- 6 Plus de 80%
- 7 Ne sait pas

**Parmi vos bénéficiaires, à combien estimez-vous le pourcentage d'enfants et d'adolescents ?**

- 1 0% ou presque
- 2 Moins de 20%
- 3 Entre 20% et 40%
- 4 Entre 40% et 60%
- 5 Entre 60% et 80%
- 6 Plus de 80%
- 7 Ne sait pas

**Parmi vos bénéficiaires, à combien estimez-vous le pourcentage de personnes de plus de 60 ans ?**

- 1 0% ou presque
- 2 Moins de 20%
- 3 Entre 20% et 40%
- 4 Entre 40% et 60%
- 5 Entre 60% et 80%
- 6 Plus de 80%
- 7 Ne sait pas

**Parmi vos bénéficiaires, à combien estimez-vous le pourcentage de personnes diplômées de l'enseignement supérieur (post-secondaire) ?**

- 1 0% ou presque
- 2 Moins de 20%
- 3 Entre 20% et 40%
- 4 Entre 40% et 60%
- 5 Entre 60% et 80%
- 6 Plus de 80%
- 7 Ne sait pas

**Parmi vos bénéficiaires, à combien estimez-vous le pourcentage de personnes nées :**

**- au Luxembourg :**

- 1 0% ou presque
- 2 Moins de 20%
- 3 Entre 20% et 40%
- 4 Entre 40% et 60%
- 5 Entre 60% et 80%
- 6 Plus de 80%
- 7 Ne sait pas

**- dans un autre pays de l'UE27 :**

- 1 0% ou presque
- 2 Moins de 20%
- 3 Entre 20% et 40%
- 4 Entre 40% et 60%
- 5 Entre 60% et 80%
- 6 Plus de 80%
- 7 Ne sait pas

**- dans un autre pays hors UE27 :**

- 1 0% ou presque
- 2 Moins de 20%
- 3 Entre 20% et 40%
- 4 Entre 40% et 60%
- 5 Entre 60% et 80%
- 6 Plus de 80%
- 7 Ne sait pas

**Parmi vos bénéficiaires, à combien estimez-vous le pourcentage de personnes qui résident :**

**- dans le canton de votre association :**

- 1 0% ou presque
- 2 Moins de 20%
- 3 Entre 20% et 40%
- 4 Entre 40% et 60%
- 5 Entre 60% et 80%
- 6 Plus de 80%
- 7 Ne sait pas

**- dans le reste du pays :**

- 1 0% ou presque
- 2 Moins de 20%
- 3 Entre 20% et 40%
- 4 Entre 40% et 60%
- 5 Entre 60% et 80%
- 6 Plus de 80%
- 7 Ne sait pas

**- dans un autre pays de l'UE27 :**

- 1 0% ou presque
- 2 Moins de 20%
- 3 Entre 20% et 40%
- 4 Entre 40% et 60%
- 5 Entre 60% et 80%
- 6 Plus de 80%
- 7 Ne sait pas

**- dans un autre pays hors UE27 :**

- 1 0% ou presque
- 2 Moins de 20%
- 3 Entre 20% et 40%
- 4 Entre 40% et 60%
- 5 Entre 60% et 80%
- 6 Plus de 80%
- 7 Ne sait pas

**Y a-t-il des demandeurs de protection internationale (DPI) ou des bénéficiaires de protection internationale (BPI) parmi vos bénéficiaires ?**

**Oui**

**Non**

**Ne sait pas**

### III.

## VOS BÉNÉVOLES

**Cette section contient des questions portant spécifiquement sur vos bénévoles, c'est-à-dire des personnes qui travaillent pour votre association sans être rémunérées (à la différence des salarié·e·s et indépendant·e·s). Vous avez déjà répondu aux questions concernant les membres responsables (président·e, secrétaire et trésorier·ère). Veuillez donc ne pas considérer ces trois membres dans cette section.**

Y-a-t-il des bénévoles au sein de votre association ?

Oui ⇒ Passez à 0

Non ⇒ Passez à 0

Habituellement, sur combien de bénévoles actifs et réguliers pouvez-vous compter au sein de votre association ?

|\_|\_|\_| bénévoles

Si vous ne connaissez pas le nombre exact, veuillez choisir une estimation :

- 1 Moins de 4 bénévoles
- 2 Entre 4 et 6 bénévoles
- 3 Entre 7 et 10 bénévoles
- 4 Entre 11 et 15 bénévoles
- 5 Entre 16 et 20 bénévoles
- 6 Entre 21 et 50 bénévoles
- 7 Entre 51 et 100 bénévoles
- 8 Plus de 100 bénévoles ⇒ *Donnez un ordre de grandeur : .....*

Parmi ces bénévoles actifs et réguliers, à combien estimez-vous le nombre de femmes ?

|\_|\_|\_|

A combien estimez-vous le nombre de bénévoles de plus de 60 ans ?

|\_|\_|\_|

A combien estimez-vous le nombre de bénévoles diplômés de l'enseignement supérieur (post-secondaire) ?

|\_|\_|\_|

A combien estimez-vous le nombre de bénévoles nés :

- au Luxembourg :

|\_|\_|\_|

- dans un autre pays de l'UE27 :

|\_|\_|\_|

- dans un autre pays hors UE27 :

|\_|\_|\_|

Il est possible que parmi vos bénévoles, certains aient acquis une nationalité différente de celle de leur pays de naissance. A combien estimez-vous le nombre de bénévoles ayant la nationalité :

- luxembourgeoise :

|\_|\_|\_|

- d'un autre pays de l'UE27 :

|\_|\_|\_|

- d'un autre pays hors UE27 :

|\_|\_|\_|

A combien estimez-vous le nombre de bénévoles qui résident :

- au Luxembourg :

|\_|\_|\_|\_|

- dans la Grande-Région (hors Lux) :

|\_|\_|\_|\_|

- dans un autre pays :

|\_|\_|\_|\_|

A combien estimez-vous le nombre de bénévoles qui sont des membres cotisants :

|\_|\_|\_|\_|

Selon votre estimation, environ combien d'heures de travail effectue un bénévole-type pour votre association ?

*Vous pouvez choisir d'estimer ce nombre d'heures par : an, mois ou semaine.*

|\_|!\_|\_|\_| heures par bénévole-type par an

|\_|!\_|\_|\_| heures par bénévole-type par mois

|\_|!\_|\_|\_| heures par bénévole-type par semaine

Votre association a-t-elle des difficultés soit pour attirer, soit pour recruter, soit pour retenir des bénévoles ?

**Oui** ⇒ *Passez à 0*

**Non** ⇒ *Passez à 0*

De quoi aurait besoin votre association pour attirer/recruter/retenir des bénévoles ?

*Au maximum 4 choix possibles.*

- 1 Une meilleure visibilité au niveau local
- 2 Une meilleure visibilité dans les réseaux sociaux
- 3 Plus de budget alloué aux remerciements
- 4 Une adaptation des missions de l'association afin de la rendre plus inclusive
- 5 Un modèle de management plus responsabilisant, plus de confiance
- 6 Un soutien de la commune – *Précisez* : .....
- 7 Une aide à la traduction
- 8 Un allégement fiscal pour le bénévole
- 9 Un congé associatif pour le bénévole
- 10 Une maison des associations ou un lieu avec des locaux à disposition
- 11 Autre – *Précisez* : .....

## IV.

## VOS SALARIÉ·E·S

**Cette section contient des questions portant spécifiquement sur les personnes qui travaillent pour votre association sur base d'un contrat formel incluant une rémunération financière. Dans les questions qui suivent, le terme « salarié » sera utilisé au sens large ; il inclut différents types de contrats, notamment le statut d'indépendant.**

Est-ce que votre association emploie des salarié·e·s ?

Oui ⇒ Passez à 0

Non ⇒ Passez à 0

Quel est le nombre total de personnes salariées dans votre association ?

|\_|\_|\_|\_| salarié·e·s

Parmi vos salarié·e·s, quel est le nombre de femmes ?

|\_|\_|\_|\_|

Selon votre estimation, combien de salarié·e·s sont diplômé·e·s de l'enseignement supérieur (post-secondaire) ?

|\_|\_|\_|\_|

Selon votre estimation, combien de salarié·e·s sont né·e·s :

- au Luxembourg :

|\_|\_|\_|\_|

- dans autre pays de l'UE27 :

|\_|\_|\_|\_|

- dans un autre pays hors UE27 :

|\_|\_|\_|\_|

Il est possible que parmi vos salariés, certain·e·s aient acquis une nationalité différente de celle de leur pays de naissance. Selon votre estimation, combien de salarié·e·s ont la nationalité :

- luxembourgeoise :

|\_|\_|\_|\_|

- d'un autre pays de l'UE27 :

|\_|\_|\_|\_|

- d'un autre pays hors UE27 :

|\_|\_|\_|\_|

Selon votre estimation, combien de salarié·e·s résident :

- au Luxembourg :

|\_|\_|\_|\_|

- dans la Grande-Région (hors Lux) :

|\_|\_|\_|\_|

- dans un autre pays :

|\_|\_|\_|\_|

Selon votre estimation, environ combien d'heures de travail par an effectue un·e salarié·e-type pour votre association ?

*Vous pouvez choisir d'estimer ce nombre d'heures par : an, mois ou semaine.*

|\_|!\_|\_|\_|\_| heures par salarié·e-type par an

|\_|!\_|\_|\_|\_| heures par salarié·e-type par mois

|\_|!\_|\_|\_|\_| heures par salarié·e-type par semaine

**ATTENTION: IMPRIMER UNIQUEMENT UNE DES 4 VIGNETTES**

V1

Le marché du travail au Luxembourg est en pleine expansion. La demande de l'économie nationale est tellement forte que les employeurs recrutent de plus en plus de travailleurs hautement qualifiés venant de pays non-européens. Ces travailleurs étrangers sont particulièrement recherchés dans les domaines de l'IT, de la Finance, des Assurances et des Technologies de la Santé. Leur intégration socioculturelle favorise la cohésion sociale du pays et de nombreuses recherches internationales ont mis en évidence la contribution du secteur associatif dans ce domaine. Votre avis sur cette question nous intéresse donc particulièrement.

V2

Le marché du travail au Luxembourg est en pleine expansion. La demande de l'économie nationale est tellement forte que les employeurs recrutent de plus en plus de travailleurs venant de pays non-européens. Ces travailleurs étrangers sont particulièrement recherchés dans les domaines de la Construction, du Nettoyage ou des Transports pour des fonctions souvent peu qualifiées. Leur intégration socioculturelle favorise la cohésion sociale du pays et de nombreuses recherches internationales ont mis en évidence la contribution du secteur associatif dans ce domaine. Votre avis sur cette question nous intéresse donc particulièrement.

V3

De nombreux conflits dans le monde ont conduit le Luxembourg à accueillir des demandeurs de protection internationale. Leur intégration socioculturelle favorise la cohésion sociale du pays et de nombreuses recherches internationales ont mis en évidence la contribution du secteur associatif dans ce domaine. Votre avis sur cette question nous intéresse donc particulièrement.

V4

Une intégration socioculturelle des personnes provenant de pays non-européens favorise la cohésion sociale du Luxembourg. De nombreuses recherches internationales ont mis en évidence la contribution du secteur associatif dans ce domaine. Votre avis sur cette question nous intéresse donc particulièrement.

**Est-ce que votre association aimerait s'engager davantage dans l'une ou l'autre des actions suivantes :**

**Aider les ressortissant·e·s de pays tiers (hors UE27) à mieux comprendre le contexte luxembourgeois (culture, institutions, services publics, ...)**

1	2	3	4
Cela ne fait pas vraiment partie des missions de notre association	Notre association pourrait faire davantage dans ce domaine	Notre association fait déjà beaucoup dans ce domaine	Ne sait pas / Ne se prononce pas

**Contribuer au développement du Vivre-ensemble au niveau local**

1	2	3	4
---	---	---	---

Cela ne fait pas vraiment partie des missions de notre association	Notre association pourrait faire davantage dans ce domaine	Notre association fait déjà beaucoup dans ce domaine	Ne sait pas / Ne se prononce pas
--	--	--	----------------------------------

**Sensibiliser les résidents à la lutte contre le racisme et les discriminations diverses**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Cela ne fait pas vraiment partie des missions de notre association	Notre association pourrait faire davantage dans ce domaine	Notre association fait déjà beaucoup dans ce domaine	Ne sait pas / Ne se prononce pas

**Aider les ressortissant-e-s de pays tiers (hors UE27) à entrer en relation avec des employeurs potentiels**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Cela ne fait pas vraiment partie des missions de notre association	Notre association pourrait faire davantage dans ce domaine	Notre association fait déjà beaucoup dans ce domaine	Ne sait pas / Ne se prononce pas

**Développer des formations à l'interculturalité**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Cela ne fait pas vraiment partie des missions de notre association	Notre association pourrait faire davantage dans ce domaine	Notre association fait déjà beaucoup dans ce domaine	Ne sait pas / Ne se prononce pas

**Encourager les ressortissant-e-s de pays tiers (hors UE27) éligibles à s'inscrire sur les listes électorales pour les élections communales**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Cela ne fait pas vraiment partie des missions de notre association	Notre association pourrait faire davantage dans ce domaine	Notre association fait déjà beaucoup dans ce domaine	Ne sait pas / Ne se prononce pas

**Donner plus d'importance à la diversité culturelle au sein de l'association**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Cela ne fait pas vraiment partie des missions de notre association	Notre association pourrait faire davantage dans ce domaine	Notre association fait déjà beaucoup dans ce domaine	Ne sait pas / Ne se prononce pas

**Aider les ressortissant-e-s de pays tiers (hors UE27) à se faire des ami(e)s et à développer un réseau de relations sociales au Luxembourg**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Cela ne fait pas vraiment partie des missions de notre association	Notre association pourrait faire davantage dans ce domaine	Notre association fait déjà beaucoup dans ce domaine	Ne sait pas / Ne se prononce pas

**Donner plus de responsabilités aux ressortissant-e-s de pays tiers (hors UE27) au sein de l'association**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Cela ne fait pas vraiment partie des missions de notre association	Notre association pourrait faire davantage dans ce domaine	Notre association fait déjà beaucoup dans ce domaine	Ne sait pas / Ne se prononce pas



Si vous avez répondu au moins une fois « *Notre association pourrait faire davantage dans ce domaine* » : passez à 0 sinon passez à 0

**De quelle manière votre association pourrait-elle s'investir davantage ? De quoi votre association aurait-elle besoin pour s'investir davantage ?**

---

---

---

---

**Si vous le souhaitez, vous pouvez partager ci-dessous les actions/activités au sein de votre association qui visent particulièrement l'intégration des ressortissants de pays tiers (hors UE27)**

---

---

---

---

---



## Annexe 5 : Questionnaire d'enquête auprès des communes



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Famille, de l'Intégration  
et à la Grande Région

Département de l'intégration



AMIF 2014-2020

---

# Vie associative et Vivre-ensemble au Luxembourg en 2021

---

Votre administration communale contribue à la promotion du **Vivre-ensemble** et de l'intégration des personnes de toute origine, notamment grâce à ses actions pour soutenir les **activités associatives**. A l'heure actuelle, il existe néanmoins peu de données sur cette thématique. Pour y remédier, une première enquête auprès des associations a été réalisée en décembre 2021. Sachant que la collaboration entre les associations et les communes est essentielle, la présente et seconde enquête a pour but d'enrichir cette collecte par le point de vue des communes, avec une attention particulière sur les ressortissant·e-s de pays tiers (hors UE27)<sup>1</sup>.

Au cas où vous auriez besoin de clarifications concernant l'enquête dans son ensemble ou une question en particulier, n'hésitez pas à contacter le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER), par téléphone (58 58 55 3020) ou par email ([vieassociative@liser.lu](mailto:vieassociative@liser.lu)).

D'avance, merci beaucoup de votre précieuse participation.

---

<sup>1</sup> Un·e ressortissant·e d'un pays tiers est une personne étrangère ayant la nationalité d'un pays non membre de l'Union européenne des 27.

# I.

## Relations avec le secteur associatif

Nom de la commune :

.....

Quelle est votre fonction au sein de l'administration communale (réponse facultative) ?

.....

Y-a-t-il, au sein de votre administration communale, une personne ou un service en charge des relations entre la commune et les associations de votre territoire ?

Oui ⇒ Passez à 0

Non ⇒ Passez à 0

Au sein de votre administration communale, qui est en charge des relations entre la commune et les associations de votre territoire ?

Plusieurs réponses possibles

- 1 Une ou plusieurs personnes
- 2 Un échevin
- 3 Une commission consultative communale
- 4 Autre – Précisez : .....

Combien de personnes en « Equivalent Temps Plein » cela représente-t-il ?

Si moins de 1 Equivalent Temps Plein : indiquez par exemple 0,5 pour un mi-temps.

|\_| , |\_|\_|\_| Equivalent(s) Temps plein

Quel est environ le montant total des subventions attribuées par votre commune aux associations en 2019 (subventions de fonctionnement, pour projets ou autres soutiens financiers) ?

|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| euros

Quelle est environ la répartition de ce montant selon les domaines suivants :

Culture |\_|\_| %

Sports et Loisirs |\_|\_| %

Action sociale, Santé, Education et Recherche |\_|\_| %

Autres associations |\_|\_| %

TOTAL : +/-100%

Est-ce que votre commune prévoit un soutien financier ou une subvention spéciale pour les associations qui œuvrent pour le Vivre-ensemble au niveau communal ?

Oui

Non

Est-ce que votre commune prévoit un soutien financier ou une subvention spéciale pour les associations qui ont pour public cible les ressortissants de pays tiers<sup>2</sup> ?

Oui ⇒ Passez à 0

Non ⇒ Passez à 0

Combien cela représente-t-il en 2019 ?

|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| euros

En dehors des subventions, votre commune fournit-elle un autre soutien aux associations (logistique, administratif, conseil ou autre) ?

Oui ⇒ Passez à 0

Non ⇒ Passez à 0

Quel type de soutien fournit-elle ?

*Plusieurs réponses possibles*

- 1 Prêt de salle
- 2 Prêt de matériel
- 3 Espace de stockage
- 4 Traduction de documents / Support à l'interprétariat
- 5 Communication
- 6 Soutien administratif
- 7 Soutien psychologique
- 8 Mise en réseau avec d'autres associations pour échanger  
*Précisez : .....*
- 9 Mise en réseau avec des entreprises  
*Précisez : .....*
- 10 Formations  
*Précisez : .....*
- 11 Autre soutien  
*Précisez : .....*

<sup>2</sup> Un-e ressortissant-e d'un pays tiers est une personne étrangère ayant la nationalité d'un pays non membre de l'Union européenne des 27.

**Votre commune informe-t-elle les associations des différents soutiens (financiers, logistiques, administratifs) à leur disposition ?**

**Oui** ⇒ Passez à 0

**Non** ⇒ Passez à 0

**Par quel(s) moyen(s) votre commune fait-elle cette promotion ?**

*Plusieurs réponses possibles*

- 1 Communication par courrier ou courriel
- 2 Réunion d'information
- 3 Bulletin communal / Revue Communale
- 4 Organisation d'une journée d'échange, d'une rencontre
- 5 Appel à projet
- 6 Espace dédié sur le site web de la commune
- 7 Site web dédié uniquement aux associations
- 8 Documentation papier disponible à la commune
- 9 Actualisation du registre des associations
- 10 Réseaux sociaux
- 11 Autre moyen

*Précisez : .....*

**Quelles sont les langues utilisées lors de ces communications ?**

*Plusieurs réponses possibles*

- 1 Luxembourgeois
- 2 Français
- 3 Allemand
- 4 Portugais
- 5 Anglais
- 6 Autres langues

*Précisez : .....*

**Existe-t-il un outil ou un événement d'échange entre les associations organisé par la commune ?**

**Oui** ⇒ Passez à 0

**Non** ⇒ Passez à 0

**Quel type d'outil ou événement d'échange entre les associations votre commune organise-t-elle ?**

*Plusieurs réponses possibles*

- 1 Journée d'échange
- 2 Plateforme web de communication entre associations
- 3 Invitation au conseil communal
- 4 Lieu/espace dédié aux rencontres entre associations
- 5 Autre outil/événement – Précisez : .....

**Votre commune informe-t-elle les résidents des actualités et activités proposées par les associations sur votre territoire ?**

**Oui** ⇒ Passez à 0

**Non** ⇒ Passez à 0

**Comment votre commune informe-t-elle les résidents des actualités et activités proposées par les associations sur votre territoire ?**

*Plusieurs réponses possibles*

- 1 Guide d'accueil des nouveaux arrivants
- 2 Lors de la journée d'accueil / de l'événement de bienvenue des nouveaux habitants
- 3 Bulletin communal / Revue Communale
- 4 Publication dans les journaux nationaux ou autres revues
- 5 Documentation papier disponible à la commune
- 6 Panneau d'affichage électronique
- 7 Panneau d'affichage papier
- 8 Actualités/news sur le site web de la commune
- 9 Espace dédié sur le site web de la commune
- 10 Site web dédié uniquement aux associations
- 11 Publication dans la revue communale
- 12 Tractage papier dans les boîtes à lettres
- 13 Réseaux sociaux, application communale, sms citizen, ...
- 14 Autre moyen

*Précisez : .....*

## II.

## Vivre-ensemble

Voici une liste de dispositifs visant le Vivre-ensemble. Quels sont ceux mis en place par votre commune ?

*Plusieurs réponses possibles*

- 1 Pacte du Vivre-ensemble / Pakt vum Zesummeliewen
- 2 Journée d'information sur la vie communale / ma commune
- 3 Formation linguistique / activités de pratique des langues
- 4 Formation d'instruction civique
- 5 Fête interculturelle
- 6 Jardin communautaire
- 7 Marche gourmande
- 8 Atelier de cuisine (cuisines du monde)
- 9 Visite guidée de la commune
- 10 Autres dispositifs visant le Vivre-ensemble

*Précisez : .....*

**Aucun dispositif**

**Pouvez-vous décrire des actions/activités mises en place par votre commune avec le secteur associatif qui favorisent le Vivre-ensemble ?**

*Décrire les idées principales en utilisant des mots-clés*

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



**A votre avis, quelle est la position de la commune vis-à-vis des propositions suivantes :**

*Nous rappelons que le traitement de ces informations reste confidentiel*

Les associations qui promeuvent la culture d'origine des immigrés favorisent le Vivre-ensemble.

Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Ne sait pas / Ne se prononce pas
<input type="checkbox"/>				

Les associations qui promeuvent les traditions culturelles luxembourgeoises favorisent le Vivre-ensemble.

Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Ne sait pas / Ne se prononce pas
<input type="checkbox"/>				

Les associations, quel qu'en soit l'objet, favorisent le Vivre-ensemble.

Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Ne sait pas / Ne se prononce pas
<input type="checkbox"/>				

Les associations composées majoritairement de ressortissants de pays tiers (hors UE27) contribuent au Vivre-ensemble.

Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Ne sait pas / Ne se prononce pas
<input type="checkbox"/>				

**Si vous le voulez, vous pouvez nous faire part d'une bonne pratique dans votre commune en matière de participation associative des ressortissants de pays tiers**

---

---

---

---

**Vos remarques éventuelles concernant le questionnaire :**

---

Si vous souhaitez obtenir les résultats de l'étude, veuillez noter ci-dessous votre adresse email :

.....@.....

**Merci pour votre précieuse collaboration !**

